

Estimations démographiques annuelles : régions infraprovinciales, 1^{er} juillet 2017

par la Division de la démographie

Date de diffusion : le 13 février 2018



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2018

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Avis aux lecteurs

Les estimations diffusées dans cette publication sont fondées sur les comptes du Recensement de 2011, ajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves indiennes partiellement dénombrées, auxquels est ajoutée l'estimation de l'accroissement démographique pour la période allant du 10 mai 2011 à la date de l'estimation.

Ces estimations sont également basées sur la Classification géographique type de 2011.

Ces estimations ne sont pas à confondre avec les comptes du Recensement de la population de 2016, qui ont été diffusés le 8 février 2017. Il est attendu que les comptes du recensement diffèrent des estimations démographiques de Statistique Canada (<http://www.statcan.gc.ca/fra/pa/estima?HPA=1>).

Les estimations de la population fondées sur les comptes du Recensement de 2016, ajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves indiennes partiellement dénombrées, seront disponibles en mars 2019 pour les régions infraprovinciales.

L'analyse de cette publication porte sur des données provisoires. Comme ces données seront révisées au cours des prochaines années, il est possible que certaines tendances illustrées dans cette publication changent suite à ces révisions. Une certaine prudence est donc de mise dans l'interprétation de cette publication.

La plupart des composantes, utilisées pour les estimations démographiques provisoires, sont estimées à l'aide de modèles démographiques ou sont fondées sur des sources de données moins complètes ou moins fiables, mais disponibles plus rapidement que celles utilisées pour les estimations mises à jour ou définitives.

Remerciements

L'achèvement de cette publication et la diffusion des estimations démographiques annuelles des régions infraprovinciales reposent sur le travail assidu et méticuleux des membres de la Section des estimations démographiques de la Division de la démographie.

Nous tenons aussi à souligner la collaboration du personnel des services de la rédaction, des communications, de la traduction et de la diffusion travaillant à Statistique Canada qui a été essentielle à la réalisation de cette publication.

Table des matières

Avis aux lecteurs	3
Remerciements	4
Faits saillants.....	6
Section 1 : Régions métropolitaines de recensement	7
Section 2 : Régions économiques et portraits régionaux.....	21
Section 3 : Divisions de recensement.....	55
Section 4 : Cartes.....	70
Qualité des données démographiques.....	75
Méthodologie.....	85
Appendice A : Lexique	96
Appendice B : Notes explicatives pour les tableaux	101
Appendice C : Sources et commentaires	103
Produits connexes	104

Faits saillants

Régions métropolitaines de recensement

- Au 1^{er} juillet 2017, 25 893 686 personnes vivaient dans l'une des 34¹ régions métropolitaines de recensement (RMR) que compte le Canada, soit 7 Canadiens sur 10 (70,5 %).
- Entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017, les 5 RMR des Prairies figuraient parmi les 10 RMR ayant les plus fortes croissances démographiques, avec Saskatoon (+28,3 pour mille) et Regina (+24,1 pour mille) en tête de liste.
- Au cours de la dernière année, plusieurs RMR de l'Ontario ont gagné du terrain dans le palmarès des 10 RMR ayant les plus fortes croissances démographiques : Guelph (+21,7 pour mille), Ottawa-Gatineau (Ontario) (+21,5 pour mille), Toronto (+19,4 pour mille) et Oshawa (+18,0 pour mille).
- La croissance globale des RMR pour la période 2016-2017 (+15,2 pour mille) est comparable à celle de la période annuelle précédente (+15,2 pour mille). La migration internationale (immigrants et résidents non permanents inclus) fut le principal facteur de croissance de la population pour près de deux RMR sur trois en 2016-2017.
- La population a diminué dans les RMR de Saguenay (-1,8 pour mille) et de Thunder Bay (-1,0 pour mille).

Régions économiques

- Parmi les 10 régions économiques (RE) ayant enregistré les plus fortes croissances entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017, 4 se situaient dans les Prairies. Depuis 2008-2009, la RE de Saskatoon-Biggar est la seule RE à avoir enregistré l'une des cinq plus fortes croissances au cours de chacune des périodes annuelles. En 2016-2017, Saskatoon-Biggar (23,6 pour mille) montrait le deuxième taux d'accroissement démographique le plus élevé du Canada.
- Pour une deuxième année consécutive, la diminution de population la plus prononcée a été enregistrée dans la RE de Wood Buffalo-Cold Lake (-21,8 pour mille) en Alberta. Depuis le début de la période d'observation en 2001-2002, la RE de Wood Buffalo-Cold Lake avait toujours fait partie des cinq RE avec les plus fortes croissances, et ce jusqu'en 2013-2014. Le début de la décroissance démographique dans cette RE coïncide avec le ralentissement de la production des produits de base amorcé en 2014. Ce ralentissement fut également associé à la hausse du taux de chômage de la province à partir du début de l'année 2015 pour atteindre un sommet à la fin de 2016². La RE de Wood Buffalo-Cold Lake a aussi été touchée par le feu de forêt à Fort McMurray en 2016 qui a eu des répercussions économiques importantes³.
- En date du 1^{er} juillet 2017, la région économique de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine au Québec était celle avec l'âge médian le plus élevé, à 52,5 ans.

Divisions de recensement

- Pour une deuxième année consécutive, aucune des divisions de recensement (DR) de l'Alberta ne figurait dans la liste des 10 DR ayant enregistré les plus forts taux de croissance démographique. Par opposition, il y en avait quatre en 2011-2012 et 2012-2013, et trois en 2014-2015.
- La plus forte baisse de la population a eu lieu dans la Division No. 16 (Wood Buffalo) en Alberta (-40,6 pour mille).
- Au 1^{er} juillet 2017, la DR de Stikine en Colombie-Britannique était celle avec l'âge médian le plus élevé, à 56,7 ans, suivi de la DR de Guysborough en Nouvelle-Écosse et la DR d'Haliburton en Ontario (56,6 ans chacune). La DR du Keewatin au Nunavut était celle avec l'âge médian le moins élevé avec 24,5 ans, suivi de la Division No. 23 (Pukatawagan 198) avec 24,9 ans et de la Division No. 22 (Thompson) avec 25,0 ans, toutes deux situées au Manitoba.

1. La RMR d'Ottawa-Gatineau est divisée en deux parties afin de distinguer la partie québécoise et la partie ontarienne.

2. Statistique Canada. 2017. Le Quotidien (2017.04.07), Enquête sur la population active, mars 2017 (<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/170407/dq170407a-fra.htm>).

3. Statistique Canada. 2017. Infographie : Répercussions économiques du feu de forêt de 2016 à Fort McMurray (<http://www.statcan.gc.ca/pub/11-627-m/11-627-m2017007-fra.htm>).

Section 1 : Régions métropolitaines de recensement

- Au 1^{er} juillet 2017, 25 893 686 personnes vivaient dans l'une des 34⁴ régions métropolitaines de recensement (RMR) que compte le Canada.
- La proportion de la population habitant une RMR a continué d'augmenter pour atteindre 70,5 %, soit 7 Canadiens sur 10.
- Plus d'un Canadien sur trois (35,6 %) vivait dans l'une ou l'autre des trois plus grandes RMR du pays – Toronto, Montréal et Vancouver.
- La croissance de la population des RMR (+15,2 pour mille) était trois fois plus importante que celle des régions situées à l'extérieur des RMR (+4,8 pour mille) entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017 (période 2016-2017).
- La croissance globale des RMR au cours de la plus récente période annuelle (+15,2 pour mille) était comparable à celle de la période 2015-2016 (+15,2 pour mille). Cette stabilité était similaire à celle qui a été observée pour le pays dans son ensemble⁵.
- Les migrations interprovinciales observées dans les RMR sont le reflet des constats déjà établis à l'échelle des provinces pour la période 2016-2017. En effet, des gains ont été observés en Colombie-Britannique, en Ontario et en Nouvelle-Écosse (gains de moindre ampleur), et des pertes ont été observées pour les autres provinces dont l'Alberta.

Un taux d'accroissement qui est plus grand que -1 pour mille et plus petit que 1 pour mille est considéré, pour le reste de cette analyse, comme étant nul ou faible. Les taux sont basés sur le rapport du nombre d'événements au cours de la période (t, t+x) à la moyenne des populations de début et de fin de période. Les taux quinquennaux sont annualisés. Les estimations postcensitaires provisoires sont sujettes à révision. De futures mises à jour pourraient avoir une incidence sur l'analyse des tendances.

Une croissance inégale des RMR d'est en ouest

Provinces de l'Atlantique

- Halifax (+15,8 pour mille) était la seule RMR des provinces de l'Atlantique ayant présenté une croissance de la population plus élevée que celle de l'ensemble des RMR (+15,2 pour mille).
- L'accroissement démographique dans la RMR de Saint John est positif (+3,8 pour mille) pour une deuxième année consécutive, suivant quatre années négatives.
- Une diminution de la population a été observée dans les régions situées à l'extérieur des RMR dans les provinces de Terre-Neuve-et-Labrador (-3 082 personnes), de la Nouvelle-Écosse (-1 500 personnes) et du Nouveau-Brunswick (-360 personnes). Ces diminutions de population ont été causées par une conjonction de facteurs qui alliait une migration interprovinciale (sauf Nouvelle-Écosse) et une migration intraprovinciale déficitaire, de même qu'un nombre de décès supérieur à celui des naissances.

Québec

- La croissance de la population de chacune des six RMR du Québec était inférieure à celle de l'ensemble des RMR en 2016-2017.
- La population de la RMR de Saguenay a diminué (-1,8 pour mille) pour une quatrième année consécutive.
- Quant à l'ensemble des régions hors-RMR du Québec, le taux de croissance de 4,3 pour mille était inférieur au taux provincial (+8,6 pour mille).

4. La RMR d'Ottawa-Gatineau est divisée en deux parties afin de distinguer la partie québécoise et la partie ontarienne.

5. Statistique Canada. 2017. Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires (<http://www.statcan.gc.ca/pub/91-215-x/91-215-x2017000-fra.htm>), n° 91-215 au catalogue de Statistique Canada

Ontario

- Près de la moitié des RMR (Ottawa – Gatineau (Ontario), Oshawa, Toronto, Kitchener – Cambridge – Waterloo, Guelph, London, et Barrie) affichait un accroissement démographique supérieur à celui de l'ensemble des RMR canadiennes.
- La population de la RMR de Thunder Bay a diminué (-1,0 pour mille) pour une quatrième année consécutive alors que celle de la RMR du Grand Sudbury a légèrement augmenté (+0,8 pour mille) suivant trois années de décroissance.
- À l'extérieur des RMR de l'Ontario, une croissance a été estimée (+6,3 pour mille) mais elle fut de moindre ampleur que pour l'ensemble de la province (+15,4 pour mille).

Prairies

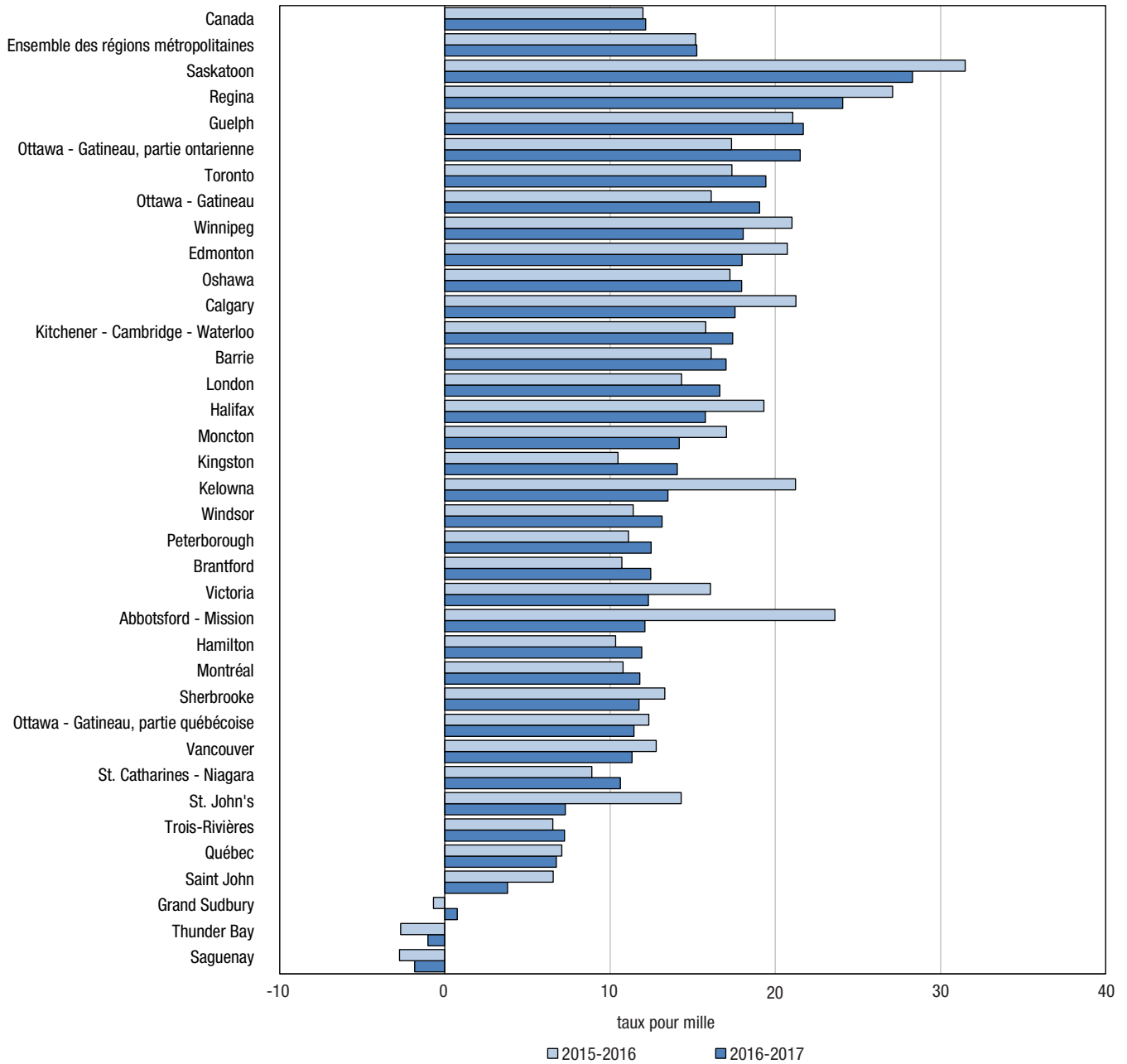
- Le taux d'accroissement démographique des cinq RMR des Prairies dépasse celui observé pour l'ensemble des RMR du pays.
- Les deux RMR de la Saskatchewan, Saskatoon (+28,3 pour mille) et Regina (+24,1 pour mille), ont enregistré les deux plus forts taux d'accroissement démographique au pays en 2016-2017.
- Entre 2015-2016 et 2016-2017, la croissance démographique de la RMR de Calgary est passée de la quatrième (+21,2 pour mille) à la dixième position (17,6 pour mille) et celle d'Edmonton a maintenu sa huitième position (+20,7 pour mille et +18,0 pour mille respectivement) parmi l'ensemble de RMR.
- Bien que positif, l'accroissement démographique des RMR de l'Alberta est continuellement de moindre ampleur depuis 2013-2014, coïncidant avec le ralentissement de la production des produits de base amorcé en 2014 qui s'est reflété sur le taux de chômage de la province en hausse à partir du début de l'année 2015, pour atteindre un sommet à la fin de 2016⁶.
- À l'extérieur des RMR de l'Alberta, une faible décroissance démographique a été observée, particulièrement en raison de pertes interprovinciales et intraprovinciales.

Colombie-Britannique

- Aucune RMR n'a affiché un taux d'accroissement démographique supérieur à celui de l'ensemble des RMR.
- La RMR de Kelowna est celle qui a crû le plus rapidement avec 13,5 pour mille.

6. Statistique Canada. 2017. Le Quotidien (2017.04.07), Enquête sur la population active, mars 2017 (<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/170407/dq170407a-fra.htm>).

Graphique 1.1
Taux d'accroissement démographique selon la région métropolitaine de recensement, Canada



Note : Les régions métropolitaines de recensement sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement démographique de 2016-2017.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 1.1
Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la région métropolitaine de recensement, Canada

	Population 2017 (1 ^{er} juillet)	2016-2017					Accroissement migratoire total	Accroissement démographique
		Accroissement naturel	Accroissement migratoire international	Accroissement migratoire interprovincial	Accroissement migratoire intraprovincial	nombre		
Canada	36 708 083	111 411	332 068	0	0	332 068	443 479	
Ensemble des régions métropolitaines	25 893 686	100 125	305 406	6 242	-11 390	300 258	391 890	
St. John's	219 207	469	1 063	-1 275	1 337	1 125	1 594	
Halifax	431 701	826	4 544	32	1 349	5 925	6 751	
Moncton	152 169	287	1 278	-229	808	1 857	2 144	
Saint John	128 541	-3	1 059	-450	-119	490	487	
Saguenay	159 258	62	68	-94	-328	-354	-292	
Québec	812 205	1 812	3 569	-1 080	1 168	3 657	5 469	
Sherbrooke	218 633	415	1 954	-331	519	2 142	2 557	
Trois-Rivières	158 942	-115	470	-77	870	1 263	1 148	
Montréal	4 138 254	14 966	52 158	-8 284	-10 325	33 549	48 515	
Ottawa - Gatineau	1 377 016	6 004	11 658	5 858	2 457	19 973	25 977	
Ottawa - Gatineau, partie ontarienne	1 040 346	4 489	9 610	6 209	1 834	17 653	22 142	
Ottawa - Gatineau, partie québécoise	336 670	1 515	2 048	-351	623	2 320	3 835	
Kingston	173 862	72	624	767	968	2 359	2 431	
Peterborough	126 291	-155	330	35	1 357	1 722	1 567	
Oshawa	402 399	1 500	1 132	-195	4 724	5 661	7 161	
Toronto	6 346 088	32 321	113 074	13 450	-36 755	89 769	122 090	
Hamilton	787 195	1 007	5 621	646	2 061	8 328	9 335	
St. Catharines - Niagara	416 539	-856	1 729	54	3 474	5 257	4 401	
Kitchener - Cambridge - Waterloo	527 765	2 250	3 815	991	2 058	6 864	9 114	
Brantford	147 489	228	445	42	1 113	1 600	1 828	
Guelph	159 988	610	1 229	278	1 318	2 825	3 435	
London	521 756	1 030	4 316	922	2 346	7 584	8 614	
Windsor	344 747	537	3 040	999	-74	3 965	4 502	
Barrie	209 081	669	570	-127	2 419	2 862	3 531	
Grand Sudbury	165 270	-79	458	129	-384	203	124	
Thunder Bay	124 164	-162	138	-91	-13	34	-128	
Winnipeg	825 713	3 100	16 721	-5 122	85	11 684	14 784	
Regina	253 220	1 414	5 190	-1 585	1 009	4 614	6 028	
Saskatoon	323 809	2 127	5 943	-1 769	2 739	6 913	9 040	
Calgary	1 488 841	12 198	16 525	-4 565	1 756	13 716	25 914	
Edmonton	1 411 945	9 748	12 244	-2 556	5 721	15 409	25 157	
Kelowna	202 208	-180	407	2 019	1 239	3 665	2 714	
Abbotsford - Mission	190 714	714	1 386	436	1 590	3 412	2 295	
Vancouver	2 571 262	7 764	31 541	4 727	-9 926	26 342	28 984	
Victoria	377 414	-455	1 107	2 687	2 049	5 843	4 619	

Note : Les estimations postcensitaires de la population sont produites à l'aide de la méthode des composantes, à l'exception des estimations provisoires de la Colombie-Britannique. Elles sont plutôt basées sur les estimations de population fournies par *BC Stats*. Par conséquent, la somme des composantes n'est pas égale à l'accroissement démographique pour les estimations provisoires des régions métropolitaines de recensement de la Colombie-Britannique.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

La croissance démographique des RMR stimulée par la migration internationale

- La migration internationale fut le principal facteur de croissance de la population pour 22 RMR sur 34 en 2016-2017.
- Le nombre de résidents non permanents⁷ a augmenté de façon importante, notamment dans les RMR de l'Ontario, et dans les trois plus grandes RMR du Canada, affichant des valeurs rarement ou jamais observées au cours de la période d'observation comprise entre 2001 et 2017.

Provinces de l'Atlantique

- À l'exception de la RMR de St. John's à Terre-Neuve-et-Labrador, la migration internationale (immigrants et résidents non permanents inclus) constituait la principale source de la croissance des RMR des provinces de l'Atlantique, près des valeurs record de l'année dernière.
- La RMR d'Halifax présentait le plus important taux de croissance de la migration internationale parmi les RMR de l'Atlantique, avec 10,6 pour mille en 2016-2017. Elle se présentait d'ailleurs au huitième rang des RMR canadiennes ayant le plus fort taux de migration internationale.

Québec

- La RMR de Montréal, deuxième plus grande RMR du pays, présentait également le deuxième solde migratoire international en importance parmi toutes les RMR du pays (+52 158) en 2016-2017, un nombre jamais vu depuis 2001-2002.
- Montréal a reçu un nombre important de résidents non permanents, nombre jamais vu depuis 2001-2002.
- Deux RMR du Québec présentaient un taux de migration internationale parmi les 10 plus importants au pays : Montréal au cinquième rang (+12,7 pour mille) et Sherbrooke au dixième rang (+9,0 pour mille).
- Trois-Rivières était la seule RMR du Québec pour laquelle la migration intraprovinciale expliquait la plus grande part de sa croissance démographique.

Ontario

- La RMR de Toronto a continué d'être la première destination des migrants internationaux (+113 074) en 2016-2017, un nombre jamais observé depuis la période 2001-2002.
- La partie ontarienne d'Ottawa-Gatineau affichait un taux de migration internationale de 9,3 pour mille, le neuvième plus important taux parmi l'ensemble des RMR canadiennes en 2016-2017.
- Le nombre de résidents non permanents accueillis dans les RMR de l'Ontario affiche des valeurs rarement ou jamais observées au cours de la période d'observation comprise entre 2001 et 2017.
- Mis à part Oshawa, Barrie et Thunder Bay, la majorité des RMR de l'Ontario ont fait des gains migratoires interprovinciaux.
- La RMR de Toronto a montré un solde migratoire interprovincial positif (+13 450) pour une deuxième année consécutive suivant quatre années de perte.
- La migration intraprovinciale expliquait la plus grande partie de l'accroissement démographique de 10 RMR de moins de 500 000 personnes au pays, dont sept situées en Ontario (Kingston, Peterborough, Oshawa, St. Catharines-Niagara, Brantford, Guelph et Barrie). Plusieurs de ces RMR de plus petite taille sont situées à proximité de la RMR de Toronto, leurs gains migratoires ayant principalement été réalisés au détriment de la métropole canadienne.

Prairies

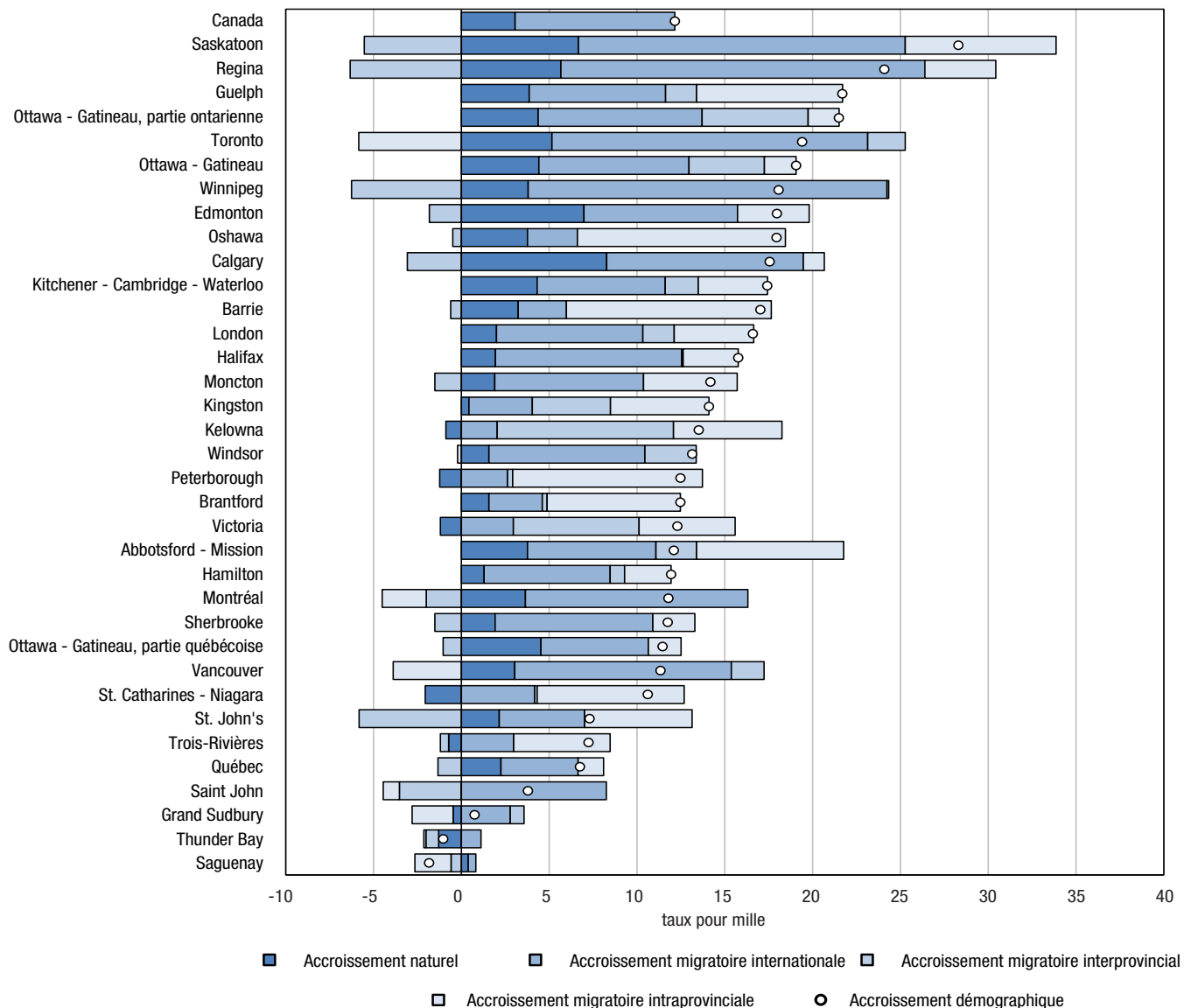
- Les RMR de Regina (+20,7 pour mille), Winnipeg (+20,4 pour mille) et Saskatoon (+18,6 pour mille) présentent les taux de migration internationale les plus élevés au pays.
- En Alberta, les RMR de Calgary (-4 565) et d'Edmonton (-2 556) ont enregistré des pertes migratoires interprovinciales pour une deuxième année consécutive. Sauf en 2009-2010, ces RMR avaient toujours marqué des gains depuis le début de la période d'observation 2001-2002.

7. Les résidents non permanents englobent les détenteurs de permis de travail, les détenteurs de permis d'études et les demandeurs d'asile en provenance de d'autres pays.

Colombie-Britannique

- La RMR de Vancouver affichait un taux de migration internationale de 12,3 pour mille, le sixième plus important taux parmi l'ensemble des RMR du pays en 2016-2017.
- Le solde de la migration interprovinciale a constitué le principal facteur de la croissance démographique de seulement deux RMR au pays : Kelowna (+2 019) et Victoria (+2 687), en Colombie-Britannique.

Graphique 1.2
Facteurs de l'accroissement démographique selon la région métropolitaine de recensement, Canada, 2016-2017



Notes : Les régions métropolitaines de recensement sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement démographique. Les estimations postcensitaires de la population sont produites à l'aide de la méthode des composantes, à l'exception des estimations provisoires de la Colombie-Britannique. Elles sont plutôt basées sur les estimations de population fournies par BC Stats. Par conséquent, la somme des composantes n'est pas égale à l'accroissement démographique pour les estimations provisoires des régions métropolitaine de recensement de la Colombie-Britannique.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Toronto affiche la plus forte croissance démographique des trois plus grandes RMR du Canada

- Au total, les trois plus grandes RMR du pays comptaient 13,1 millions d'habitants au 1^{er} juillet 2017, soit plus d'un Canadien sur trois (35,6 %).
- Au sein de chacune des trois grandes RMR canadiennes, la migration internationale constituait le principal moteur de la croissance démographique.
- La proportion d'immigrants s'établissant dans l'une des trois plus grandes RMR du pays continue toutefois de baisser. Au cours de la période 2016-2017, 54,0 % des immigrants s'établissant au Canada (147 293) ont élu domicile dans les RMR de Toronto, de Montréal ou de Vancouver alors qu'il y a 10 ans, cette proportion était de 68,5 %.
- La diminution de la part d'immigrants s'installant dans les trois plus peuplées RMR du pays s'est effectuée surtout au profit des cinq RMR des Prairies (Winnipeg, Saskatoon, Regina, Calgary et Edmonton), qui ont accueilli 22,6 % des immigrants en 2016-2017, soit plus du double qu'en 2006-2007 (11,2 %).
- En 2016-2017, les trois plus grandes RMR du pays ont accueilli la majorité des résidents non permanents.

RMR de Montréal

- Dans la RMR de Montréal, la population s'est accrue de 48 515 personnes (+11,8 pour mille) en 2016-2017, portant son total à 4 138 254 habitants.
- La RMR de Montréal a essuyé des pertes migratoires avec le reste du Québec, qui se chiffrent à 10 325 personnes.

RMR de Toronto

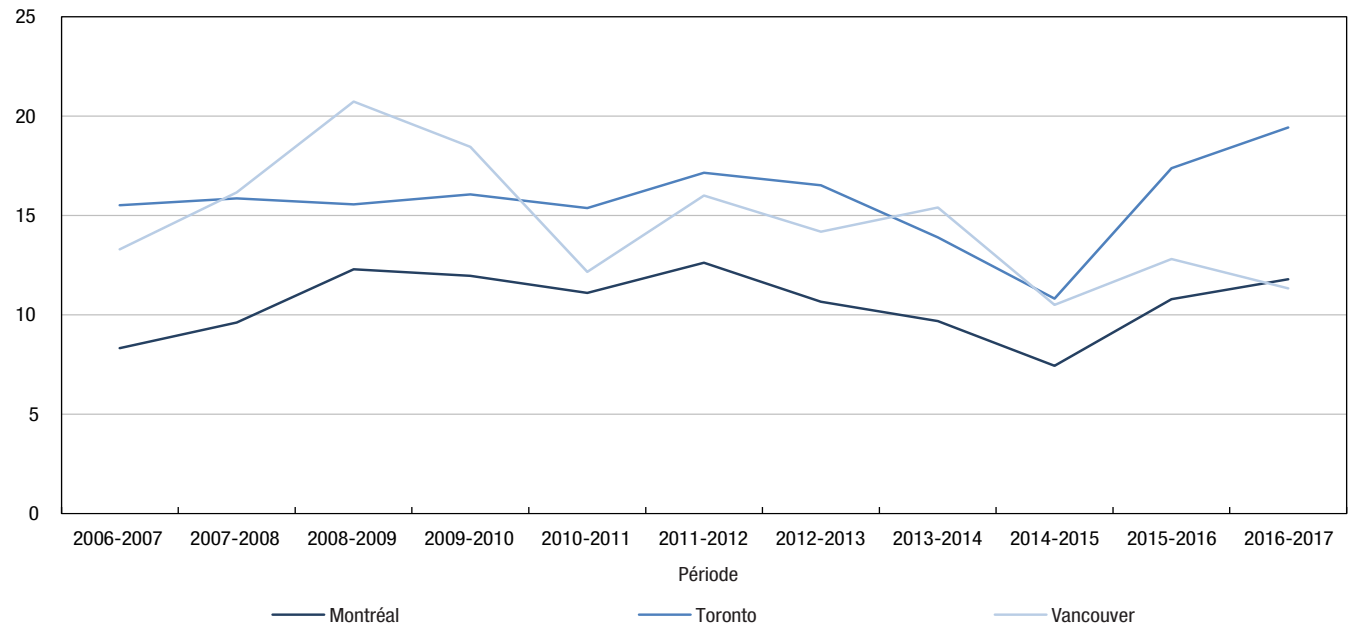
- Parmi les trois plus grandes RMR du Canada, c'est dans celle de Toronto que l'accroissement démographique le plus soutenu a été observé au cours de la période 2016-2017.
- En hausse de 122 090 personnes (+19,4 pour mille), la population de la plus grande RMR du pays a atteint 6 346 088 habitants. Un taux de croissance aussi élevé n'avait pas été enregistré dans la RMR de Toronto depuis la période 2001-2002 (+24,5 pour mille).
- La migration internationale est principalement responsable de cette hausse (+18,0 pour mille), grâce notamment au solde positif de résidents non permanents (+47 131) installés à Toronto, et également aux nouveaux immigrants (+74 742) ayant élu domicile dans la RMR en 2016-2017.
- La RMR de Toronto a perdu des habitants au profit des RMR périphériques ou des zones limitrophes situées à l'extérieur des RMR (-36 755).
- En particulier, la RMR de Toronto a enregistré des déficits migratoires au profit des RMR voisines d'Oshawa, de Hamilton et de Barrie. Les déficits migratoires étaient plus prononcés chez les personnes âgées de 25 à 64 ans et chez les enfants âgés de moins de 18 ans.

RMR de Vancouver

- La population de la RMR de Vancouver totalisait 2 571 262 habitants au 1^{er} juillet 2017, en hausse de 28 984 personnes (+11,3 pour mille) par rapport à l'année précédente.
- La RMR de Vancouver a enregistré des pertes intraprovinciales de l'ordre de 9 926 habitants, particulièrement au profit de la RMR voisine d'Abbotsford-Mission et des régions non RMR de la province.
- Ces déficits migratoires étaient plus prononcés chez les personnes âgées de 25 à 64 ans et chez les enfants âgés de moins de 18 ans.

Graphique 1.3
Taux d'accroissement démographique des trois plus grandes régions métropolitaines de recensement, Canada

taux pour mille



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

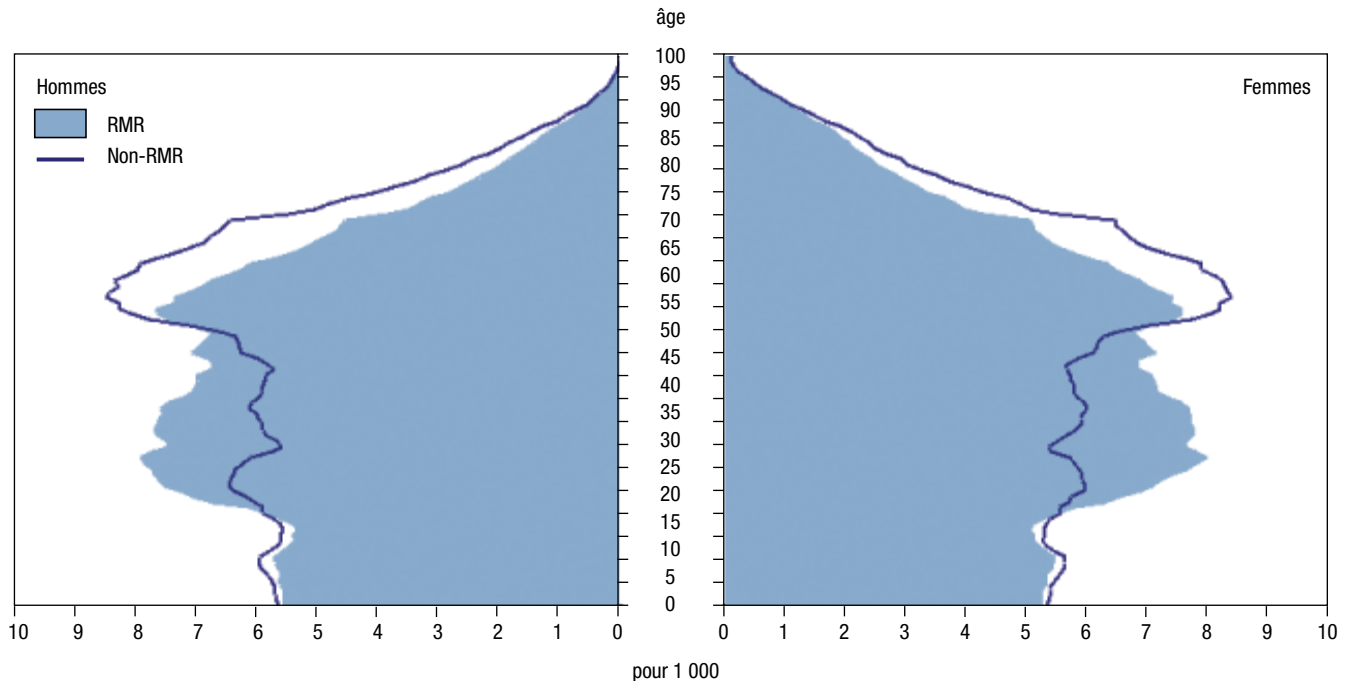
Pour les besoins de cet article, divers indicateurs serviront à mesurer le vieillissement d'une population. La répartition de la population âgée de 0 à 14 ans et de 65 ans et plus, de même que l'âge médian, seront les indicateurs considérés. L'âge médian est l'âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

La population des RMR plus jeune que celle du reste du Canada

RMR versus non RMR

- En date du 1^{er} juillet 2017, l'âge médian de la population habitant une RMR était de 39,4 ans. En comparaison, la population à l'extérieur des RMR affichait un âge médian supérieur, soit 44,3 ans.
- La structure par âge des populations des RMR et de celles à l'extérieur des RMR se distingue surtout en regard du poids démographique des groupes d'âge à partir de 15 ans, comme en témoigne la pyramide des âges à la figure 1.1 :
 - D'une part, le groupe des personnes âgées de 65 ans et plus comptait pour 20,1 % de la population résidant à l'extérieur des RMR, contre 15,5 % au sein des RMR.
 - D'autre part, la figure 1.1 montre que les personnes âgées de 20 à 49 ans représentaient une part plus importante au sein de la population des RMR qu'à l'extérieur des RMR.
 - Cette situation résulte notamment des déplacements migratoires de jeunes adultes en provenance des régions situées à l'extérieur des RMR vers les RMR, de même que d'un apport démographique plus important d'immigrants dans les RMR – près des deux tiers des immigrants s'établissant dans une RMR sont âgés de 20 à 49 ans.
- Alors que le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus a dépassé celui des enfants de 0 à 14 ans au Canada au cours de l'année 2014-2015, 14 RMR (celles des Prairies et certaines RMR de l'Ontario) comptaient toujours davantage d'enfants que de personnes âgées au 1^{er} juillet 2017, contre 27 RMR dix ans plus tôt.

Figure 1.1
Pyramide des âges de la population des RMR et des non-RMR au 1^{er} juillet 2017



Les RMR avec les populations les plus jeunes se trouvent dans l'ouest du pays

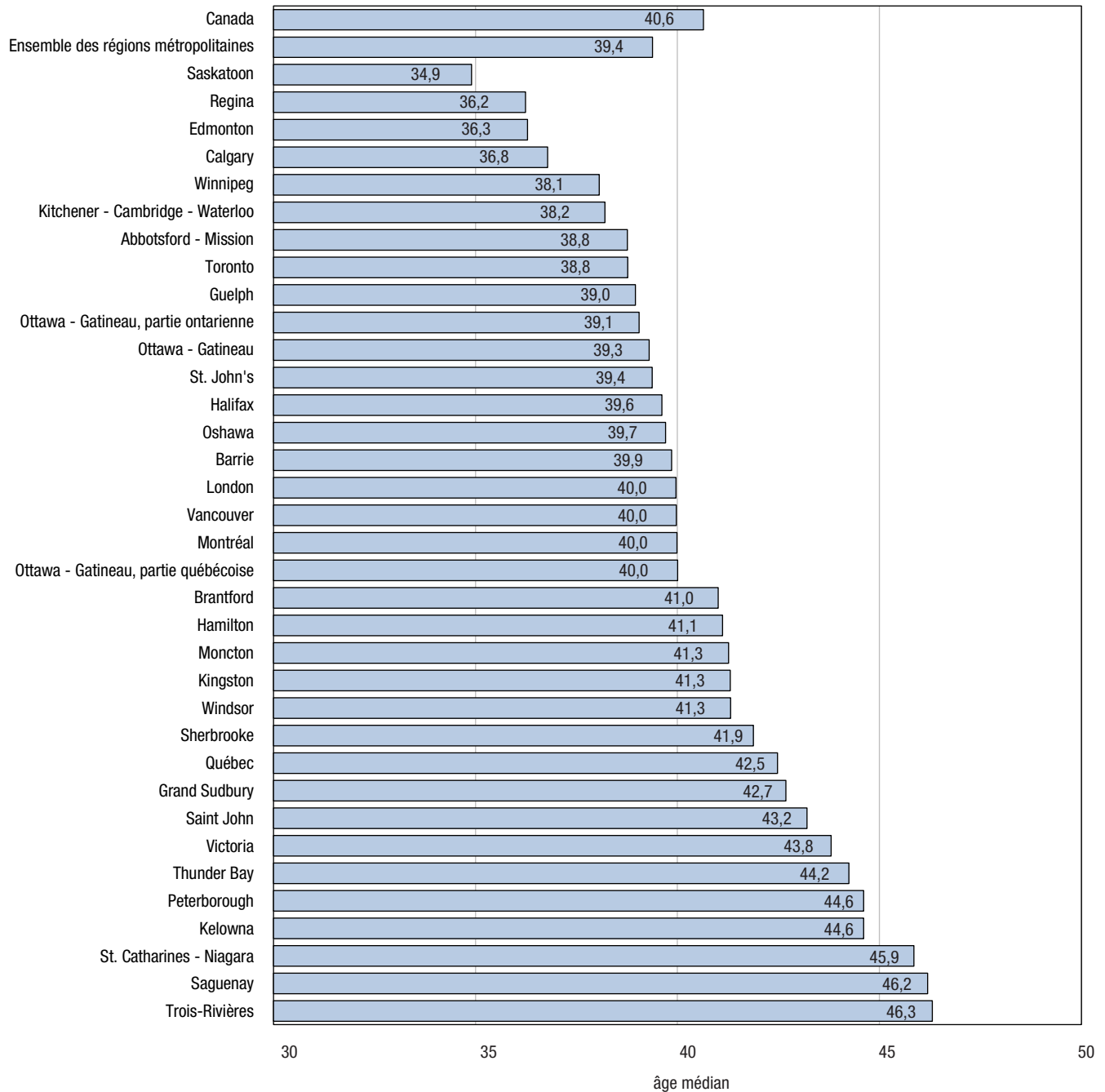
RMR aux populations plus jeunes

- Au 1^{er} juillet 2017, les cinq RMR des Prairies étaient celles dont l'âge médian était le moins élevé au pays.
- C'est à Saskatoon que l'âge médian atteignait la valeur la moins élevée, à 34,9 ans. À titre comparatif, il s'agit de près de six années de moins que l'âge médian du Canada dans son ensemble (40,6 ans).
- Avec Saskatoon, la RMR de Regina s'est également démarquée en raison de la jeunesse de sa population. Ces dernières présentaient les proportions les plus importantes de personnes de 0 à 14 ans (18,0 % et 18,1 % respectivement).
- La RMR de Calgary constituait également l'une des plus jeunes RMR du pays. En plus d'afficher la troisième plus importante proportion de personnes de 0 à 14 ans (17,9 %), c'était la RMR comptant la plus faible proportion de personnes âgées de 65 ans et plus (11,1 %).

RMR aux populations plus âgées

- Au chapitre de l'âge médian, la population la plus âgée se trouvait dans la RMR de Trois-Rivières (46,3 ans). Elle était suivie par les RMR de Saguenay (46,2 ans) et de St. Catharines-Niagara (45,9 ans).
- Par ailleurs, c'est aussi dans la RMR de Trois-Rivières (22,9 %) que la part des personnes de 65 ans et plus était la plus élevée parmi l'ensemble des RMR du Canada. Les RMR de St. Catharines-Niagara et de Peterborough affichaient la deuxième plus forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, soit 21,8 % chacune.

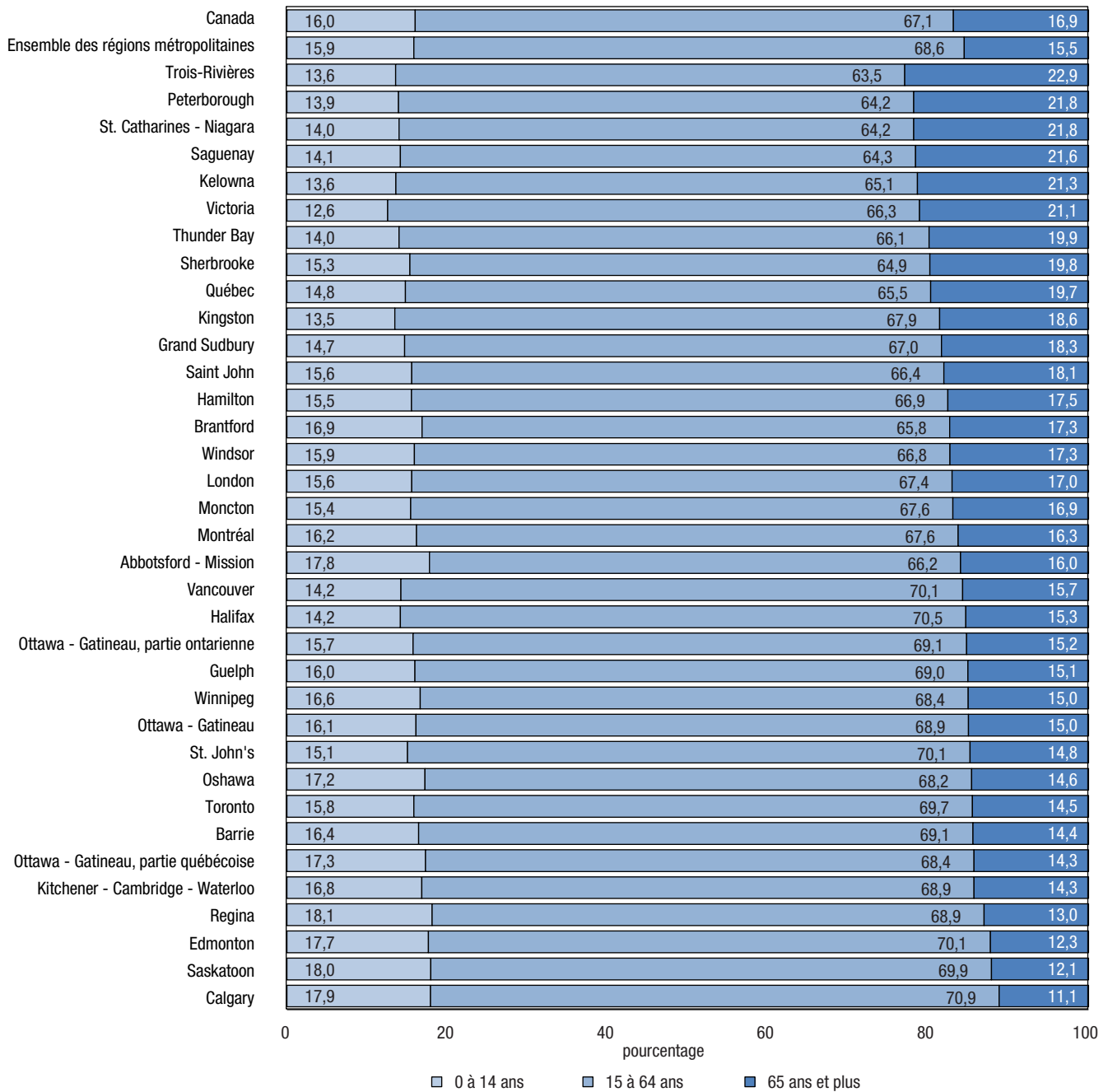
Graphique 1.4
Âge médian selon la région métropolitaine de recensement, Canada, au 1^{er} juillet 2017



Note : Les régions métropolitaines de recensement sont classées en ordre croissant de l'âge médian.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Graphique 1.5
Répartition de la population selon le groupe d'âge et la région métropolitaine de recensement, Canada, au 1^{er} juillet 2017



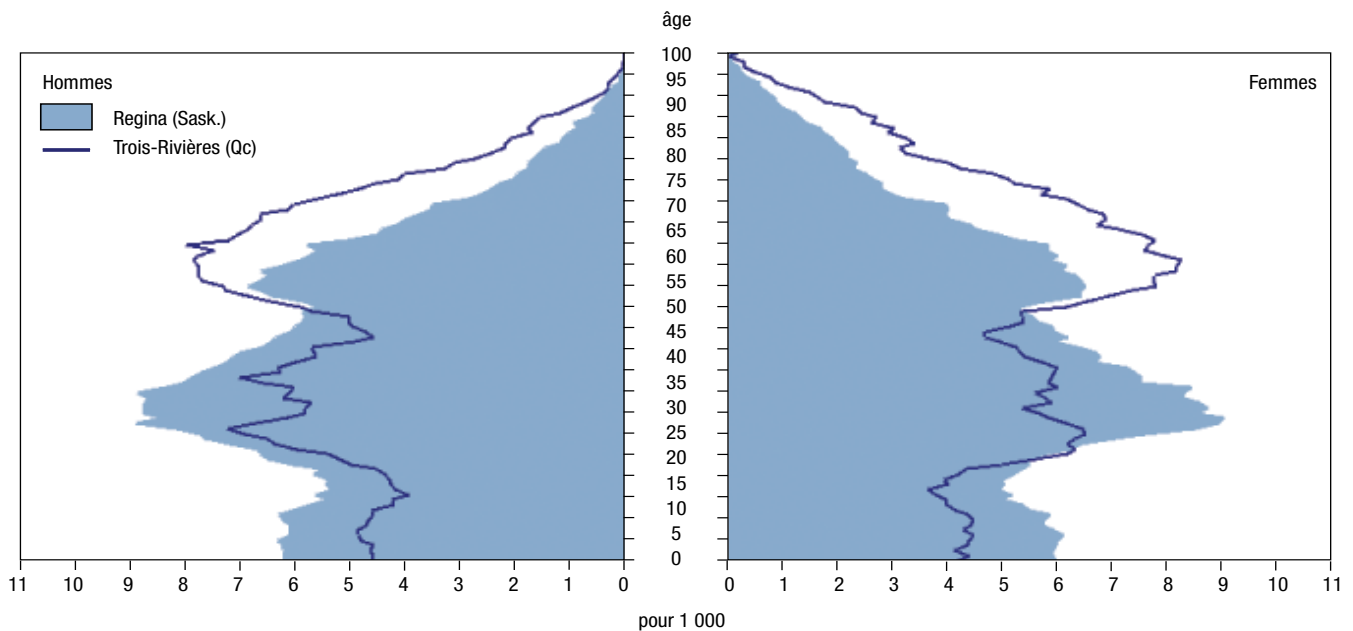
Note : Les régions métropolitaines de recensement sont classées en ordre décroissant du pourcentage de la part de la population de 65 ans et plus. Les chiffres exprimés en pourcentage ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

RMR au profil de population plus jeune et RMR au profil de population plus âgé

- La figure 1.2 permet de mettre en parallèle la pyramide des âges de la RMR de Regina, où la part des jeunes de 0 à 14 ans était la plus élevée, avec celle de Trois-Rivières, qui comptait la plus forte proportion de personnes de 65 ans et plus :
 - Le sommet de la pyramide, plus large pour Trois-Rivières que pour Regina, témoigne de la structure par âge plus vieille dans la RMR québécoise.
 - La part plus grande des 65 ans et plus à Trois-Rivières peut s'expliquer par la migration intraprovinciale (facteur de croissance déterminant) de personnes principalement âgées de 40 ans et plus depuis plusieurs années, doublé d'un taux de natalité parmi les plus faibles au pays.
 - La base plus large de la pyramide de la RMR de Regina dénote que les enfants comptent pour une part plus importante de la population dans cette RMR.
 - L'importance relative de ce groupe d'âge s'explique en partie par un taux de natalité élevé – toujours dans les cinq plus forts depuis 2006-2007.

Figure 1.2
Pyramide des âges des RMR avec la plus forte proportion des personnes âgées de 65 ans et plus (Trois-Rivières, Québec)
et avec la plus forte proportion de personnes âgées 0 à 14 ans (Regina, Saskatchewan) au 1^{er} juillet 2017



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Les RMR qui vieillissent le plus rapidement proviennent du Québec et de l'Ontario

- Même si les populations des RMR sont plus jeunes que dans le reste du pays, celles-ci vieillissent également, mais moins rapidement que dans les régions non RMR.
- D'une part, l'âge médian de la population des RMR s'est accru de 1,2 an entre le 1^{er} juillet 2007 et le 1^{er} juillet 2017, contre 2,7 ans pour les régions non RMR. D'autre part, la proportion des personnes de 65 ans et plus dans les RMR est passée de 12,6 % à 15,5 % au cours de la même période, en hausse de 2,9 points de pourcentage.
- Pour les régions non RMR, la hausse fut encore plus importante, se situant à 4,8 points de pourcentage pour s'établir à 20,1 % de personnes âgées de 65 ans et plus au 1^{er} juillet 2017.
- On observe une augmentation de l'âge médian combinée à une hausse de la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus dans presque toutes les RMR du Canada.

RMR au vieillissement plus rapide

- En ce qui a trait à la hausse de la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus entre 2007 et 2017, les plus fortes variations ont été enregistrées au sein de RMR québécoises, soit celles de Saguenay (+6,5 points de pourcentage), de Trois-Rivières (+5,9 points de pourcentage) ainsi que celles de Sherbrooke et de Québec (+5,3 points de pourcentage chacun).
- Par ailleurs, l'augmentation de l'âge médian au cours de la dernière décennie a été plus importante dans les RMR ontariennes de St. Catharines – Niagara (+3,8 ans), de Windsor (+3,5 ans) et de Barrie (+3.1 ans).

RMR au vieillissement moins rapide

- Enfin, les cinq RMR des Prairies présentaient un vieillissement de la population plus lent qu'ailleurs au pays.
- Dans chacune de ces RMR, la hausse de la proportion de la population âgée de 65 ans et plus entre 2007 et 2017 n'a pas dépassé 2,1 points de pourcentage (par rapport à +3,5 points de pourcentage pour le Canada) et la variation de l'âge médian au cours de la même période atteignait tout au plus 1,3 an (par rapport à +1,5 an pour le Canada).

Tableau 1.2**Âge médian et variation de l'âge médian des régions métropolitaines de recensement au 1^{er} juillet 2007 et 2017**

	Âge médian en 2007	Âge médian en 2017	Variation entre 2007 et 2017
		années	
Canada	39,2	40,6	1,5
Ensemble des régions métropolitaines	38,2	39,4	1,2
Abbotsford - Mission	36,6	38,8	2,2
Barrie	36,8	39,9	3,1
Brantford	38,7	41,0	2,3
Calgary	35,4	36,8	1,3
Edmonton	35,8	36,3	0,5
Grand Sudbury	40,7	42,7	2,0
Guelph	36,9	39,0	2,1
Halifax	38,6	39,6	1,0
Hamilton	39,6	41,1	1,5
Kelowna	42,8	44,6	1,8
Kingston	40,2	41,3	1,1
Kitchener - Cambridge - Waterloo	36,3	38,2	1,9
London	38,3	40,0	1,6
Moncton	39,0	41,3	2,2
Montréal	39,0	40,0	1,0
Oshawa	37,4	39,7	2,3
Ottawa - Gatineau	38,1	39,3	1,2
Ottawa - Gatineau, partie ontarienne	38,1	39,1	1,0
Ottawa - Gatineau, partie québécoise	38,0	40,0	2,0
Peterborough	42,6	44,6	2,0
Québec	41,4	42,5	1,1
Regina	36,9	36,2	-0,6
Saguenay	43,4	46,2	2,8
Saint John	40,3	43,2	2,9
Saskatoon	35,3	34,9	-0,4
Sherbrooke	40,1	41,9	1,7
St. Catharines - Niagara	42,0	45,9	3,8
St. John's	38,3	39,4	1,1
Thunder Bay	41,8	44,2	2,5
Toronto	37,2	38,8	1,6
Trois-Rivières	43,7	46,3	2,6
Vancouver	38,7	40,0	1,3
Victoria	42,8	43,8	1,1
Windsor	37,8	41,3	3,5
Winnipeg	38,4	38,1	-0,3

Note : Les données pour l'âge médian ayant été arrondies, la variation peut ne pas correspondre à la différence entre ces deux chiffres.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Section 2 : Régions économiques et portraits régionaux

Portrait régional : Provinces de l'Atlantique⁸

Les régions économiques où se trouvent les principaux centres urbains affichent les plus forts accroissements démographiques des provinces de l'Atlantique

Un taux d'accroissement qui est plus grand que -1 pour mille et plus petit que 1 pour mille est considéré, pour le reste de cette analyse, comme étant nul ou faible. Les taux sont basés sur le rapport du nombre d'événements au cours de la période (t, t+x) à la moyenne des populations de début et de fin de période. Les taux quinquennaux sont annualisés. Les estimations postcensitaires provisoires sont sujettes à révision. De futures mises à jour pourraient avoir une incidence sur l'analyse des tendances.

- La région économique (RE) d'Halifax (N.-É.) était la plus peuplée des provinces de l'Atlantique le 1^{er} juillet 2017, avec 431 721 personnes, devant les RE d'Avalon Peninsula (T.-N.-L.) et de Moncton–Richibucto (N.-B.) qui comptaient respectivement 281 333 et 216 370 personnes.
- Dans toutes les RE des provinces de l'Atlantique, la croissance démographique de 2016-2017 était inférieure à celle enregistrée au cours de l'année précédente.
- Néanmoins, la croissance démographique des RE des provinces de l'Atlantique demeure élevée comparativement à ce qui a été observé au cours des cinq dernières années. En effet, le taux d'accroissement démographique de 2016-2017 surpasse celui de la moyenne annuelle de 2012 à 2017 dans toutes les RE des provinces de l'Atlantique, à l'exception de celles de Terre-Neuve-et-Labrador.
- La RE de l'Île-du-Prince-Édouard (I.-P.-É.) a enregistré le taux d'accroissement démographique (+16,9 pour mille) le plus élevé des provinces de l'Atlantique au cours de la période allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.
- Elle était suivie par les RE d'Halifax (N.-É.) et de Moncton–Richibucto (N.-B.), avec des accroissements démographiques annuels respectifs de 15,7 pour mille et de 9,6 pour mille.
- Ces trois RE étaient celles où se trouvait le plus grand centre urbain de leur province respective, à savoir Charlottetown, Halifax et Moncton respectivement.
- Parmi les 15 RE des provinces de l'Atlantique, 8 ont vu leur population décroître du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.
- Au sein des provinces de l'Atlantique, la RE de la Côte-sud–Burin Peninsula (T.-N.-L.) a montré la plus importante décroissance de sa population (-13,8 pour mille), et ce pour une cinquième année consécutive.
- Les deux autres RE avec les plus importantes baisses de population étaient également situées à Terre-Neuve-et-Labrador : Notre Dame–Central Bonavista Bay, (T.-N.-L.) avec -8,4 pour mille et Côte-ouest–Northern Peninsula–Labrador (T.-N.-L.) avec -8,3 pour mille.

8. Les provinces de l'Atlantique englobent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

Tableau 2.1

Estimation de la population et taux d'accroissement démographique annuel des régions économiques, provinces de l'Atlantique, 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2017 et 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

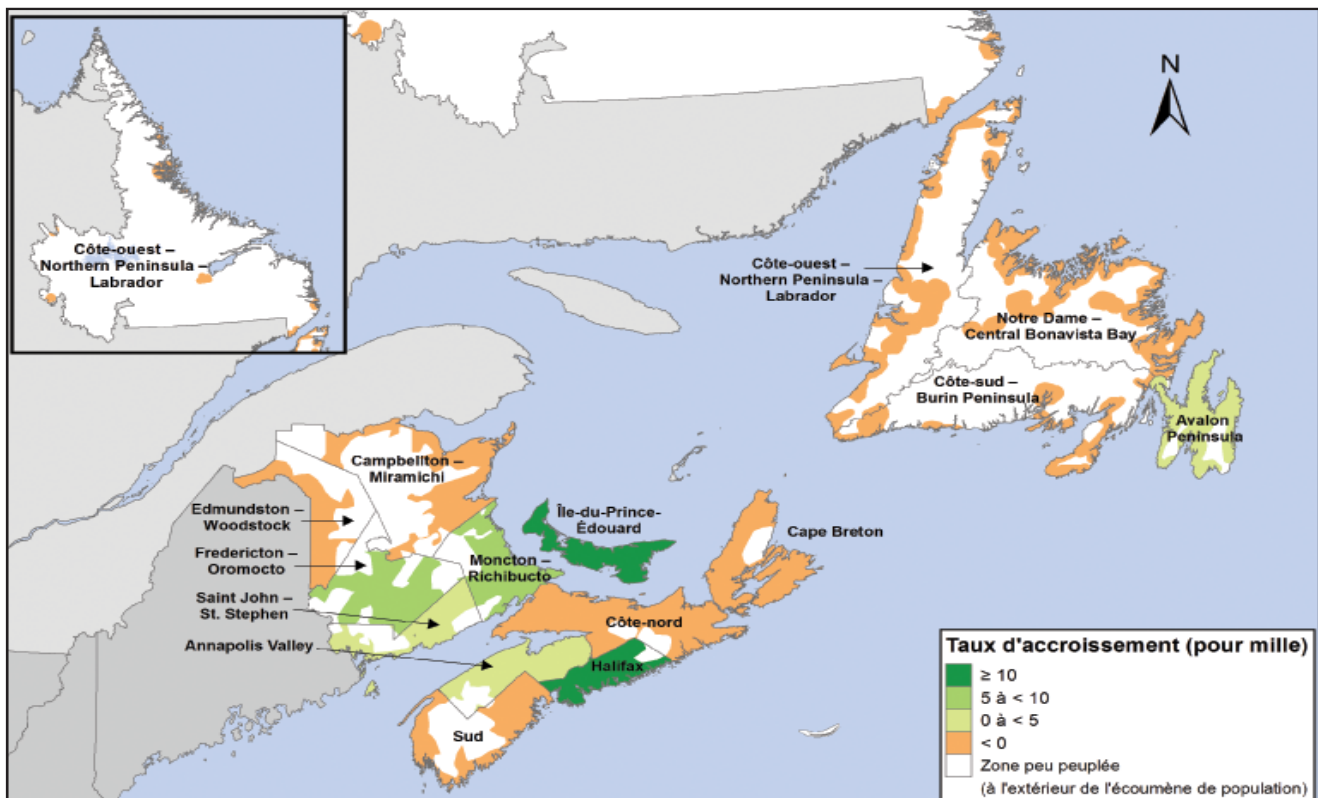
	Population au 1 ^{er} juillet			Taux d'accroissement démographique annuel	
	2012	2016	2017	2012-2017	2016-2017
	nombre			pour mille	
Canada	34 750 545	36 264 604	36 708 083	11,0	12,2
Provinces de l'Atlantique	2 373 250	2 385 779	2 394 362	1,8	3,6
Île-du-Prince-Édouard, I.-P.-É.	145 080	149 472	152 021	9,3	16,9
Halifax, N.-É.	406 794	424 975	431 721	11,9	15,7
Moncton–Richibucto, N.-B.	207 973	214 298	216 370	7,9	9,6
Fredericton–Oromocto, N.-B.	137 652	141 227	142 340	6,7	7,8
Avalon Peninsula, T.-N.-L.	271 272	280 548	281 333	7,3	2,8
Saint John–St. Stephen, N.-B.	173 337	171 962	172 317	-1,2	2,1
Annapolis Valley, N.-É.	126 070	124 784	124 808	-2,0	0,2
Sud, N.-É.	117 212	113 829	113 717	-6,1	-1,0
Côte-nord, N.-É.	157 918	153 694	153 289	-5,9	-2,6
Edmundston–Woodstock, N.-B.	80 113	77 332	77 001	-7,9	-4,3
Campbellton–Miramichi, N.-B.	157 702	152 565	151 627	-7,9	-6,2
Cape Breton, N.-É.	136 949	131 336	130 334	-9,9	-7,7
Côte-ouest–Northern Peninsula–Labrador, T.-N.-L.	107 135	105 590	104 715	-4,6	-8,3
Notre Dame–Central Bonavista Bay, T.-N.-L.	110 291	108 291	107 383	-5,3	-8,4
Côte-sud–Burin Peninsula, T.-N.-L.	37 752	35 876	35 386	-12,9	-13,8

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement démographique annuel 2016-2017.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Carte 2.1

Taux d'accroissement démographique, 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, selon la région économique, provinces de l'Atlantique



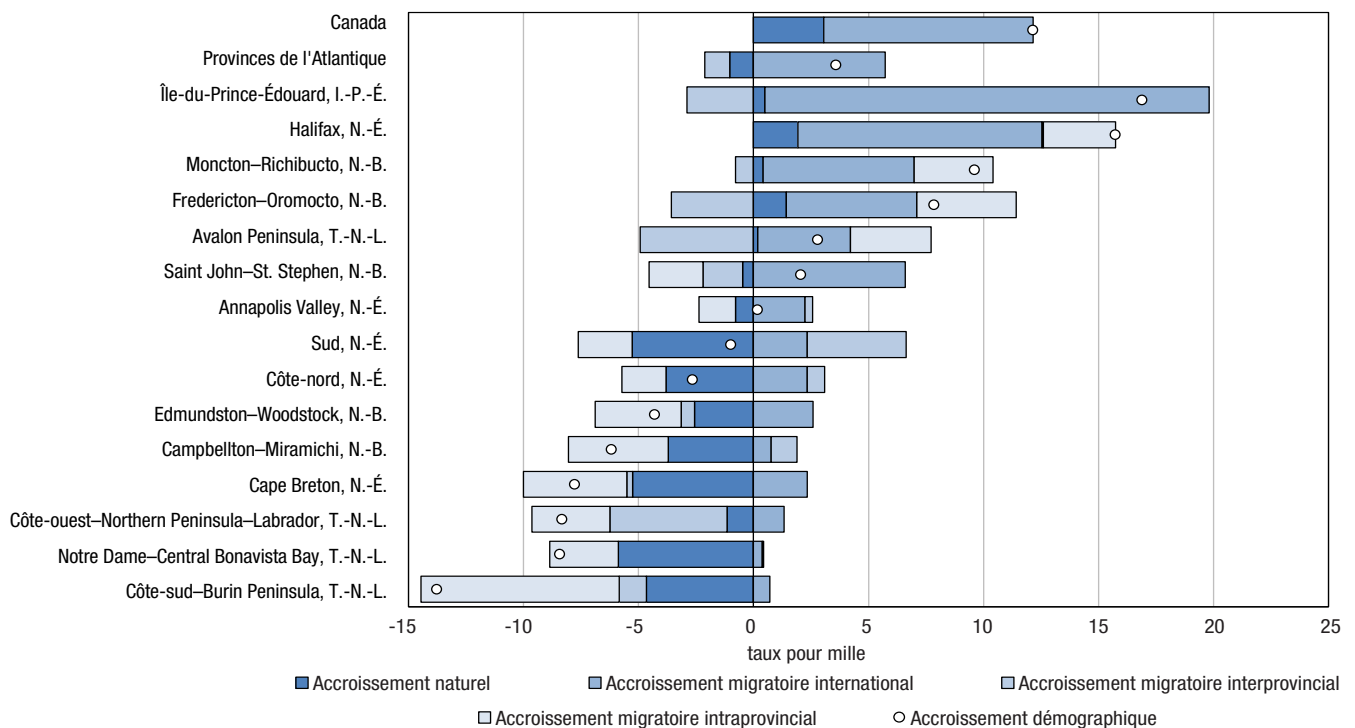
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Des gains démographiques expliqués par les migrations internationales

- Dans toutes les RE des provinces de l'Atlantique qui ont affiché un accroissement démographique positif en 2016-2017, la plus grande partie de leur croissance était expliquée par la migration internationale.
- L'accroissement migratoire international de l'Île-du-Prince-Édouard (+19,3 pour mille) a atteint le niveau le plus élevé dans les provinces de l'Atlantique, étant même deux fois plus élevé que la moyenne nationale (+9,1 pour mille).
- Halifax (N.-É.) était la seule autre RE des provinces de l'Atlantique à avoir affiché un taux d'accroissement migratoire international (+10,6 pour mille) supérieur à celui du Canada.
- Le taux d'accroissement naturel a été négatif ou nul dans presque toutes les RE des provinces de l'Atlantique, les RE d'Halifax (N.-É.) (+1,9 pour mille) et de Fredericton–Oromocto (N.-B.) (+1,4 pour mille) étant les seules exceptions.
- La RE de Notre Dame–Central Bonavista Bay (T.-N.-L.) a enregistré le plus faible taux d'accroissement naturel (-5,9 pour mille) au Canada.
- Le taux d'accroissement migratoire interprovincial a été négatif ou nul dans toutes les RE des provinces de l'Atlantique, sauf dans celles du Sud (N.-É.) (+4,3 pour mille) et de Campbellton–Miramichi (N.-B.) (+1,1 pour mille).
- En Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador, seules les régions économiques les plus peuplées ont affiché des gains attribuables à la migration intraprovinciale. Ces RE étaient Halifax (N.-É.) et l'Avalon Peninsula (T.-N.-L.), avec des hausses respectives de 1 345 et 987 personnes. Au Nouveau-Brunswick, deux RE ont affiché un solde positif au niveau de la migration intraprovinciale. Il s'agit des RE de Moncton–Richibucto (N.-B.) (+737 personnes) et de Fredericton–Oromocto (N.-B.) (+612 personnes).
- Outre les 4 RE nommées ci-dessus, toutes les autres RE des provinces de l'Atlantique ont enregistré un accroissement migratoire intraprovincial nul ou négatif, situation qui perdure depuis 2006-2007.

Graphique 2.1

Facteurs de l'accroissement démographique selon la région économique, provinces de l'Atlantique, 2016-2017



Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement démographique.

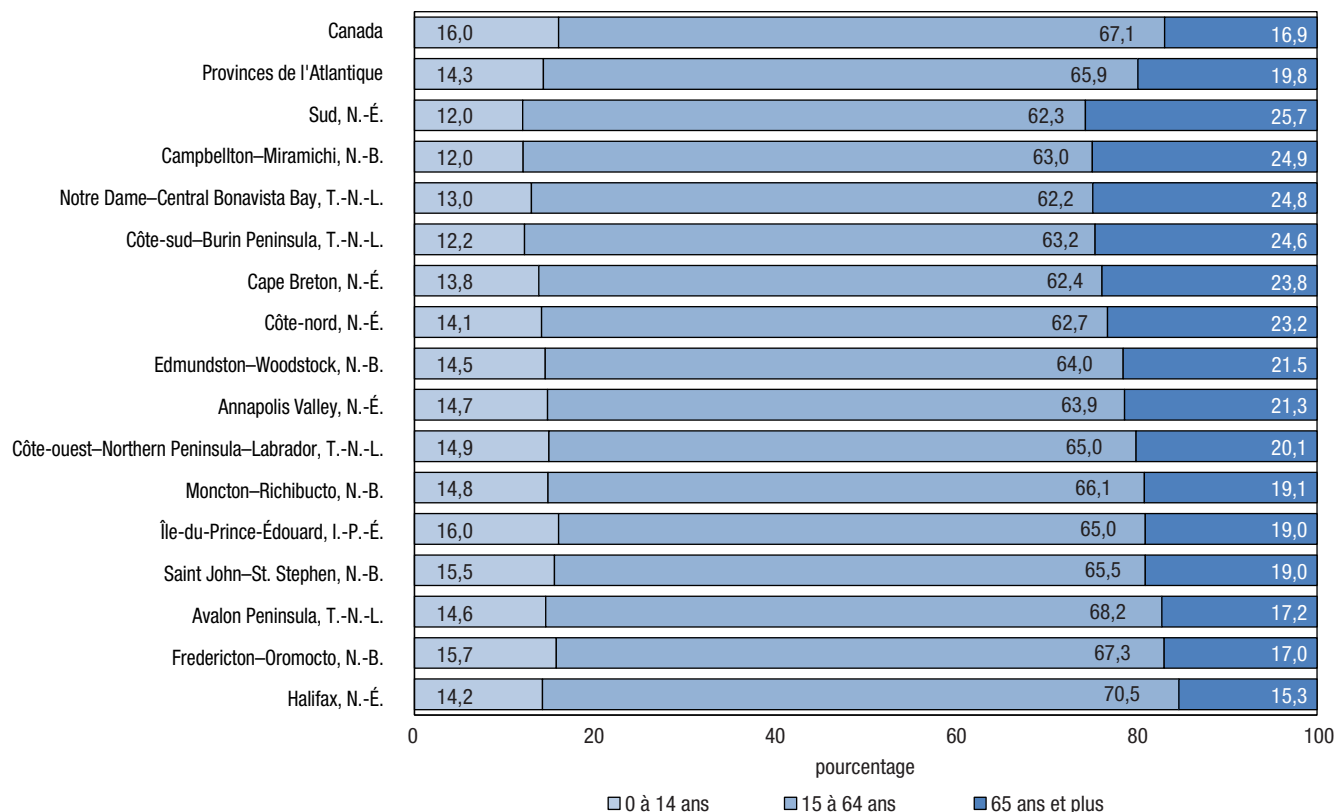
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Une structure de la population plus âgée dans l'ensemble des RE des provinces de l'Atlantique que dans le reste du Canada

Pour les besoins de cet article, divers indicateurs serviront à mesurer le vieillissement d'une population. La répartition de la population âgée de 0 à 14 ans et de 65 ans et plus, de même que l'âge médian, seront les indicateurs considérés. L'âge médian est l'âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

- Au 1^{er} juillet 2017, aucune RE des provinces de l'Atlantique ne comptait une proportion de personnes âgées de 0 à 14 ans dépassant celle de la moyenne nationale (16,0 %). De plus, la part des personnes de 65 ans et plus était plus élevée que celle du Canada en entier (16,9 %) dans toutes les RE des provinces de l'Atlantique, à l'exception de celles d'Halifax (N.-É.) (15,3 %).
- La RE du Sud (N.-É.) était l'une des deux seules au Canada où plus du quart de la population (25,7 %) était âgé d'au moins 65 ans au 1^{er} juillet 2017. La seule autre RE avec une proportion de personnes âgées plus élevée était celle de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (25,9 %) au Québec.
- Les personnes de 0 à 14 ans représentaient 16,0 % de la population de la RE de l'Île-du-Prince-Édouard (I.-P.-É.), la plus forte proportion dans les provinces de l'Atlantique. À l'inverse, c'était dans les RE du Sud (N.-É.) et de Campbellton-Miramichi (N.-B.) que les individus âgés de 0 à 14 ans comptaient pour la plus faible part (12,0 %).
- Au 1^{er} juillet 2017, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus était supérieur à celui des 0 à 14 ans dans toutes les RE des provinces de l'Atlantique. De plus, la structure par âge des RE du Sud (N.-É.), de Campbellton-Miramichi (N.-B.) et de Côte-sud-Burin Peninsula (T.-N.-L.) était particulière du fait qu'on y comptait plus du double de personnes âgées de 65 ans et plus que d'enfants de 0 à 14 ans. À l'échelle du Canada, il y avait une seule autre RE dans cette situation, soit celle de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (Qc).
- La structure par âge relativement vieille de plusieurs RE des provinces de l'Atlantique s'explique par une fécondité qui s'est maintenue à des niveaux plus faibles que dans le reste du pays pendant plusieurs années⁹. Ainsi, les taux d'accroissement naturel sont demeurés négatifs dans plusieurs RE au cours de la dernière décennie et tendent à diminuer.
- De surcroît, la persistance d'un solde migratoire interprovincial déficitaire, surtout chez les personnes âgées de 18 à 29 ans, contribue au vieillissement de la population des RE des provinces de l'Atlantique. En effet, l'accroissement migratoire interprovincial de ce groupe d'âge en 2016-2017 est resté négatif dans toutes les RE des provinces de l'Atlantique, sauf dans celle d'Halifax (N.-É.) où il y a eu davantage de jeunes adultes qui sont arrivés d'une autre province ou d'un autre territoire que l'inverse.
- L'impact de ces pertes migratoires interprovinciales sur le vieillissement démographique est plus nettement perceptible dans les RE à prédominance rurale. Ainsi, les proportions de personnes âgées de 65 ans et plus sont particulièrement élevées dans les RE plutôt rurales et celles où ne se trouvent qu'un ou des centres urbains secondaires. En contrepartie, dans les provinces de l'Atlantique, les plus faibles proportions de personnes âgées de 65 ans et plus étaient observées dans des RE englobant une RMR (Halifax, St. John's, Moncton, Saint John) ou le centre urbain qui abrite la capitale provinciale (Charlottetown, Fredericton).

9. Statistique Canada, Taux brut de natalité, taux de fécondité par groupe d'âge et indice synthétique de fécondité (naissances vivantes), Canada, provinces et territoires, tableau CANSIM 102-4505 (<http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&retrLang=fra&id=1024505&pattern=&stByVal=1&p1=1&p2=-1&tabMode=dataTable&csid=>). Page visitée le 18 décembre 2017.

Graphique 2.2**Répartition de la population selon le groupe d'âge et la région économique, provinces de l'Atlantique, au 1^{er} juillet 2017**

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du pourcentage de la part de la population de 65 ans et plus. Les chiffres exprimés en pourcentage ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Côte-sud–Burin Peninsula est la RE où l'âge médian a le plus augmenté au cours des 10 dernières années dans l'ensemble du Canada

- Entre le 1^{er} juillet 2007 et le 1^{er} juillet 2017, la hausse de l'âge médian de chacune des 15 RE à l'exception d'Halifax (N.-É.) était supérieure à celle constatée à l'échelle nationale (+1,5 an). Ce constat témoigne d'un vieillissement plus rapide de l'ensemble des RE des provinces de l'Atlantique par rapport au reste du Canada. Parmi les 10 RE du Canada où l'âge médian a le plus augmenté au cours de la période de 2007 à 2017, 7 d'entre elles étaient dans les provinces de l'Atlantique.
- Néanmoins, au 1^{er} juillet 2017, l'âge médian de la RE d'Halifax (N.-É.) demeurait inférieur (39,7 ans) à celui du Canada (40,6 ans). Outre Halifax, aucune autre RE des provinces de l'Atlantique n'affichait un âge médian inférieur à celui du Canada.
- Le vieillissement de la population a été plus rapide dans la RE de Côte-sud–Burin Peninsula (T.-N.-L.) que dans toutes les autres RE des provinces de l'Atlantique et du Canada. L'âge médian y est ainsi passé de 44,5 ans à 51,6 ans entre 2007 et 2017, pour une augmentation de 7,1 ans.
- À l'échelle du Canada, seulement cinq RE affichaient un âge médian supérieur à 50 ans en date du 1^{er} juillet 2017. Quatre de ces cinq RE étaient situées dans les provinces de l'Atlantique, soit celles de Côte-sud–Burin Peninsula (T.-N.-L.) (51,6 ans), du Sud (N.-É.) (51,2 ans), de Campbellton–Miramichi (N.-B.) (51,2 ans) et de Notre Dame–Central Bonavista Bay (T.-N.-L.) (50,7 ans).

Tableau 2.2**Âge médian et variation de l'âge médian des régions économiques, provinces de l'Atlantique, 1^{er} juillet 2007 et 2017**

	Âge médian en 2007	Âge médian en 2017	Variation entre 2007 et 2017
		années	
Canada	39,2	40,6	1,5
Provinces de l'Atlantique	41,7	45,0	3,3
Côte-sud-Burin Peninsula, T.-N.-L.	44,5	51,6	7,1
Campbellton-Miramichi, N.-B.	44,3	51,2	7,0
Sud, N.-É.	44,9	51,2	6,3
Notre Dame-Central Bonavista Bay, T.-N.-L.	44,9	50,7	5,9
Edmundston-Woodstock, N.-B.	42,4	48,0	5,5
Côte-ouest-Northern Peninsula-Labrador, T.-N.-L.	41,9	46,6	4,7
Cape Breton, N.-É.	44,5	49,2	4,7
Côte-nord, N.-É.	43,5	48,1	4,6
Annapolis Valley, N.-É.	42,3	46,9	4,6
Saint John-St. Stephen, N.-B.	40,8	44,3	3,5
Île-du-Prince-Édouard, I.-P.-É.	40,9	43,5	2,6
Moncton-Richibucto, N.-B.	41,1	43,7	2,6
Avalon Peninsula, T.-N.-L.	40,1	42,2	2,0
Fredericton-Oromocto, N.-B.	38,9	40,8	1,9
Halifax, N.-É.	38,6	39,7	1,0

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant de la variation de l'âge médian entre 2007 et 2017. Les données pour l'âge médian ayant été arrondies, la variation peut ne pas correspondre à la différence entre ces deux chiffres.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Portrait régional : Québec

Les plus fortes croissances de population au Québec ont été enregistrées à Laval et dans les Laurentides

- Entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017, le plus fort accroissement démographique a été enregistré dans la région de Laval (+14,3 pour mille), suivi des Laurentides (+12,9 pour mille).
- Les RE de Laval et des Laurentides étaient les deux seules régions au Québec avec une croissance supérieure à celle du Canada en entier (+12,2 pour mille).
- Montréal (+12,1 pour mille) et Lanaudière (+10,3 pour mille) occupaient la troisième et quatrième place des plus importantes croissances démographiques. Pour la RE de Montréal, il s'agissait de la plus forte croissance démographique depuis 2001, début de la période couverte par le présent article.
- La RE de Montréal comptait 2 033 189 habitants au 1^{er} juillet 2017, soit 24,2 % de la population de la province.

Tableau 2.3

Estimation de la population et taux d'accroissement démographique annuel des régions économiques, Québec, 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2017 et 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

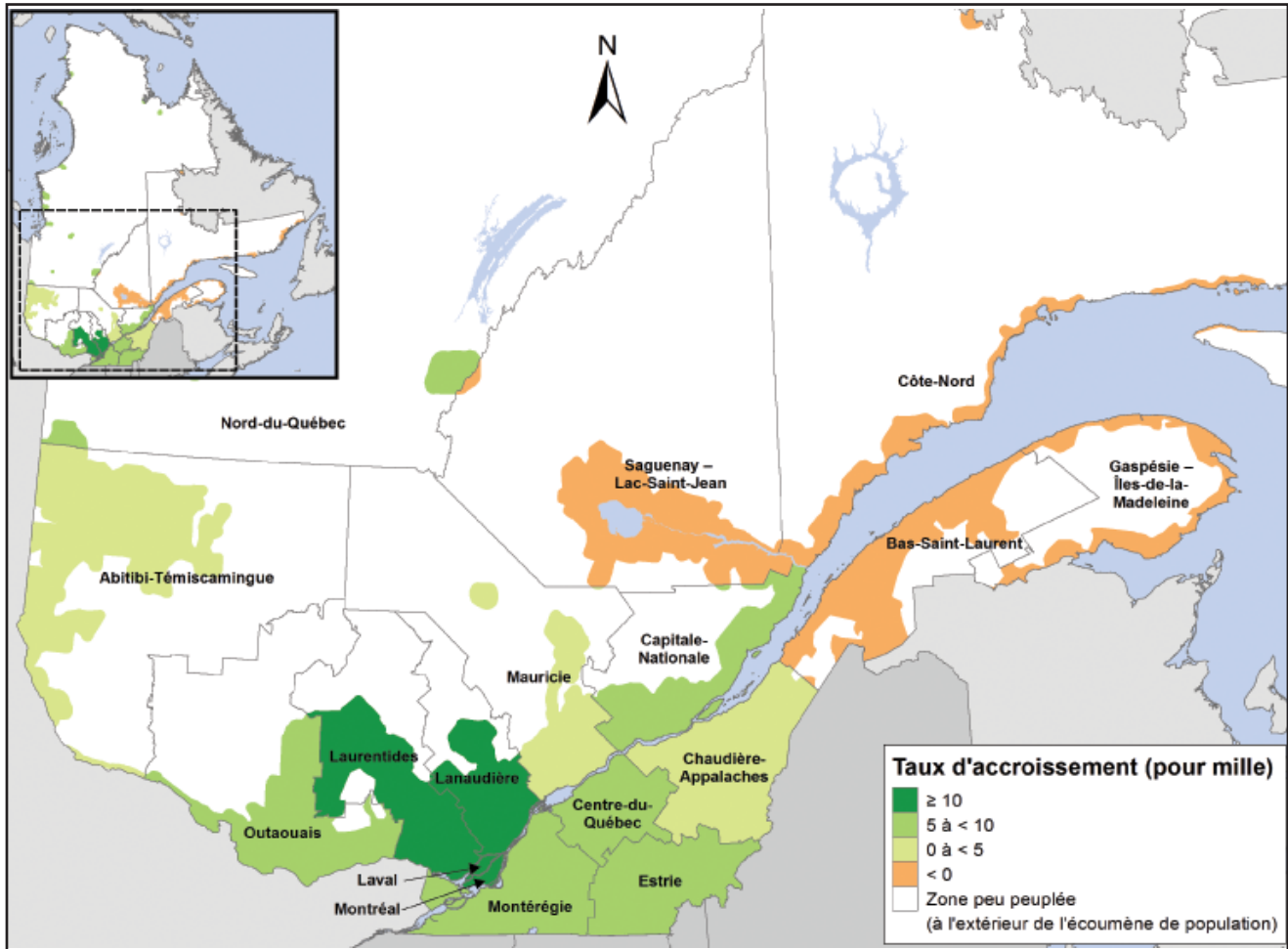
	Population au 1 ^{er} juillet			Taux d'accroissement démographique annuel	
	2012	2016	2017	2012-2017	2016-2017
	nombre			pour mille	
Canada	34 750 545	36 264 604	36 708 083	11,0	12,2
Québec	8 085 906	8 321 888	8 394 034	7,5	8,6
Laval, Qc	412 021	431 208	437 413	12,0	14,3
Laurentides, Qc	574 654	601 588	609 421	11,7	12,9
Montréal, Qc	1 938 385	2 008 777	2 033 189	9,5	12,1
Lanaudière, Qc	483 936	501 957	507 154	9,4	10,3
Montérégie, Qc	1 484 598	1 536 242	1 550 534	8,7	9,3
Outaouais, Qc	377 812	389 213	392 785	7,8	9,1
Estrie, Qc	315 869	324 517	327 089	7,0	7,9
Centre-du-Québec, Qc	237 944	243 730	245 610	6,3	7,7
Nord-du-Québec, Qc	43 519	45 025	45 367	8,3	7,6
Capitale-Nationale, Qc	717 099	737 497	742 452	6,9	6,7
Chaudière-Appalaches, Qc	416 878	424 709	426 791	4,7	4,9
Mauricie, Qc	266 245	268 261	269 289	2,3	3,8
Abitibi-Témiscamingue, Qc	147 577	147 888	147 909	0,4	0,1
Bas-Saint-Laurent, Qc	201 264	199 934	199 534	-1,7	-2,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean, Qc	278 120	277 104	276 509	-1,2	-2,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Qc	94 255	91 707	91 442	-6,1	-2,9
Côte-Nord, Qc	95 730	92 531	91 546	-8,9	-10,7

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement démographique annuel 2016-2017.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Carte 2.2

Taux d'accroissement démographique, 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, selon la région économique, Québec



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Des décroissances démographiques dans les RE éloignées des régions les plus densément peuplées

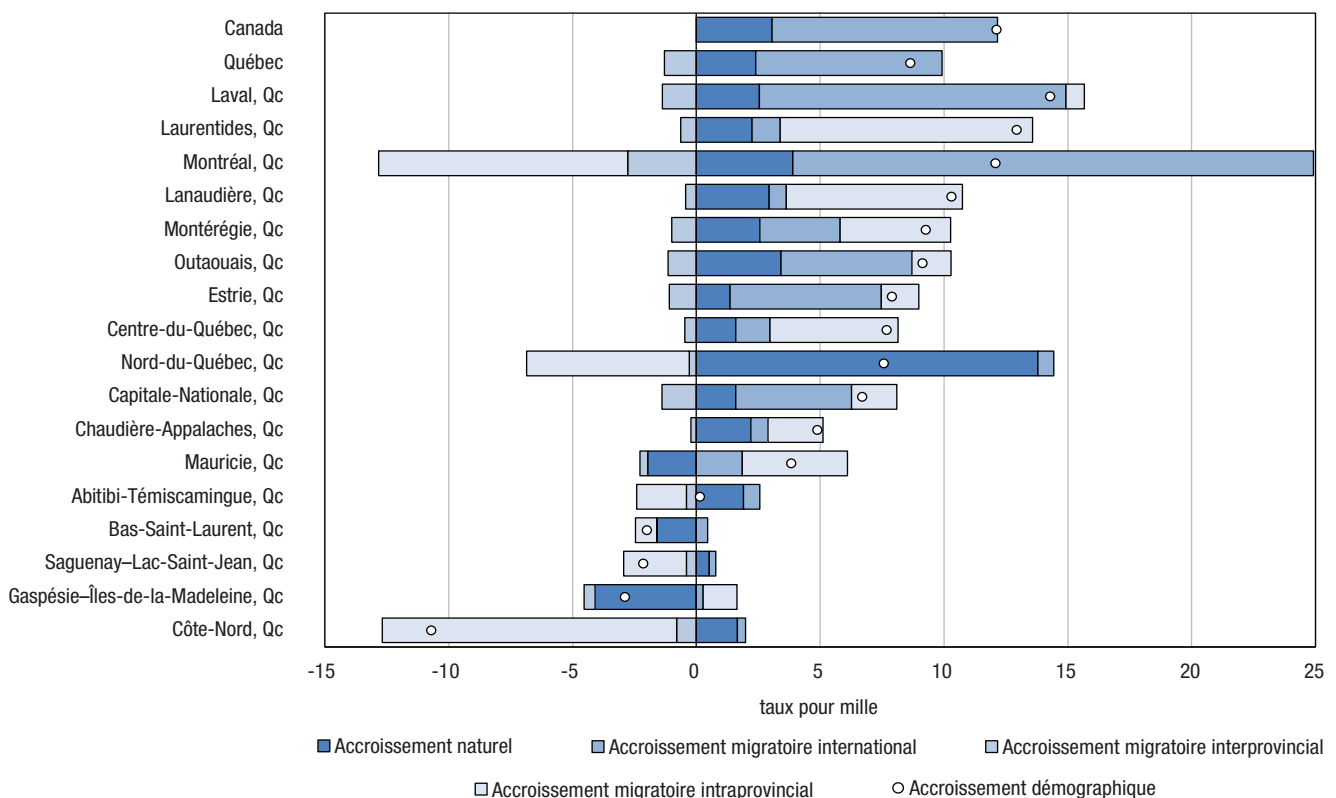
- En 2016-2017, les quatre RE du Québec ayant affiché des décroissances de leur population étaient localisées loin des régions les plus densément peuplées.
- À l'échelle de la province, la population qui a connu la plus forte décroissance était celle de la Côte-Nord. Cette RE totalisait 91 546 habitants au 1^{er} juillet 2017, en baisse de 985 personnes (-10,7 pour mille) par rapport à l'année précédente. La Côte-Nord affichait également la quatrième plus forte décroissance au pays.
- La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine était seconde au Québec en termes de décroissance, soit -2,9 pour mille.
- Deux autres régions ont présenté une baisse de population significative, soit le Saguenay-Lac-Saint-Jean (-2,1 pour mille) et le Bas-Saint-Laurent (-2,0 pour mille).

Des facteurs de croissance diversifiés selon la RE au Québec

- La RE du Nord-du-Québec s'est nettement démarquée des autres RE québécoises en ce qui concerne l'accroissement naturel.
- Un surplus considérable de naissances par rapport aux décès lui a permis d'afficher le plus fort taux d'accroissement naturel (+13,8 pour mille) de la province, loin devant Montréal (+3,9 pour mille) en deuxième position. Il s'agissait également du taux le plus élevé parmi les régions de l'est et du centre du Canada et du cinquième plus fort taux au Canada.
- Ailleurs au Québec, le nombre de naissances a surpassé le nombre des décès dans la plupart des RE, sauf en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, en Mauricie et au Bas-Saint-Laurent, qui ont présenté des taux d'accroissement naturel respectifs de -4,1 pour mille, de -2,0 pour mille et de -1,6 pour mille.

Graphique 2.3

Facteurs de l'accroissement démographique selon la région économique, Québec, 2016-2017



Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement démographique.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

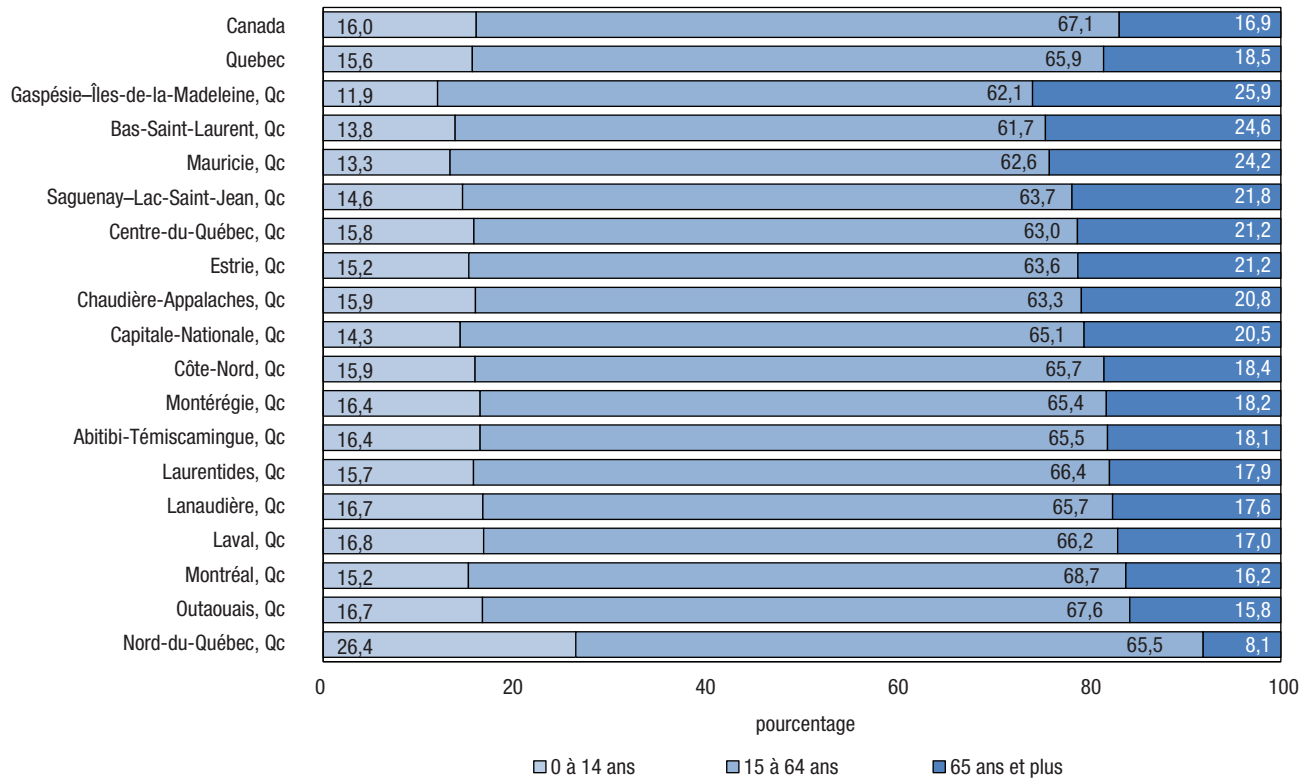
- La RE de Montréal se distingue des autres RE du Québec en raison de l'importance de la migration internationale comme facteur principal d'accroissement démographique.
- Avec un taux net de croissance migratoire internationale (immigrants et résidents non permanents inclus) de 21,0 pour mille, Montréal a affiché la deuxième plus forte valeur à l'échelle canadienne pour une RE, derrière celle de Winnipeg (Man.) qui présentait un taux de 22,4 pour mille.
- Le solde de la migration internationale pour la RE de Montréal s'établissait à 42 469 en 2016-2017, ce qui représentait 67,6 % des migrations internationales nettes de la province.
- Au Québec, la deuxième plus forte croissance attribuable à la migration internationale a été observée dans la RE de Laval (+12,4 pour mille, pour un solde de +5 375 personnes).

- Toutes les RE du Québec ont présenté un bilan déficitaire ou nul en matière de migration interprovinciale.
- L'impact de ce facteur est toutefois demeuré généralement marginal, les taux de migration interprovinciale étant considérés comme nuls ou faibles dans plus de la moitié des RE québécoises (11 sur 17), alors qu'il ne constituait pas le principal facteur de croissance ou de décroissance des autres RE.
- Au sein de la province, la RE de Montréal est celle qui a affiché la plus forte diminution de population due à la migration interprovinciale (-2,8 pour mille, pour un solde de -5 600 personnes).
- Concernant la migration intraprovinciale, la principale dynamique migratoire est caractérisée par les mouvements en partance de la région de Montréal vers ses régions périphériques.
- Montréal a affiché un solde de -20 337 personnes, pour un taux de -10,1 pour mille, alors que la Montérégie, les Laurentides et Lanaudière ont affiché de forts soldes positifs (respectivement + 6 885, + 6 165 et + 3 587 personnes).
- Le taux le plus élevé à l'échelle provinciale et le troisième plus élevé du Canada se retrouvait dans les Laurentides (+10,2 pour mille). À l'opposé, le plus faible taux de la province était celui de la Côte-Nord (-11,9 pour mille).
- Par ailleurs, les diminutions de population enregistrées dans les RE du Saguenay et de la Côte-Nord s'expliquaient surtout par des échanges migratoires intraprovinciaux déficitaires.

La plupart des RE du Québec parmi les plus âgées au pays... mais quelques exceptions persistent

- Au Québec, la population de la majorité des RE présentait une structure démographique plus vieille que celle du Canada en entier.
- La RE de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine se distinguait en regard de sa proportion de personnes de 65 ans et plus (25,9 %), soit la plus forte valeur au Québec et au Canada en date du 1^{er} juillet 2017.
- La RE de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine comportait également la plus faible part de 0 à 14 ans (11,9 %) au pays.
- La Mauricie et le Bas-Saint-Laurent se retrouvaient également parmi les 10 régions canadiennes les plus vieilles, tant en termes de leur proportion de personnes de 65 ans et plus que de leur proportion d'enfants de 0 à 14 ans.

Graphique 2.4
Répartition de la population selon le groupe d'âge et la région économique, Québec, au 1^{er} juillet 2017



Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du pourcentage de la part de la population de 65 ans et plus. Les chiffres exprimés en pourcentage ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

- Les RE du Nord-du-Québec et de l'Outaouais montraient des indicateurs témoignant de la jeunesse relative de leur population par rapport à la moyenne nationale, leur part de 65 ans et plus se situant sous la moyenne canadienne et leur proportion de 0 à 14 ans étant supérieure à celle du pays en entier.
- À cet égard, la proportion de personnes âgées de 0 à 14 ans était une fois et demie plus élevée dans la RE du Nord-du-Québec que la moyenne nationale (26,4 % et 16,0 % respectivement) et celle des 65 ans et plus n'était que la moitié de celle du pays (8,1 % contre 16,9 %).

Tableau 2.4
Âge médian et variation de l'âge médian des régions économiques, Québec, 1^{er} juillet 2007 et 2017

	Âge médian en 2007	Âge médian en 2017	Variation entre 2007 et 2017
	années		
Canada	39,2	40,6	1,5
Québec	40,7	42,2	1,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Qc	46,3	52,5	6,2
Bas-Saint-Laurent, Qc	45,0	49,9	4,9
Mauricie, Qc	45,2	49,1	3,9
Côte-Nord, Qc	40,9	44,8	3,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean, Qc	43,4	46,9	3,5
Chaudière-Appalaches, Qc	41,7	44,7	3,0
Laurentides, Qc	40,6	43,6	3,0
Centre-du-Québec, Qc	41,8	44,6	2,8
Estrie, Qc	41,7	44,2	2,5
Lanaudière, Qc	40,5	42,7	2,2
Montérégie, Qc	40,5	42,6	2,1
Outaouais, Qc	39,4	41,3	2,0
Abitibi-Témiscamingue, Qc	41,0	43,1	2,0
Nord-du-Québec, Qc	28,3	30,2	1,9
Laval, Qc	40,0	41,6	1,5
Capitale-Nationale, Qc	42,5	43,3	0,8
Montréal, Qc	38,8	38,7	-0,1

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant de la variation de l'âge médian entre 2007 et 2017. Les données pour l'âge médian ayant été arrondies, la variation peut ne pas correspondre à la différence entre ces deux chiffres.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

L'âge médian de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est le plus élevé au Canada

- En plus d'être la RE où l'on retrouvait la plus forte proportion de personnes de 65 ans et plus et la plus faible proportion de personnes de 0 à 14 ans, la RE de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est aussi celle où le vieillissement de la population s'est produit au rythme le plus rapide au Québec.
- Entre le 1^{er} juillet 2007 et le 1^{er} juillet 2017, l'âge médian de sa population est passé de 46,3 ans à 52,5 ans, ce qui représente une hausse de 6,2 ans, comparativement à une hausse de 1,5 année à l'échelle canadienne. Cette RE présente également l'âge médian le plus élevé au pays.
- L'âge médian a augmenté dans toutes les RE du Québec sauf celle de Montréal où il a légèrement diminué de 0,1 an entre 2007 et 2017, la RE de Québec (+0,8 an) ayant par ailleurs enregistré une augmentation en deçà de la moyenne provinciale (+1,5 an). Cette situation s'explique notamment par l'importance de la migration internationale à Montréal, impliquant par ailleurs une majorité de personnes de moins de 35 ans (80,1 % en moyenne pour 2006-2007 et 2016-2017).

Portrait régional : Ontario

Les RE les plus peuplées sont aussi celles qui croissent le plus rapidement

- Pour la période s'étendant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017 et parmi toutes les régions économiques de l'Ontario, les RE ayant enregistré la plus forte croissance étaient celles de Toronto et de Kitchener-Waterloo-Barrie (+18,8 pour mille chacune).
- Les trois autres RE se situant au-dessus du niveau national (+12,2 pour mille) étaient Ottawa (+16,8 pour mille), London (+15,3 pour mille) et Hamilton-Niagara Peninsula (+12,8 pour mille).
- En hausse de 124 110 personnes au cours de la dernière année, la RE de Toronto dénombrait 6 654 682 habitants au 1^{er} juillet 2017, soit un peu moins que la moitié de la population de l'Ontario (46,9 %). Elle constituait d'ailleurs la RE la plus peuplée au pays.
- Les RE de Hamilton-Niagara Peninsula, d'Ottawa et de Kitchener-Waterloo-Barrie totalisaient quant à elles respectivement 1 492 632 (10,5 %), 1 371 605 (9,7 %) et 1 363 412 habitants (9,6 %).

Tableau 2.5

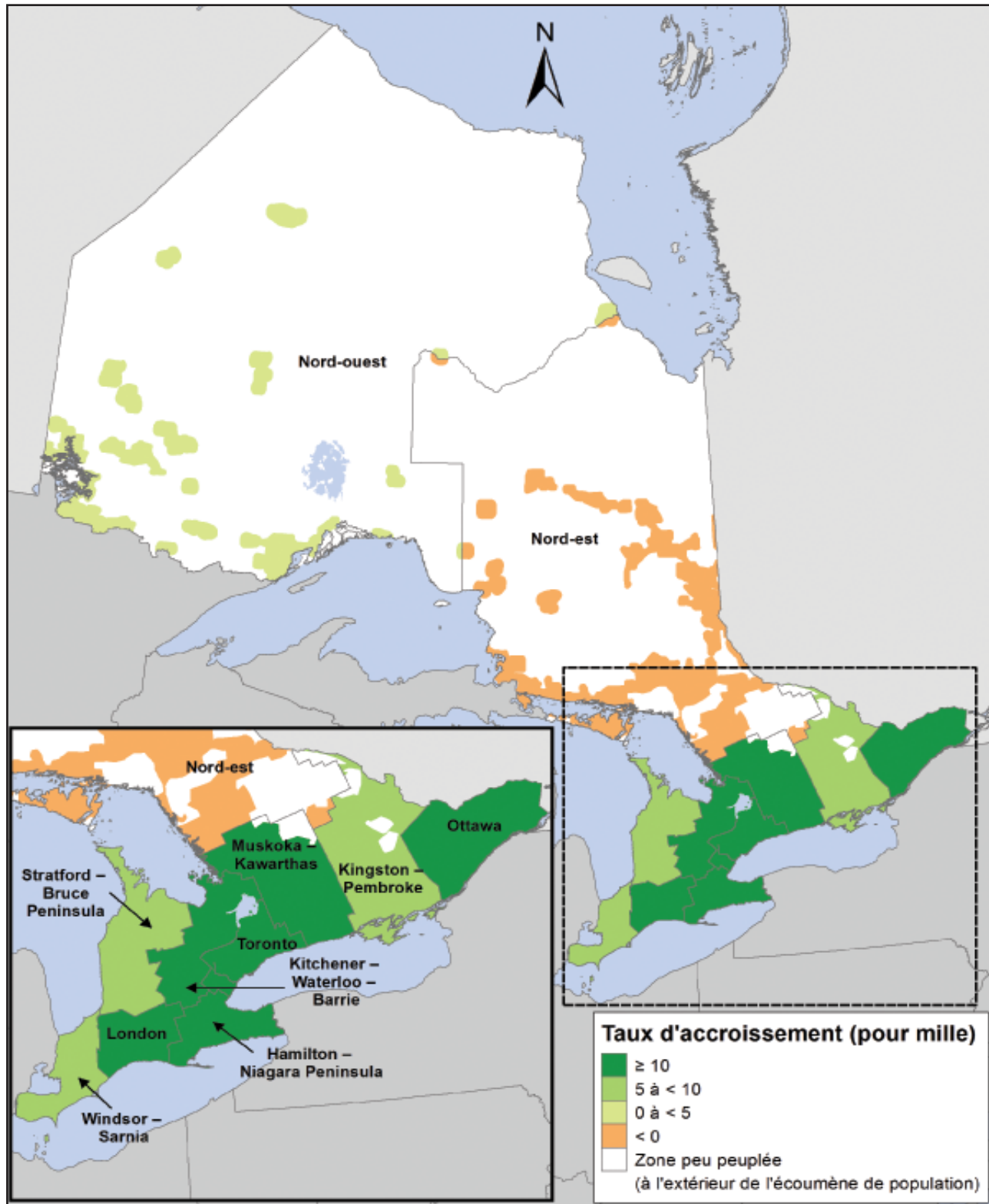
Estimation de la population et taux d'accroissement démographique annuel des régions économiques, Ontario, 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2017 et 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

	Population au 1 ^{er} juillet			Taux d'accroissement démographique annuel	
	2012	2016	2017	2012-2017	2016-2017
	nombre			pour mille	
Canada	34 750 545	36 264 604	36 708 083	11,0	12,2
Ontario	13 413 702	13 976 320	14 193 384	11,3	15,4
Toronto, Ont.	6 173 134	6 530 572	6 654 682	15,0	18,8
Kitchener–Waterloo–Barrie, Ont.	1 271 638	1 337 953	1 363 412	13,9	18,8
Ottawa, Ont.	1 297 978	1 348 707	1 371 605	11,0	16,8
London, Ont.	657 403	680 692	691 172	10,0	15,3
Hamilton–Niagara Peninsula, Ont.	1 423 220	1 473 682	1 492 632	9,5	12,8
Muskoka–Kawartha, Ont.	378 025	387 436	391 932	7,2	11,5
Kingston–Pembroke, Ont.	466 908	473 225	477 256	4,4	8,5
Windsor–Sarnia, Ont.	638 685	643 565	648 649	3,1	7,9
Stratford–Bruce Peninsula, Ont.	300 067	303 056	305 057	3,3	6,6
Nord-ouest, Ont.	240 431	238 972	239 345	-0,9	1,6
Nord-est, Ont.	566 213	558 460	557 642	-3,1	-1,5

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement démographique annuel 2016-2017.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Carte 2.3
Taux d'accroissement démographique, 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, selon la région économique, Ontario



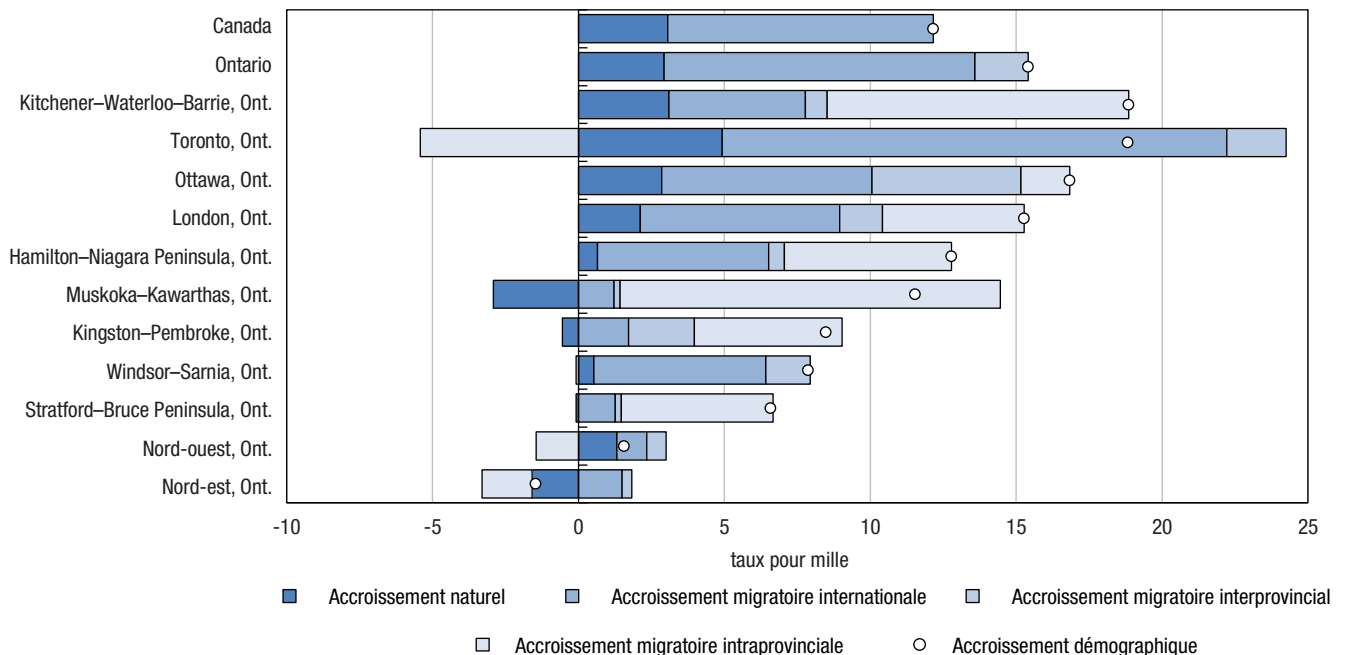
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Seule la population de la RE du Nord-est de l'Ontario a diminué au cours de la dernière année

- Parmi les RE de l'Ontario, la seule région ayant connu une décroissance est celle du Nord-est, sa population ayant fléchi de 818 habitants (-1,5 pour mille) entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017.
- En comparaison avec les taux annualisés de la période 2012-2017 des RE de l'Ontario, le rythme de croissance de la population en 2016-2017 s'est accéléré bien au-delà de la moyenne des cinq dernières années dans toutes les RE de l'Ontario, la décroissance de la RE du Nord-est s'étant également amoindrie.
- La RE de Toronto a enregistré le plus fort taux d'accroissement naturel parmi les RE de l'Ontario, lequel s'élevait à 4,9 pour mille et correspondait à une hausse de 32 523 personnes (70 167 naissances et 37 644 décès).
- La RE de Muskoka–Kawarthas a enregistré le taux d'accroissement naturel le plus faible en Ontario (-2,9 pour mille), soit une perte nette de 1 137 personnes (3 207 naissances et 4 344 décès).

Graphique 2.5

Facteurs de l'accroissement démographique selon la région économique, Ontario, 2016-2017



Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement démographique.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

- Parmi les 11 RE de l'Ontario, 6 devaient la plus grande partie de leur accroissement démographique à la migration internationale : Toronto, Ottawa, London, Windsor–Sarnia, Hamilton–Niagara Peninsula et le Nord-est.
- Principal levier de sa croissance, le taux de migration internationale de la RE de Toronto (+17,3 pour mille) a atteint la valeur la plus élevée parmi toutes les RE de l'Ontario et la cinquième plus élevée au Canada. Son solde de la migration internationale s'établissait à 113 956, ce qui représentait 76,0 % du total de la province.
- Entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017, le bilan migratoire interprovincial a été positif pour l'ensemble des onze RE ontariennes.
- La RE présentant la plus forte croissance fut Ottawa (+5,1 pour mille), ayant d'ailleurs enregistré la troisième plus forte croissance à ce chapitre au pays.
- Aucune RE de l'Ontario n'a compté la migration interprovinciale comme principal facteur de croissance.

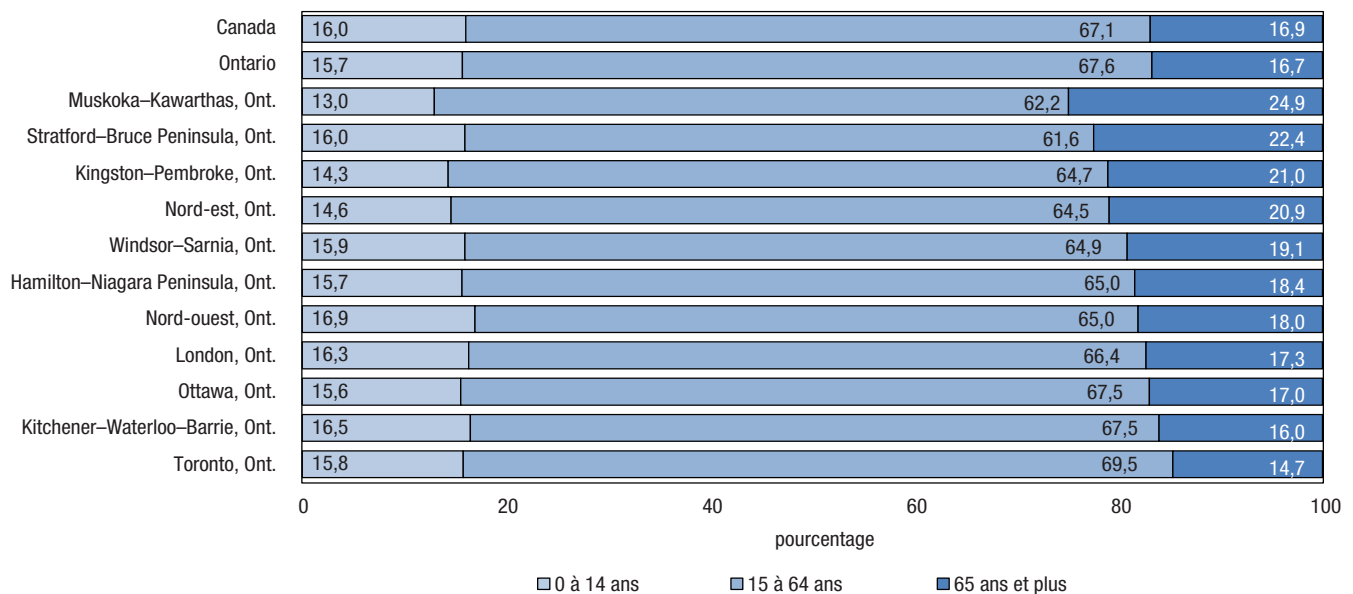
- La dynamique migratoire intraprovinciale ontarienne gravitait autour de Toronto, les personnes y sortant davantage qu'elles y entraient au profit des RE périphériques.
- En effet, cette RE affichait un taux négatif de -5,4 pour mille, ou une perte nette de 35 729 personnes.
- Les principales bénéficiaires étaient les RE adjacentes, soit Muskoka–Kawarthas (+13,0 pour mille), Kitchener–Waterloo–Barrie (+10,3 pour mille) et Hamilton–Niagara Peninsula (+5,7 pour mille). Muskoka–Kawarthas affichait par ailleurs le solde migratoire intraprovincial le plus élevé au Canada.
- Quant à la RE du Nord-est, elle a affiché une décroissance au cours de la dernière année. Des pertes nettes au chapitre de la migration intraprovinciale en étaient la principale cause ainsi qu'un nombre de décès excédentaire par rapport aux naissances.

Les structures par âge des RE de Toronto, de Kitchener-Waterloo-Barrie et de London plus jeunes que celle du Canada

- Au 1^{er} juillet 2017, la RE Muskoka–Kawarthas était celle pour laquelle le groupe des personnes âgées de 65 ans et plus représentait la plus importante part de sa population (24,9 %) au sein de la province.
- Cette RE se classait au quatrième rang à l'échelle canadienne.
- Muskoka–Kawarthas était également la RE où le groupe d'âge des 0 à 14 ans avait la moins grande importance relative (13,0 %) parmi les RE ontariennes, et la cinquième proportion la plus faible au Canada.

Graphique 2.6

Répartition de la population selon le groupe d'âge et la région économique, Ontario, au 1^{er} juillet 2017



Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du pourcentage de la part de la population de 65 ans et plus. Les chiffres exprimés en pourcentage ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

- Les RE de l'Ontario présentaient des profils par âge diversifiés en 2016-2017.
- Ainsi, la RE de Kitchener–Waterloo–Barrie était la seule où l'on trouvait à la fois une part de personnes âgées de 0 à 14 ans plus élevée que pour le Canada ainsi qu'une proportion moindre de personnes âgées de 65 ans et plus par rapport à la proportion canadienne.
- Seulement trois des RE de l'Ontario affichaient un âge médian inférieur à celui du Canada (40,6 ans), avec 38,9 ans pour Toronto, et 40,2 ans pour Kitchener–Waterloo–Barrie et London.
- C'est la RE du Nord-ouest qui comportait la plus forte proportion d'enfants de 0 à 14 ans (16,9 %).

Tableau 2.6**Âge médian et variation de l'âge médian des régions économiques, Ontario, 1^{er} juillet 2007 et 2017**

	Âge médian en 2007	Âge médian en 2017	Variation entre 2007 et 2017
		années	
Canada	39,2	40,6	1,5
Ontario	38,7	40,6	1,9
Muskoka–Kawartha, Ont.	44,9	49,8	5,0
Windsor–Sarnia, Ont.	39,3	43,0	3,7
Stratford–Bruce Peninsula, Ont.	42,8	46,2	3,3
Nord-est, Ont.	42,8	45,8	3,1
Kingston–Pembroke, Ont.	42,1	45,0	2,9
Kitchener–Waterloo–Barrie, Ont.	37,8	40,2	2,4
Nord-ouest, Ont.	39,8	41,9	2,1
Hamilton–Niagara Peninsula, Ont.	40,1	42,2	2,0
London, Ont.	38,5	40,2	1,7
Ottawa, Ont.	39,4	41,0	1,6
Toronto, Ont.	37,3	38,9	1,6

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant de la variation de l'âge médian entre 2007 et 2017. Les données pour l'âge médian ayant été arrondies, la variation peut ne pas correspondre à la différence entre ces deux chiffres.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Les populations des RE de l'Ontario vieillissent plus rapidement que dans le reste du pays

- Au cours de la dernière décennie (2007-2017), la plus forte hausse de l'âge médian s'est produite dans la RE de Muskoka–Kawartha (+5,0 ans). Alors que l'âge médian de la population était de 44,9 ans au 1^{er} juillet 2007, il se hissait à 49,8 ans au 1^{er} juillet 2017, la valeur la plus élevée en Ontario et la septième plus élevée au Canada.
- Le rythme du vieillissement de la population était au moins deux fois plus rapide que celui de la moyenne nationale (+1,5 an) dans trois autres RE ontariennes : à Windsor-Sarnia (+3,7 ans), à Stratford–Bruce Peninsula (+3,3 ans) et au Nord-est (+3,1 ans).
- Les RE de Toronto, d'Ottawa, et de London sont celles où le vieillissement de la population s'est déroulé le plus lentement en Ontario, avec des hausses respectives de leur âge médian de 1,6 an, 1,6 an, et 1,7 an entre 2007 et 2017. Bien qu'elles soient plutôt faibles à l'échelle provinciale, ces hausses demeurent toutefois légèrement supérieures à celles observées pour l'ensemble du Canada (+1,5 an).

Portrait régional : Prairies

Quatre RE des Prairies parmi les 10 qui ont connu la croissance la plus forte au Canada

- Entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017, 4 des 10 plus importantes augmentations de la population se sont produites dans les provinces des Prairies¹⁰, la RE de Saskatoon–Biggar (Sask.) ayant connu la deuxième hausse de la population en importance au Canada (+23,6 pour mille). Les autres augmentations les plus prononcées ont eu lieu dans les RE de Winnipeg (Man.) (+19,0 pour mille), Regina–Moose Mountain (Sask.) (+18,1 pour mille) et Calgary (Alb.) (+17,3 pour mille).

Tableau 2.7

Estimation de la population et taux d'accroissement démographique annuel des régions économiques, Prairies, 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2017 et 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

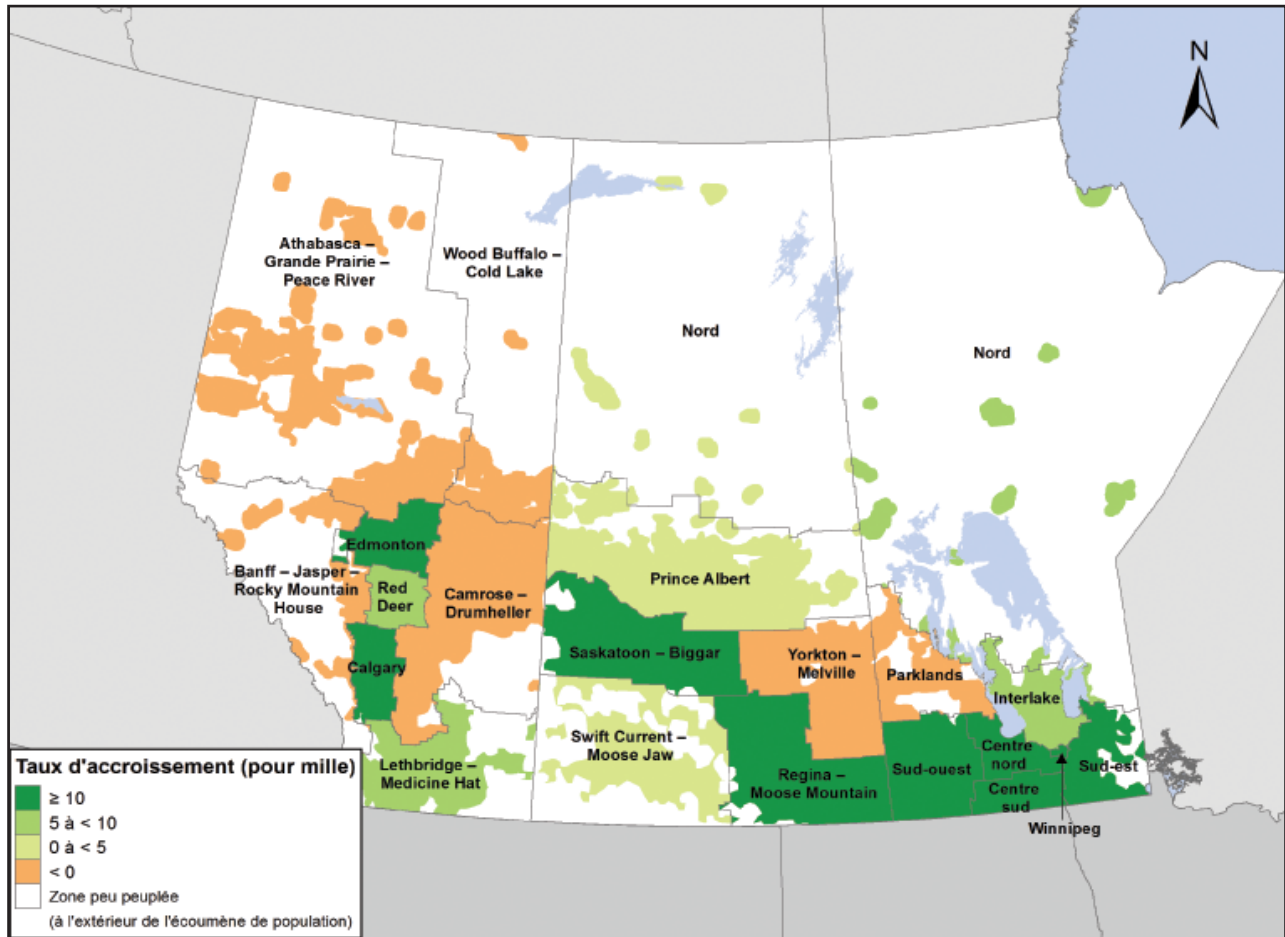
	Population au 1 ^{er} juillet			Taux d'accroissement démographique annuel	
	2012	2016	2017	2012-2017	2016-2017
	nombre			pour mille	
Canada	34 750 545	36 264 604	36 708 083	11,0	12,2
Prairies	6 217 038	6 703 079	6 788 168	17,6	12,6
Saskatoon–Biggar, Sask.	338 984	372 521	381 409	23,6	23,6
Winnipeg, Man.	692 602	738 985	753 137	16,7	19,0
Regina–Moose Mountain, Sask.	308 515	332 356	338 431	18,5	18,1
Calgary, Alb.	1 405 719	1 570 373	1 597 701	25,6	17,3
Edmonton, Alb.	1 282 275	1 427 563	1 451 849	24,8	16,9
Sud-est, Man.	108 575	116 741	118 589	17,6	15,7
Centre sud, Man.	62 885	66 679	67 708	14,8	15,3
Sud-ouest, Man.	111 673	115 810	117 207	9,7	12,0
Centre nord, Man.	49 200	51 325	51 867	10,6	10,5
Nord, Man.	91 841	94 375	95 075	6,9	7,4
Lethbridge–Medicine Hat, Alb.	286 190	299 826	301 891	10,7	6,9
Interlake, Man.	91 364	93 585	94 226	6,2	6,8
Red Deer, Alb.	201 060	215 421	216 815	15,1	6,5
Nord, Sask.	38 631	40 006	40 198	8,0	4,8
Prince Albert, Sask.	210 789	215 568	215 967	4,9	1,8
Swift Current–Moose Jaw, Sask.	102 759	102 997	103 144	0,7	1,4
Banff–Jasper–Rocky Mountain House, Alb.	89 834	92 282	92 140	5,1	-1,5
Camrose–Drumheller, Alb.	203 856	207 432	206 613	2,7	-4,0
Athabasca–Grande Prairie–Peace River, Alb.	267 152	275 203	274 042	5,1	-4,2
Yorkton–Melville, Sask.	86 340	85 140	84 776	-3,7	-4,3
Parklands, Man.	42 125	40 615	40 300	-8,9	-7,8
Wood Buffalo–Cold Lake, Alb.	144 669	148 276	145 083	0,6	-21,8

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement démographique annuel 2016-2017.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

10. Les Prairies comprennent les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Carte 2.4

Taux d'accroissement démographique, 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, selon la région économique, Prairies

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

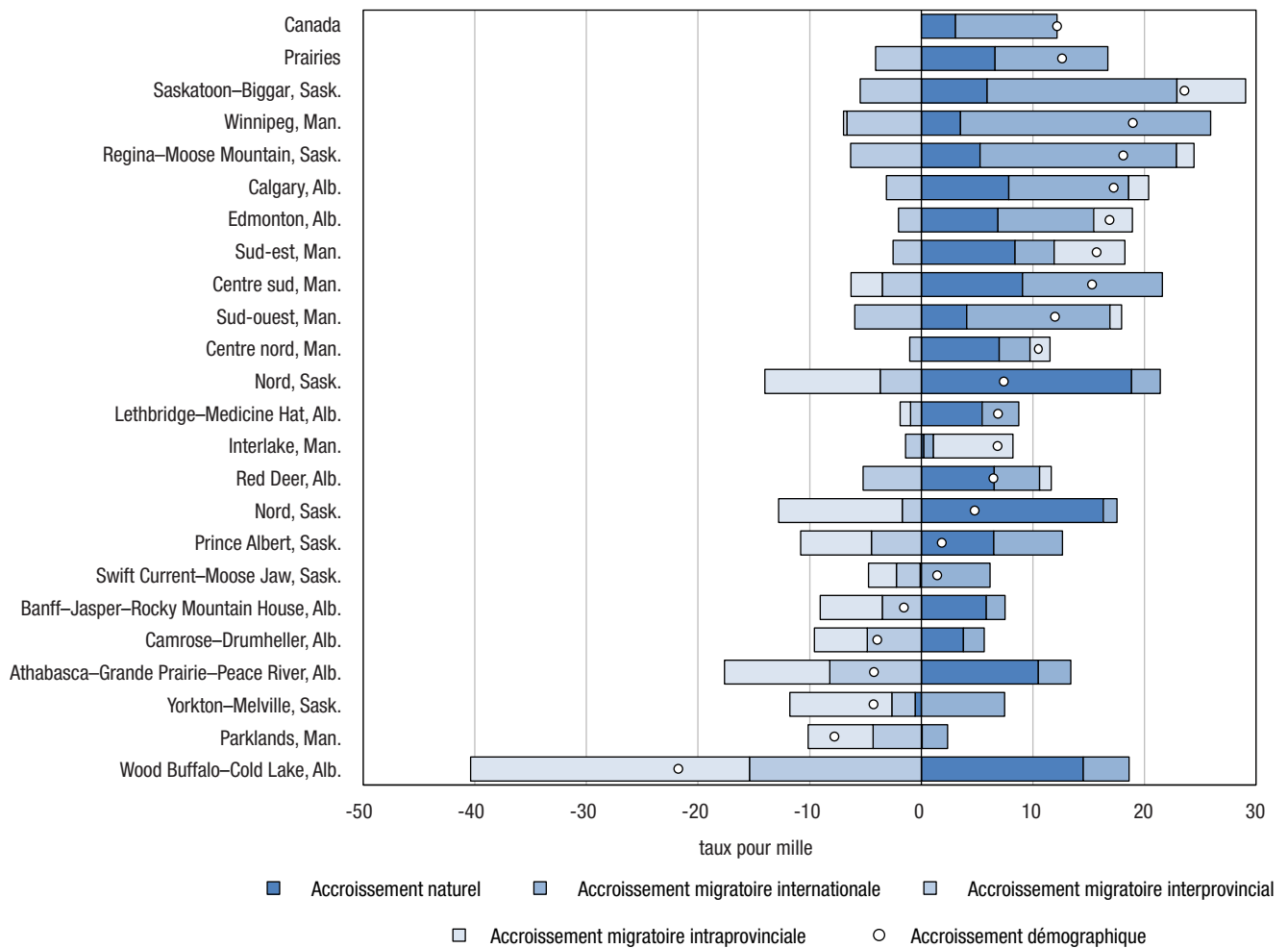
La plupart des RE des Prairies croît en 2016-2017, mais à un rythme moindre que l'année précédente

- Même si plus des deux tiers (16 sur 22) des RE des Prairies ont enregistré une croissance globale de leur population en 2016-2017, la croissance n'a pas été aussi prononcée qu'en 2015-2016. La croissance de la population a connu un ralentissement dans chacune des RE de la région des Prairies en 2016-2017 par rapport à la période annuelle précédente, et dans un peu moins de la moitié (26 sur 54, ou 48,1 %) des RE du reste du pays. Le recul le plus important entre 2015-2016 et 2016-2017 s'est produit à Calgary (Alb.), où le taux de croissance est passé de 20,8 pour mille à 17,3 pour mille, suivie par Winnipeg (Man.) (de +22,1 pour mille à +19,0 pour mille), Saskatoon–Biggar (Sask.) (de +26,3 pour mille à +23,6 pour mille), Edmonton (Alb.) (de +19,5 pour mille à +16,9 pour mille) et Regina–Moose Mountain (Sask.) (de +20,6 pour mille à +18,1 pour mille).
- Six RE des Prairies (27,3 %) ont affiché une croissance négative en 2016-2017, et plus particulièrement Wood Buffalo–Cold Lake (Alb.) (-21,8 pour mille), Parklands (Man.) (-7,8 pour mille), Yorkton–Melville (Sask.) (-4,3 pour mille), Athabasca–Grande Prairie–Peace River (Alb.) (-4,2 pour mille), Camrose–Drumheller (Alb.) (-4,0 pour mille) et Banff–Jasper–Rocky Mountain House (Alb.) (-1,5 pour mille). La RE de Wood Buffalo–Cold Lake (Alb.) a enregistré la perte de population la plus importante au pays, alors que Parklands (Man.) a connu la septième diminution en importance.

Baisse de la migration interprovinciale dans toutes les RE des Prairies, mais accroissement naturel en hausse

- Pour la deuxième période annuelle consécutive, la migration interprovinciale a été négative ou nulle dans les 22 RE des Prairies. À cela est venue s'ajouter une accélération de la baisse de la migration interprovinciale dans 14 des 22 RE des Prairies en 2016-2017 par rapport à 2015-2016. Wood Buffalo–Cold Lake (Alb.) a affiché la deuxième diminution de population en importance au pays, par suite de la migration interprovinciale, et la plus forte parmi les RE des Prairies, avec un taux de -15,4 pour mille. Au total, 7 des 10 diminutions de population les plus marquées découlant de la migration interprovinciale se sont produites dans les RE des Prairies.

Graphique 2.7
Facteurs de l'accroissement démographique selon la région économique, Prairies, 2016-2017



Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement démographique.

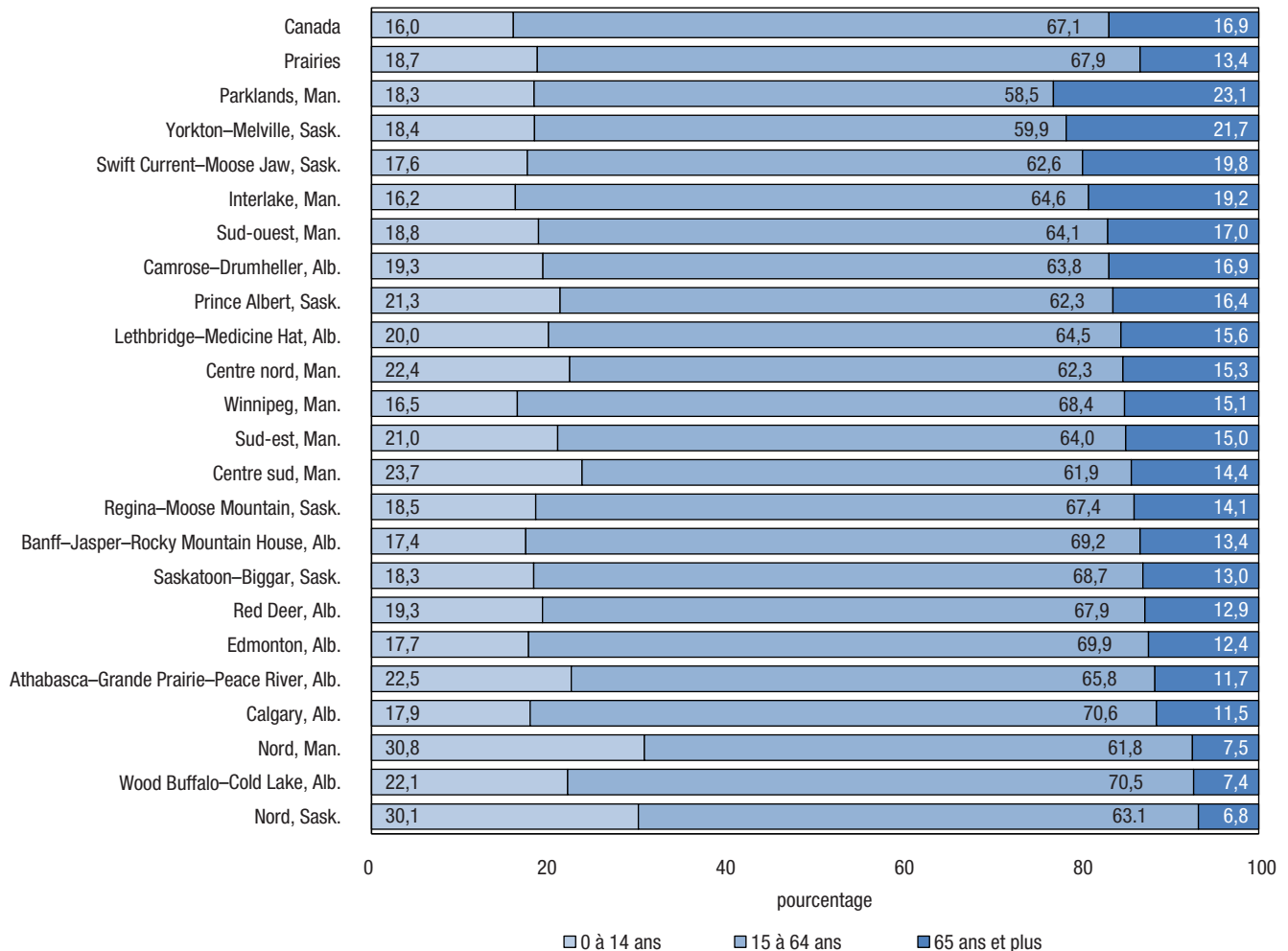
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

- Dans 18 des 22 RE des Prairies, le taux d'accroissement naturel a été supérieur à la moyenne nationale (+3,1 pour mille). Avec un taux de 18,8 pour mille, la RE du Nord (Man.) a affiché l'accroissement naturel le plus important dans les Prairies, et le deuxième en importance au Canada. Au total, 6 des 10 RE ayant affiché l'accroissement naturel le plus élevé se trouvaient dans les provinces des Prairies.

- La migration internationale a eu les répercussions positives les plus grandes sur la croissance globale des RE des Prairies. La croissance la plus forte en regard de la migration internationale au pays s'est produite à Winnipeg (Man.) (+22,4 pour mille). Le deuxième accroissement en importance découlant de la migration internationale dans les RE des Prairies, et le quatrième en importance au pays, a été enregistré à Regina–Moose Mountain (Sask.) (+17,6 pour mille). En dépit de cela, la migration internationale dans ces deux RE a diminué par rapport à 2015-2016. Elle a augmenté uniquement dans 1 des 22 RE des Prairies par rapport à la période annuelle précédente.
- Le taux d'accroissement découlant de la migration intraprovinciale dans la RE de Wood Buffalo–Cold Lake (Alb.) a été le plus faible au Canada (-25,0 pour mille). La moitié des 22 RE des Prairies ont présenté une croissance négative de la migration intraprovinciale en 2016-2017. Les RE d'Interlake (Man.) (+7,1 pour mille), du Sud-est (Man.) (+6,3 pour mille) et de Saskatoon–Biggar (Sask.) (+6,1 pour mille) ont affiché les taux de migration intraprovinciale les plus élevés des Prairies et se situaient parmi les 10 plus élevés au Canada.

Les RE des Prairies plus jeunes que celles du reste du Canada

- En date du 1^{er} juillet 2017, les RE des Prairies comportaient une structure par âge moins vieille que celle du Canada globalement. Au total, 18 des 22 RE des Prairies affichaient un âge médian inférieur à celui du Canada dans son ensemble (40,6 ans). De plus, les 22 RE des Prairies avaient une proportion plus élevée de leur population âgée de 0 à 14 ans que celle observée au Canada (16,0 %). Seulement 5 des 22 RE des Prairies (Sud-ouest, Interlake et Parklands au Manitoba, Swift-Current – Moose Jaw et Yorkton – Melville en Saskatchewan), ou 22,7 %, avaient une proportion plus élevée de personnes âgées de 65 ans et plus comparativement à l'ensemble du pays (16,9 %).

Graphique 2.8**Répartition de la population selon le groupe d'âge et la région économique, Prairies, au 1^{er} juillet 2017**

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du pourcentage de la part de la population de 65 ans et plus. Les chiffres exprimés en pourcentage ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

- La RE du Nord en Saskatchewan avait l'âge médian le plus faible au pays, soit 26,1 ans, tandis que la RE du Nord au Manitoba arrivait au troisième rang en importance parmi les plus jeunes, avec un âge médian de 26,6 ans. Au total, 6 des 10 RE les plus jeunes selon l'âge médian se trouvaient dans les Prairies. Aucune des 10 RE les plus âgées selon l'âge médian se trouvaient dans les Prairies.
- Au total, 6 des RE des Prairies figuraient parmi les 10 plus jeunes au pays en ce qui a trait à la proportion de la population âgée de moins de 15 ans. La RE du Nord au Manitoba était la deuxième RE la plus jeune au pays, selon cette mesure, et la plus jeune parmi les RE des Prairies, 30,8 % de sa population ayant moins de 15 ans. La RE du Nord en Saskatchewan était la troisième plus jeune RE (30,1 %), tandis que le Centre sud (Man.) (23,7 %), Athabasca–Grande Prairie–Peace River (Alb.) (22,5 %), le Centre nord (Man.) (22,4 %) et Wood Buffalo–Cold Lake (Alb.) (22,1 %) se classaient du cinquième au huitième rang parmi les populations les plus jeunes au Canada.
- Aucune des RE des Prairies ne figurait parmi les 10 RE les plus vieilles en ce qui a trait à la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus. En fait, 5 des 10 RE des Prairies affichaient les proportions les plus faibles de personnes âgées de 65 ans et plus.
- Parklands (Man.) comptait la population la plus âgée des RE des Prairies, tant du point de vue de l'âge médian (45,7 ans) que de la proportion de 65 ans et plus (23,1 %).

Tableau 2.8**Âge médian et variation de l'âge médian des régions économiques, Prairies, 1^{er} juillet 2007 et 2017**

	Âge médian en 2007	Âge médian en 2017	Variation entre 2007 et 2017
		années	
Canada	39,2	40,6	1,5
Prairies	36,3	36,8	0,5
Nord, Sask.	23,3	26,1	2,8
Interlake, Man.	42,2	44,9	2,7
Banff–Jasper–Rocky Mountain House, Alb.	35,8	38,2	2,4
Parklands, Man.	43,7	45,7	2,0
Red Deer, Alb.	34,7	36,7	1,9
Athabasca–Grande Prairie–Peace River, Alb.	33,1	34,9	1,8
Camrose–Drumheller, Alb.	38,7	40,2	1,5
Wood Buffalo–Cold Lake, Alb.	32,1	33,6	1,5
Calgary, Alb.	35,7	37,1	1,4
Lethbridge–Medicine Hat, Alb.	36,1	36,9	0,8
Edmonton, Alb.	35,9	36,4	0,5
Sud-est, Man.	37,2	37,5	0,4
Nord, Man.	26,4	26,6	0,2
Prince Albert, Sask.	37,6	37,4	-0,2
Swift Current–Moose Jaw, Sask.	43,3	43,0	-0,3
Winnipeg, Man.	38,3	37,9	-0,4
Saskatoon–Biggar, Sask.	36,4	35,7	-0,7
Yorkton–Melville, Sask.	44,8	44,0	-0,8
Centre nord, Man.	37,5	36,6	-0,9
Centre sud, Man.	34,7	33,7	-1,0
Regina–Moose Mountain, Sask.	38,0	37,0	-1,0
Sud-ouest, Man.	40,1	37,8	-2,3

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant de la variation de l'âge médian entre 2007 et 2017. Les données pour l'âge médian ayant été arrondies, la variation peut ne pas correspondre à la différence entre ces deux chiffres.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

La population des RE des Prairies vieillit à un rythme plus lent que celle du reste du Canada

- Entre le 1^{er} juillet 2007 et le 1^{er} juillet 2017, la hausse de l'âge médian de la population a été moins marquée dans 14 des 22 RE des Prairies (63,6 %) que celle observée dans l'ensemble du Canada (+1,5 an). Au total, neuf RE des Prairies (40,9 %) ont vu leur âge médian diminuer au cours de cette période de 10 ans. Le Sud-ouest (Man.) (-2,3 ans) a affiché la baisse la plus marquée.
- La RE du Nord (Sask.), la RE la plus jeune des Prairies du point de vue de l'âge médian (26,1 ans), a enregistré l'augmentation la plus forte de l'âge médian de la population parmi les RE des Prairies de 2006-2007 à 2016-2017, soit 2,8 ans.

Portrait régional : Colombie-Britannique

Forte croissance démographique dans le sud et le centre-nord de la province

- Parmi les huit RE de la Colombie-Britannique, cinq ont enregistré une croissance de leur population et trois ont enregistré une décroissance du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017. Les RE de Nechako (+109,1 pour mille) et de Thompson–Okanagan (+21,9 pour mille) ont affiché les taux d'accroissement démographique les plus élevés.
- Les trois RE de la province à avoir présenté une diminution de leur population durant la période 2016-2017 étaient les régions de la Côte-nord (-19,0 pour mille), de Cariboo (-5,0 pour mille) et de Kootenay (-3,1 pour mille).
- Les taux d'accroissement démographique annuels observés au cours de la dernière année indiquent que l'écart s'est creusé entre les RE avec les plus fortes croissances et celles avec les plus fortes décroissances. De fait, l'accroissement démographique de 2016-2017 s'est accéléré dans les RE qui présentaient déjà les plus fortes croissances au cours des cinq dernières années. Similairement, dans les RE qui présentaient des décroissances démographiques en 2016-2017, les diminutions ont été plus fortes au cours de la dernière année comparativement à la moyenne des cinq dernières années.
- Avec 2 959 584 habitants (61,4 % de la population de la province), la RE de Lower Mainland–Sud-ouest est demeurée la deuxième RE la plus peuplée au Canada, derrière celle de Toronto.

Les accroissements démographiques très élevés mesurés dans les RE de Thompson–Okanagan (5930) et de Nechako (5970) devraient être interprétés avec prudence.

Tel qu'expliqué à la section de la méthodologie, les estimations postcensitaires provisoires de la Colombie-Britannique font l'objet d'un traitement particulier. Celles-ci sont calculées à l'aide de taux d'accroissement démographiques fournis par BC Stats, l'agence statistique de la Colombie-Britannique.

Or, la comparaison des taux d'accroissement démographique fournis par BC Stats à ceux calculés selon la méthode des composantes par la Division de la démographie de Statistique Canada a montré d'importants écarts. De plus, l'utilisation de sources de données fiscales préliminaires n'a pas permis de corroborer les accroissements démographiques élevés mesurés par BC Stats dans ces deux RE pour l'année 2016-2017.

Cependant, certains indicateurs pourraient attester d'une croissance démographique élevée dans les RE de Thompson–Okanagan et de Nechako. Selon BC Stats, l'accroissement démographique élevé de Thompson–Okanagan serait notamment appuyé par une croissance du marché immobilier dans la ville de Penticton¹¹ ainsi que par l'existence d'un projet de construction important¹² dans cette RE. Par ailleurs, afin de justifier l'accroissement démographique de Nechako, BC Stats s'appuie sur la forte augmentation du nombre de connexions au réseau de distribution de l'électricité au cours de la dernière année, particulièrement dans les régions non organisées de cette RE.

Au même titre que toutes les données provisoires contenues dans cette publication, les accroissements démographiques des RE de Thompson–Okanagan et de Nechako seront révisés par Statistique Canada au cours des prochaines années lorsque des sources de données plus actuelles seront disponibles.

11. <http://www.pentictonwesternnews.com/news/okanagan-wide-building-and-real-estate-boom-in-2016/>

12. <https://globalnews.ca/news/3396779/home-sales-soar-in-south-okanagan/>

Tableau 2.9

Estimation de la population et taux d'accroissement démographique annuel des régions économiques, Colombie-Britannique, 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2017 et 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

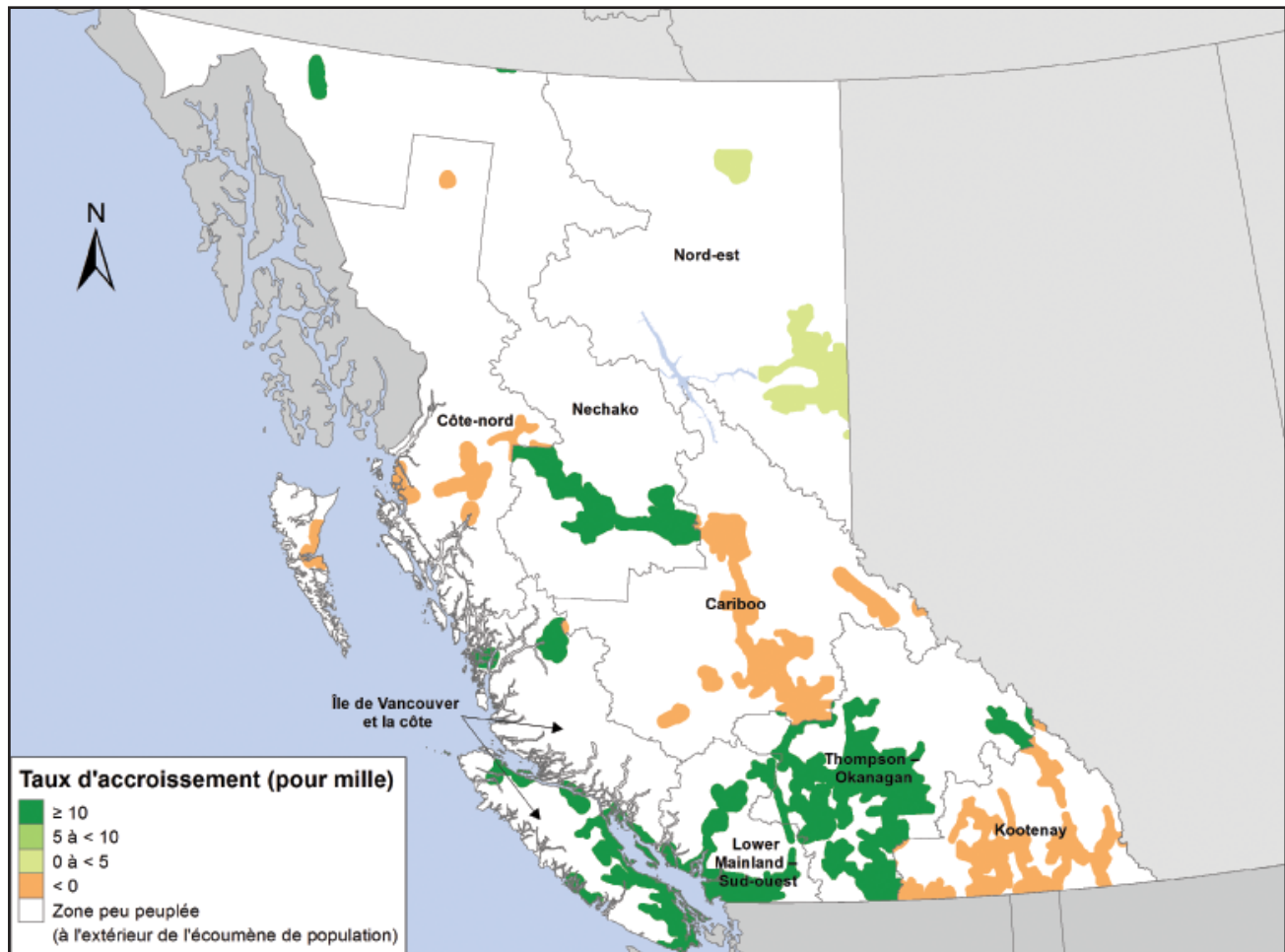
	Population au 1 ^{er} juillet			Taux d'accroissement démographique annuel	
	2012	2016	2017	2012-2017	2016-2017
	nombre			pour mille	
Canada	34 750 545	36 264 604	36 708 083	11,0	12,2
Colombie-Britannique	4 546 290	4 757 658	4 817 160	11,6	12,4
Nechako, C.-B.	40 313	39 656	44 230	18,5	109,1
Thompson-Okanagan, C.-B.	530 392	552 399	564 632	12,5	21,9
Île de Vancouver et la côte, C.-B.	776 380	806 958	817 159	10,2	12,6
Lower Mainland-Sud-ouest, C.-B.	2 768 729	2 924 905	2 959 584	13,3	11,8
Nord-est, C.-B.	68 706	69 312	69 452	2,2	2,0
Kootenay, C.-B.	148 257	149 931	149 473	1,6	-3,1
Cariboo, C.-B.	156 484	157 189	156 403	-0,1	-5,0
Côte-nord, C.-B.	57 029	57 308	56 227	-2,8	-19,0

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement démographique annuel 2016-2017.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Carte 2.5

Taux d'accroissement démographique, 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, selon la région économique, Colombie-Britannique



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

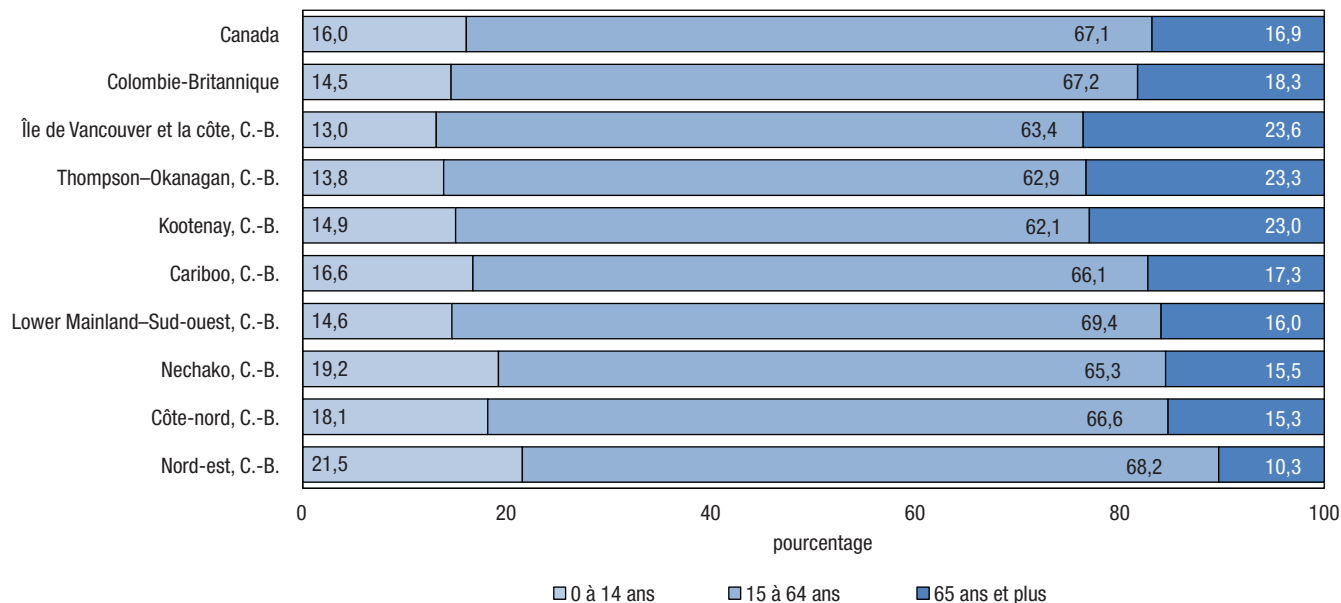
Les migrations internes expliquent une part importante de l'accroissement démographique des RE en Colombie-Britannique

- Au cours de la dernière année, les croissances démographiques des RE de Thompson–Okanagan et de l'Île de Vancouver et la côte étaient principalement attribuables à des gains migratoires interprovinciaux et intraprovinciaux. À l'inverse, les décroissances des RE de la Côte-nord et de Cariboo étaient surtout expliquées par des pertes migratoires intraprovinciales. Quant à la décroissance démographique de la RE de Kootenay, elle était due à un surplus de décès par rapport aux naissances, combiné à des pertes migratoires intraprovinciales.
- Parmi les RE affichant une croissance démographique en Colombie-Britannique, celle de Lower Mainland–Sud-ouest était la seule où la migration internationale en était la principale cause. Au cours de la dernière année, 91,3 % de l'accroissement migratoire international de la Colombie-Britannique était concentré dans cette RE, bien que son poids démographique au sein de la province (61,4 %) n'était pas aussi considérable.
- Du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, le solde de la migration interprovinciale était positif dans six des huit RE de la Colombie-Britannique. Les taux d'accroissement migratoire interprovincial des RE de Thompson–Okanagan (+7,8 pour mille) et de l'Île de Vancouver et la côte (+6,9 pour mille) étaient les plus élevés à avoir été enregistré au pays.
- Trois RE de la Colombie-Britannique ont enregistré un nombre de décès supérieur à celui des naissances, se traduisant par des taux d'accroissement naturel négatifs : Thompson–Okanagan (-2,4 pour mille), l'Île de Vancouver et la côte (-2,3 pour mille), de même que Kootenay (-2,0 pour mille). Toutefois, ailleurs dans la province, les trois RE du nord de la Colombie-Britannique affichaient des taux d'accroissement naturel supérieurs à celui du Canada (+3,1 pour mille), atteignant 3,8 pour mille dans la RE de la Côte-nord, 5,1 pour mille à Nechako et 10,4 pour mille dans le Nord-est. Ces RE se distinguent notamment en raison de leur proportion plus élevée de la population déclarant une identité autochtone par rapport à la moyenne. Or, d'autres sources de données ont déjà montré que la population autochtone se caractérise par un régime de fécondité plus fort¹³ que la moyenne canadienne.

Les RE du nord de la province plus jeunes que celles du sud

- Les RE du nord de la province se distinguent nettement de celles du sud de la province en ce qui a trait à la structure par âge de la population. Au 1^{er} juillet 2017, les trois RE les plus au nord de la Colombie-Britannique (Côte-nord, Nechako et Nord-est) étaient les seules de la province où la proportion des enfants de 0 à 14 ans dépassait toujours celles des personnes âgées de 65 ans et plus.
- Les RE de l'Île de Vancouver et la côte et celle de Thompson–Okanagan comptaient les plus importantes proportions de personnes âgées de 65 ans et plus de la province (23,6 % et 23,3 % respectivement). Ces proportions représentaient plus du double de celle observée dans la RE du Nord-est (10,3 %), qui se distinguait en raison d'une forte part d'enfants de 0 à 14 ans (21,5 %).
- La structure par âge de RE de Lower Mainland–Sud-ouest se caractérisait surtout par une importance plus forte des personnes en âge de travailler (15 à 64 ans), qui comptaient pour 69,4% de la population, le niveau le plus élevé en Colombie-Britannique. C'est dans cette RE que se trouvent les régions métropolitaines de recensement de Vancouver et d'Abbotsford-Mission, pôles d'attraction de nombreux travailleurs et étudiants dans les établissements postsecondaires.

13. Statistique Canada. 2015. *Un aperçu des statistiques sur les Autochtones*, produit N° 89-645-X au catalogue de Statistique Canada.

Graphique 2.9**Répartition de la population selon le groupe d'âge et la région économique, Colombie-Britannique, au 1^{er} juillet 2017**

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du pourcentage de la part de la population de 65 ans et plus. Les chiffres exprimés en pourcentage ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

La plupart des RE de la Colombie-Britannique vieillissent plus rapidement que l'ensemble du Canada

- Entre le 1^{er} juillet 2007 et le 1^{er} juillet 2017, les RE de Lower Mainland-Sud-ouest et du Nord-est ont été les seules de la province à montrer une augmentation de l'âge médian (+1,4 an) inférieure à celle de l'ensemble du pays (+1,5 an).
- En Colombie-Britannique, la RE de Nechako a montré la plus forte augmentation de son âge médian au cours des 10 dernières années, avec une hausse de 3,7 ans.
- Les hausses de l'âge médian de quatre autres RE de la Colombie-Britannique se chiffraient à un niveau au moins deux fois plus élevé que celui du Canada, soit dans celles de Cariboo (+3,3 ans), de Thompson-Okanagan (+3,1 ans), de Kootenay (+3,1 ans) et de l'Île de Vancouver et la côte (+3,0 ans).

Tableau 2.10**Âge médian et variation de l'âge médian des régions économiques, Colombie-Britannique, 1^{er} juillet 2007 et 2017**

	Âge médian en 2007	Âge médian en 2017	Variation entre 2007 et 2017
	années		
Canada	39,2	40,6	1,5
Colombie-Britannique	40,3	42,1	1,8
Nechako, C.-B.	37,2	40,9	3,7
Cariboo, C.-B.	39,1	42,4	3,3
Thompson-Okanagan, C.-B.	44,2	47,3	3,1
Kootenay, C.-B.	44,6	47,7	3,1
Île de Vancouver et la côte, C.-B.	44,2	47,2	3,0
Côte-nord, C.-B.	38,1	40,3	2,2
Lower Mainland-Sud-ouest, C.-B.	38,7	40,1	1,4
Nord-est, C.-B.	33,3	34,6	1,4

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant de la variation de l'âge médian entre 2007 et 2017. Les données pour l'âge médian ayant été arrondies, la variation peut ne pas correspondre à la différence entre ces deux chiffres.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Portrait régional : Territoires

Étant donné que les trois territoires ne constituent qu'une seule région économique, le portrait régional reposera sur les divisions de recensement (DR) pour la présente analyse.

Fort accroissement de la population dans les trois DR du Nunavut

- Dans les trois territoires du Canada, les trois accroissements les plus soutenus de la population en 2016-2017 ont tous été enregistrés au Nunavut. Baffin (Nt) figurait en tête de liste de la croissance de la population dans les territoires, à 23,3 pour mille, et figurait au neuvième rang parmi les 293 DR au Canada, suivie par Keewatin (Nt) (+20,4 pour mille) et Kitikmeot (Nt) (+19,6 pour mille). Ces trois accroissements de la population des DR du Nunavut ont été plus élevés que ceux de 2015-2016. Au total, 6 des 10 DR des territoires ont connu une croissance de leur population en 2016-2017.

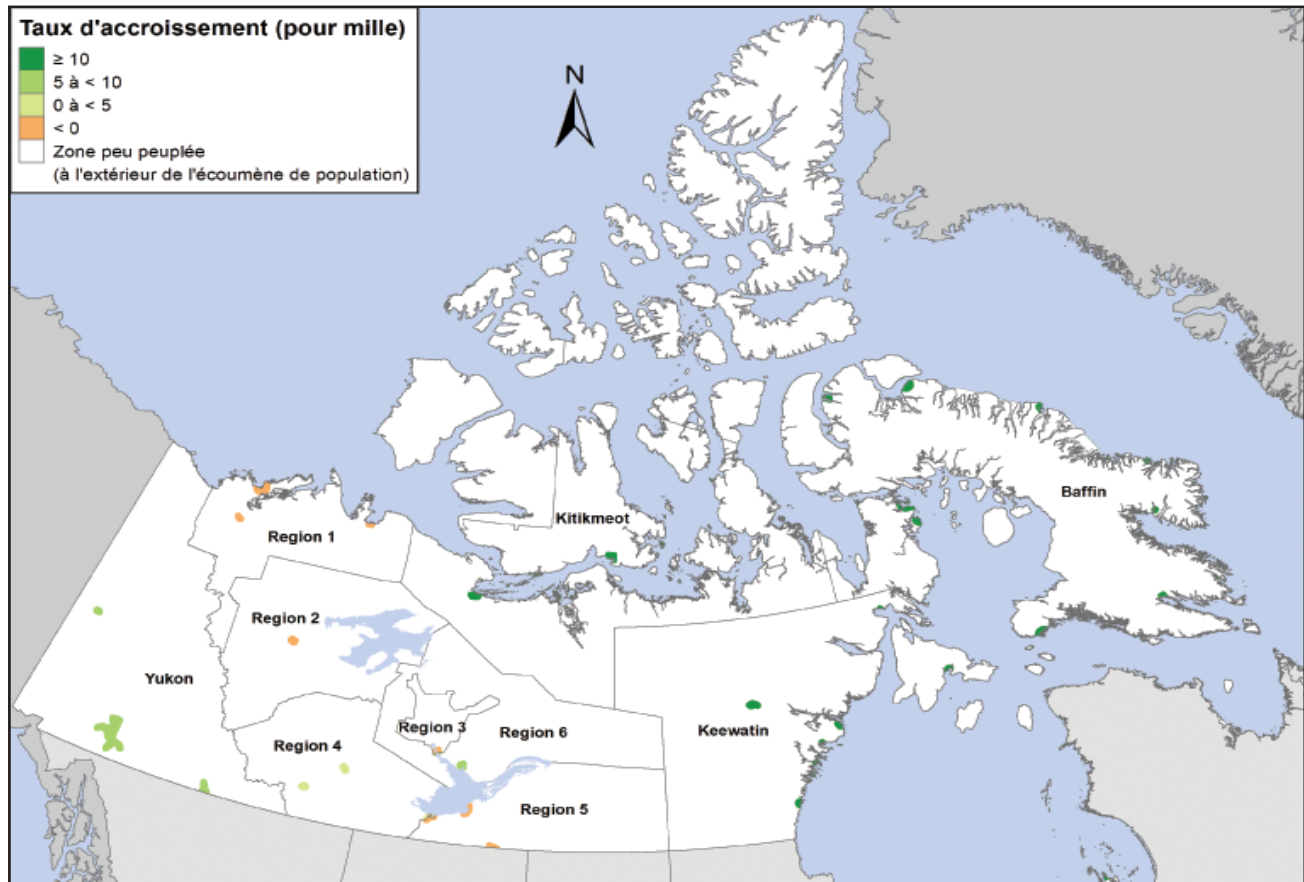
Tableau 2.11

Estimation de la population et taux d'accroissement démographique annuel des divisions de recensement, territoires, 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2017 et 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

	Population au 1 ^{er} juillet			Taux d'accroissement démographique annuel	
	2012	2016	2017	2012-2017	2016-2017
	nombre			pour mille	
Canada	34 750 545	36 264 604	36 708 083	11,0	12,2
Territoires	114 359	119 880	120 975	11,2	9,1
Baffin, Nt	18 308	19 686	20 150	19,2	23,3
Keewatin, Nt	9 946	10 634	10 853	17,4	20,4
Kitikmeot, Nt	6 453	6 857	6 993	16,1	19,6
Yukon, Yn	36 058	38 086	38 459	12,9	9,7
Region 6, T.N.-O.	20 724	22 194	22 392	15,5	8,9
Region 4, T.N.-O.	3 367	3 339	3 351	-1,0	3,6
Region 3, T.N.-O.	2 918	2 895	2 874	-3,0	-7,3
Region 2, T.N.-O.	2 462	2 440	2 413	-4,0	-11,1
Region 1, T.N.-O.	6 878	6 784	6 676	-6,0	-16,0
Region 5, T.N.-O.	7 245	6 965	6 814	-12,3	-21,9

Note : Les divisions de recensement sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement démographique annuel 2016-2017.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Carte 2.6**Taux d'accroissement démographique, 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, selon la division de recensement, territoires**

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

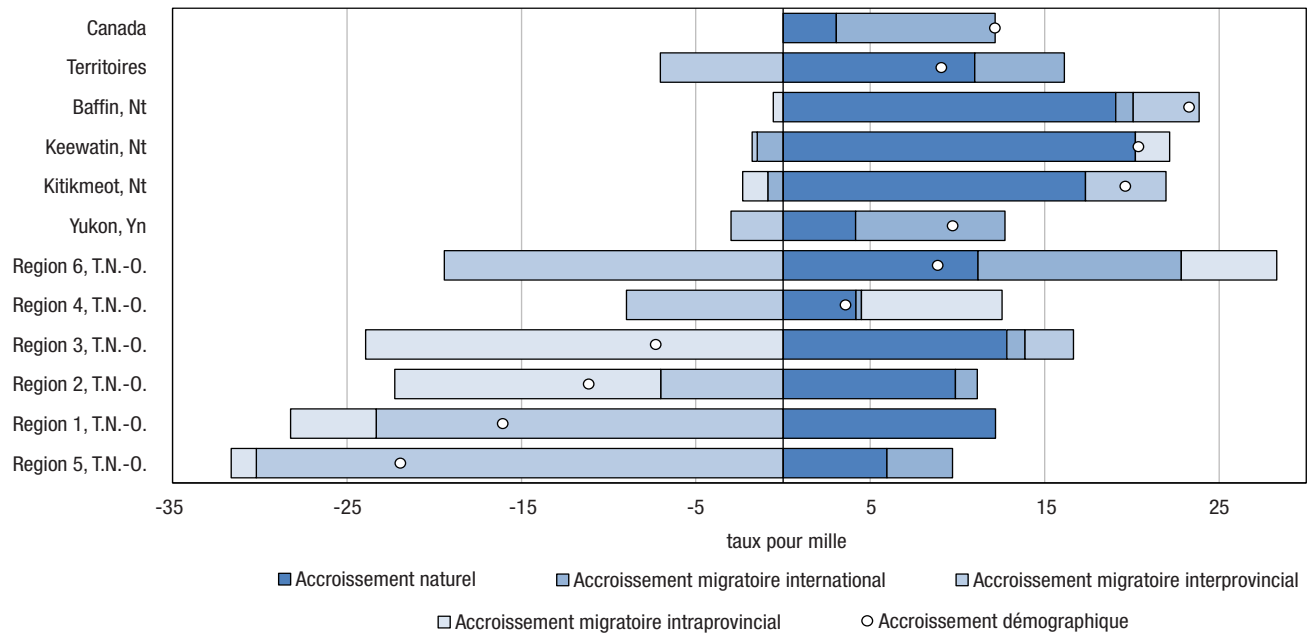
Toutes les DR du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ont connu une baisse par rapport à 2015-2016

- Au total, 4 des 10 DR des territoires, toutes situées dans les Territoires du Nord-Ouest, ont connu des baisses de population en 2016-2017. La Région 5 (Hay River, T.N.-O.) a enregistré la baisse de population la plus prononcée avec -21,9 pour mille (la cinquième en importance au pays), suivie par la Région 1 (Inuvik, T. N.-O.) (-16,1 pour mille), la Région 2 (Normal Wells, T.N.-O.) (-11,1 pour mille) et la Région 3 (Behchokò, T.N.-O.) (-7,3 pour mille). La population de la seule DR au Yukon a augmenté (+9,8 pour mille), de même que la population des deux DR restantes dans les Territoires du Nord-Ouest. Toutefois, l'ensemble des DR du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ont affiché une croissance moindre en 2016-2017 que pour la période annuelle précédente (en comparaison avec toutes les DR du Nunavut qui ont connu une augmentation au cours de la même période).

Le nombre plus grand de naissances que de décès est la principale raison de l'accroissement de la population dans les DR des territoires

- Parmi les DR des territoires qui ont connu des hausses de leur population, l'accroissement naturel a été le principal facteur à l'origine de l'augmentation, sauf dans les DR du Yukon et de la Région 6 (Yellowknife, T.N.-O.), entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017. La principale raison de la croissance dans les DR du Yukon et de la Région 6 (Yellowknife, T.N.-O.) est la migration internationale. Les baisses de population dans les quatre DR des Territoires du Nord-Ouest étaient principalement attribuables à la migration interprovinciale négative (Région 1 et Région 5) ou à la migration intraprovinciale négative (Région 2 et Région 3).

Graphique 2.10
Facteurs de l'accroissement démographique selon la division de recensement, territoires, 2016-2017



Note : Les divisions de recensement sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement démographique.

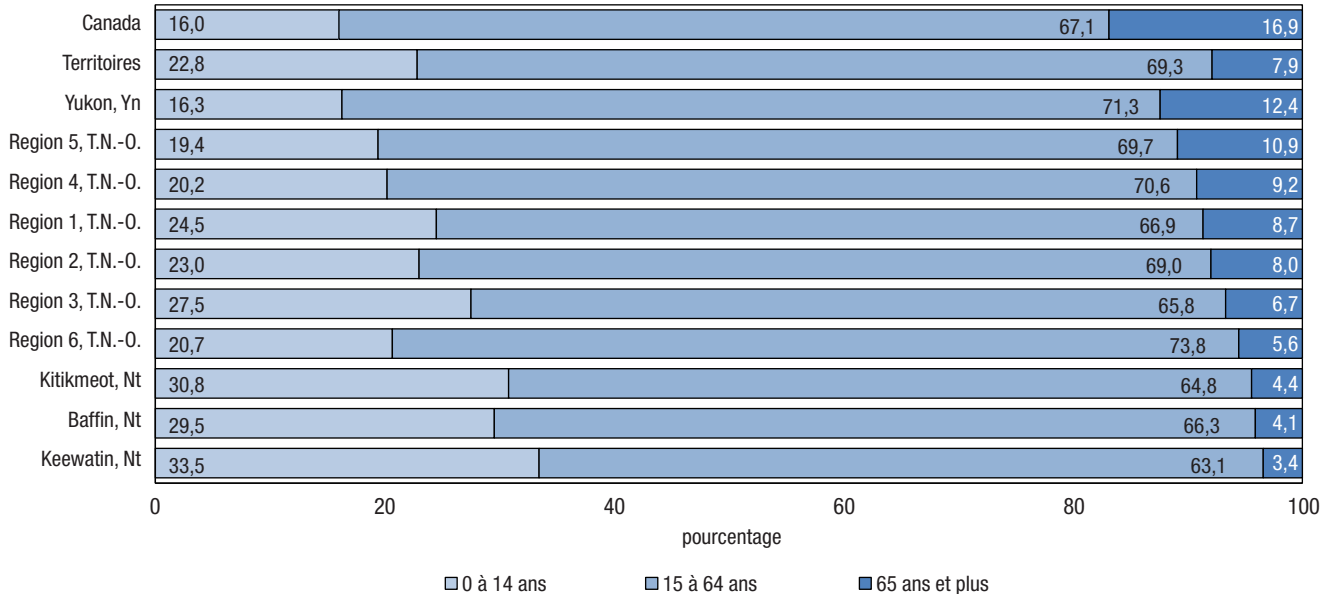
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

- Le nombre de naissances a été supérieur au nombre de décès dans les 10 DR des territoires. Chacun des taux d'accroissement naturel dans ces DR a été supérieur à la moyenne canadienne de 3,1 pour mille. L'accroissement naturel dans les territoires a été le fait principalement de Keewatin (Nt) (+20,2 pour mille), Baffin (Nt) (+19,1 pour mille) et Kitikmeot (Nt) (+17,3 pour mille). Le deuxième accroissement naturel le plus faible a eu lieu dans les DR du Yukon et de la Région 4 (Fort Simpson, T.N.-O.) (+4,2 pour mille dans les deux cas).
- Les DR du Yukon et de la Région 6 (Yellowknife, T.N.-O.) sont les deux seules DR dont la croissance est principalement attribuable à la migration internationale. À 11,7 pour mille, la Région 6 (Yellowknife, T.N.-O.) est venue en tête de tous les territoires pour la croissance attribuable à la migration internationale, et il s'agit du seul territoire où elle a été supérieure à la moyenne nationale (+9,1 pour mille). Le Yukon a affiché la deuxième croissance en importance parmi les territoires, avec un taux de 8,6 pour mille.
- Au total, trois des cinq pertes relatives les plus importantes découlant de la migration interprovinciale au pays ont été enregistrées dans les territoires, et plus particulièrement dans les Territoires du Nord-Ouest. La Région 5 (Hay River, T.N.-O.) a affiché la perte la plus grande découlant de la migration interprovinciale au pays, avec un taux de -30,2 pour mille. Elle était suivie par la Région 1 (Inuvik, T.N.-O.) (-23,3 pour mille) au quatrième rang et la Région 6 (Yellowknife, T.N.-O.) (-19,4 pour mille) au cinquième rang. Seulement trois DR des territoires ont affiché une croissance positive découlant de la migration interprovinciale en 2016-2017, la plus importante ayant été enregistrée à Kitikmeot (Nt), soit 4,6 pour mille.

Les DR des territoires sont beaucoup plus jeunes que celles du reste du Canada

- Le 1^{er} juillet 2017, 4 des 10 DR des territoires figuraient parmi les plus jeunes au Canada. La DR de Keewatin (Nt) est demeurée la plus jeune, avec une proportion de 33,5 % de sa population âgée de 0 à 14 ans, et un âge médian de 24,5 ans. Les trois autres DR figurant parmi les 10 plus jeunes au pays étaient Kitikmeot (Nt), avec 30,8 % de sa population âgée de 0 à 14 ans (cinquième rang), Baffin (Nt) à 29,5 % (septième rang) et la Région 3 (Behchokò, T.N.-O.) à 27,5 % (neuvième rang). Les 10 DR des territoires affichaient une proportion de leur population âgée de 0 à 14 ans plus élevée que la moyenne nationale, qui s'établissait à 16,0 %. La DR affichant la proportion la plus faible parmi les territoires était le Yukon, avec 16,3 % de sa population âgée de 0 à 14 ans.

- Dans chaque DR des territoires, la proportion de la population âgée de 0 à 14 ans était plus élevée que celle âgée de 65 ans et plus. Cela peut être attribué en partie à la présence plus grande dans les territoires de populations autochtones, dont les taux de fécondité sont relativement élevés par rapport à la moyenne nationale.

Graphique 2.11**Répartition de la population selon le groupe d'âge et la division de recensement, territoires, au 1^{er} juillet 2017**

Note : Les divisions de recensement sont classées en ordre décroissant du pourcentage de la part de la population de 65 ans et plus. Les chiffres exprimés en pourcentage ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

- Le 1^{er} juillet 2017, aucune des DR des territoires ne figurait parmi les plus âgées au Canada. En fait, dans chaque DR des territoires, la proportion de la population âgée de 65 ans et plus était inférieure à la moyenne canadienne de 16,9 %. La DR des territoires où l'on retrouvait la proportion la plus forte de la population âgée de 65 ans et plus était le Yukon, avec 12,4 %. Dans seulement 2 des 10 DR des territoires, on retrouvait plus de 10 % de la population âgée de 65 ans et plus. Au total, 5 des 10 DR ayant la proportion la plus faible de personnes âgées de 65 ans et plus se trouvaient dans les territoires. Keewatin (Nt) affichait la deuxième proportion la plus faible au pays, avec seulement 3,4 % de sa population âgée de 65 ans et plus.

Tableau 2.12**Âge médian et variation de l'âge médian des divisions de recensement, territoires, 1^{er} juillet 2007 et 2017**

	Âge médian en 2007	Âge médian en 2017	Variation entre 2007 et 2017
		années	
Canada	39,2	40,6	1,5
Territoires	30,8	33,1	2,3
Region 5, T.N.-O.	32,6	36,3	3,8
Region 4, T.N.-O.	32,4	36,1	3,6
Kitikmeot, Nt	22,9	26,2	3,3
Region 1, T.N.-O.	29,1	32,2	3,1
Region 2, T.N.-O.	29,1	31,7	2,6
Baffin, Nt	25,0	27,6	2,6
Keewatin, Nt	21,8	24,5	2,6
Region 6, T.N.-O.	31,9	34,1	2,2
Yukon, Yn	38,1	39,6	1,5
Region 3, T.N.-O.	30,7	28,3	-2,4

Note : Les divisions de recensement sont classées en ordre décroissant de la variation de l'âge médian entre 2007 et 2017. Les données pour l'âge médian ayant été arrondies, la variation peut ne pas correspondre à la différence entre ces deux chiffres.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

La population plus jeune des territoires vieillit plus rapidement que celle du Canada globalement

- L'âge médian de la population dans chaque DR des territoires était plus faible que la moyenne canadienne, qui s'établissait à 40,6 ans. Toutefois, le vieillissement de la population dans 8 des 10 DR des territoires a été plus rapide entre le 1^{er} juillet 2007 et le 1^{er} juillet 2017 que la moyenne nationale de 1,5 an. La Région 5 (Hay River, T.N.-O.) a dépassé les territoires, avec un âge médian qui a augmenté pour passer de 32,6 ans à 36,3 ans au cours de cette période (+3,8 ans). La DR du Yukon a connu une augmentation similaire (+1,5 an) à la moyenne canadienne, tandis que la Région 3 (Behchokò, T.N.-O.) est la seule DR des territoires où l'âge a diminué (-2,4 ans) au cours de cette période.

Tableau 2.13
Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la région économique, les provinces et les territoires

	Population 2017 (1 ^{er} juillet)	2016-2017					Accroissement migratoire total	Accroissement démographique
		Accroissement naturel	Accroissement migratoire international	Accroissement migratoire interprovincial	Accroissement migratoire intraprovincial	Accroissement migratoire total		
Terre-Neuve-et-Labrador	528 817	-869	1 335	-1 954	0	-619	-1 488	
Avalon Peninsula	281 333	52	1 130	-1 384	987	733	785	
Côte-sud-Burin Peninsula	35 386	-166	25	-42	-307	-324	-490	
Côte-ouest-Northern Peninsula-Labrador	104 715	-122	139	-535	-357	-753	-875	
Notre Dame-Central Bonavista Bay	107 383	-633	41	7	-323	-275	-908	
Île-du-Prince-Édouard	152 021	76	2 909	-436	0	2 473	2 549	
Nouvelle-Écosse	953 869	-1 147	5 753	645	0	6 398	5 251	
Cape Breton	130 334	-689	306	-33	-586	-313	-1 002	
Côte-nord	153 289	-585	359	114	-293	180	-405	
Annapolis Valley	124 808	-98	279	42	-199	122	24	
Sud	113 717	-600	265	490	-267	488	-112	
Halifax	431 721	825	4 544	32	1 345	5 921	6 746	
Nouveau-Brunswick	759 655	-554	3 674	-849	0	2 825	2 271	
Campbellton-Miramichi	151 627	-565	116	170	-659	-373	-938	
Moncton-Richibucto	216 370	88	1 416	-169	737	1 984	2 072	
Saint John-St. Stephen	172 317	-80	1 136	-299	-402	435	355	
Fredericton-Oromocto	142 340	201	806	-506	612	912	1 113	
Edmundston-Woodstock	77 001	-198	200	-45	-288	-133	-331	
Québec	8 394 034	20 050	62 855	-10 759	0	52 096	72 146	
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	91 442	-375	25	-40	125	110	-265	
Bas-Saint-Laurent	199 534	-317	90	-4	-169	-83	-400	
Capitale-Nationale	742 452	1 173	3 462	-1 028	1 348	3 782	4 955	
Chaudière-Appalaches	426 791	937	295	-96	946	1 145	2 082	
Estrie	327 089	445	1 986	-355	496	2 127	2 572	
Centre-du-Québec	245 610	391	338	-113	1 264	1 489	1 880	
Montérégie	1 550 534	3 965	4 983	-1 541	6 885	10 327	14 292	
Montréal	2 033 189	7 880	42 469	-5 600	-20 337	16 532	24 412	
Laval	437 413	1 104	5 375	-595	321	5 101	6 205	
Lanaudière	507 154	1 482	348	-220	3 587	3 715	5 197	
Laurentides	609 421	1 357	694	-383	6 165	6 476	7 833	
Outaouais	392 785	1 337	2 063	-445	617	2 235	3 572	
Abitibi-Témiscamingue	147 909	282	96	-59	-298	-261	21	
Mauricie	269 289	-530	498	-82	1 142	1 558	1 028	
Saguenay-Lac-Saint-Jean	276 509	143	75	-112	-701	-738	-595	
Côte-Nord	91 546	153	29	-73	-1 094	-1 138	-985	
Nord-du-Québec	45 367	623	29	-13	-297	-281	342	
Ontario	14 193 384	41 346	150 029	25 689	0	175 718	217 064	
Ottawa	1 371 605	3 873	9 800	6 954	2 271	19 025	22 898	
Kingston-Pembroke	477 256	-260	817	1 072	2 402	4 291	4 031	
Muskoka-Kawartha	391 932	-1 137	477	78	5 078	5 633	4 496	
Toronto	6 654 682	32 523	113 956	13 360	-35 729	91 587	124 110	
Kitchener-Waterloo-Barrie	1 363 412	4 182	6 322	1 014	13 941	21 277	25 459	
Hamilton-Niagara Peninsula	1 492 632	962	8 697	811	8 480	17 988	18 950	
London	691 172	1 454	4 686	1 005	3 335	9 026	10 480	
Windsor-Sarnia	648 649	343	3 808	984	-51	4 741	5 084	
Stratford-Bruce Peninsula	305 057	-26	384	64	1 579	2 027	2 001	
Nord-est	557 642	-882	835	188	-959	64	-818	
Nord-ouest	239 345	314	247	159	-347	59	373	

Tableau 2.13
Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la région économique, les provinces et les territoires

	Population 2017 (1 ^{er} juillet)	2016-2017					Accroissement migratoire total	Accroissement démographique
		Accroissement naturel	Accroissement migratoire international	Accroissement migratoire interprovincial	Accroissement migratoire intraprovincial	Accroissement migratoire total		
Manitoba	1 338 109	6 859	20 041	-6 906	0	13 135	19 994	
Sud-est	118 589	987	416	-297	743	862	1 848	
Centre sud	67 708	610	842	-234	-189	419	1 029	
Sud-ouest	117 207	475	1 494	-694	122	922	1 397	
Centre nord	51 867	361	141	-54	94	181	542	
Winnipeg	753 137	2 616	16 731	-4 973	-223	11 535	14 152	
Interlake	94 226	21	83	-131	668	620	641	
Parklands	40 300	4	91	-175	-235	-319	-315	
Nord	95 075	1 785	243	-348	-980	-1 085	700	
Saskatchewan	1 163 925	5 991	14 961	-5 615	0	9 346	15 337	
Regina–Moose Mountain	338 431	1 761	5 910	-2 119	523	4 314	6 075	
Swift Current–Moose Jaw	103 144	-12	634	-219	-256	159	147	
Saskatoon–Biggar	381 409	2 231	6 408	-2 063	2 312	6 657	8 888	
Yorkton–Melville	84 776	-46	635	-179	-774	-318	-364	
Prince Albert	215 967	1 403	1 324	-967	-1 361	-1 004	399	
Nord	40 198	654	50	-68	-444	-462	192	
Alberta	4 286 134	31 679	33 210	-15 131	0	18 079	49 758	
Lethbridge–Medicine Hat	301 891	1 637	995	-284	-283	428	2 065	
Camrose–Drumheller	206 613	782	384	-998	-987	-1 601	-819	
Calgary	1 597 701	12 428	17 031	-4 945	2 814	14 900	27 328	
Banff–Jasper–Rocky Mountain House	92 140	539	153	-323	-511	-681	-142	
Red Deer	216 815	1 413	876	-1 124	229	-19	1 394	
Edmonton	1 451 849	9 874	12 368	-2 949	4 993	14 412	24 286	
Athabasca–Grande Prairie–Peace River	274 042	2 879	798	-2 251	-2 587	-4 040	-1 161	
Wood Buffalo–Cold Lake	145 083	2 127	605	-2 257	-3 668	-5 320	-3 193	
Colombie-Britannique	4 817 160	6 657	36 682	16 163	0	52 845	59 502	
Île de Vancouver et la côte	817 159	-1 863	1 729	5 616	4 617	11 962	10 201	
Lower Mainland–Sud-ouest	2 959 584	8 764	33 482	5 963	-5 303	34 142	34 679	
Thompson–Okanagan	564 632	-1 362	710	4 355	3 118	8 183	12 233	
Kootenay	149 473	-296	94	723	-276	541	-458	
Cariboo	156 403	264	265	162	-239	188	-786	
Côte-nord	56 227	216	73	97	-492	-322	-1 081	
Nechako	44 230	212	12	11	-313	-290	4 574	
Nord-est	69 452	722	317	-764	-1 112	-1 559	140	
Yukon	38 459	159	328	-114	0	214	373	
Territoires du Nord-Ouest	44 520	447	293	-837	0	-544	-97	
Nunavut	37 996	717	-2	104	0	102	819	

Note : Les estimations postcensitaires de la population sont produites à l'aide de la méthode des composantes, à l'exception des estimations provisoires de la Colombie-Britannique. Elles sont plutôt basées sur les estimations de population fournies par *BC Stats*. Par conséquent, la somme des composantes n'est pas égale à l'accroissement démographique pour les estimations provisoires des divisions de recensement de la Colombie-Britannique.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Section 3 : Divisions de recensement

Divisions de recensement (DR) qui ont connu les taux de croissance les plus élevés au cours de la dernière année

- Entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017 (2016-2017), la population a augmenté dans 178 des 293 DR au Canada (60,8 %), tandis qu'elle a diminué dans 108 DR (36,9 %) et qu'elle est demeurée relativement stable dans les autres. Les DR dont la population a augmenté sont généralement plus peuplées que les DR dont la population a diminué ou est demeurée stable, leurs populations moyennes en 2017 se situant à 185 843 et 32 086, respectivement. L'Ontario est la région comptant la proportion la plus forte de DR en croissance (85,7 %), suivie par la Colombie-Britannique (62,1 %), les territoires (60,0 %), le Québec (59,2 %), les provinces des Prairies (58,3 %) et les provinces de l'Atlantique (27,7 %).

Pour le reste de la présente analyse, un taux de croissance supérieur à -1 pour mille et inférieur à 1 pour mille est considéré comme nul ou faible. Les taux sont fondés sur le ratio du nombre d'événements au cours de la période (t, t+x) et de la moyenne des populations de début et de fin de période. Les taux quinquennaux sont annualisés. Les estimations post-censitaires provisoires sont sujettes à révision. De futures mises à jour pourraient avoir une incidence sur l'analyse des tendances.

Les accroissements démographiques très élevés mesurés dans les DR d'Okanagan-Similkameen (5907) et de Bulkley-Nechako (5951) devraient être interprétés avec prudence.

Tel qu'expliqué à la section de la méthodologie, les estimations postcensitaires provisoires de la Colombie-Britannique font l'objet d'un traitement particulier. Celles-ci sont calculées à l'aide de taux d'accroissement démographiques fournis par BC Stats, l'agence statistique de la Colombie-Britannique.

Or, la comparaison des taux d'accroissement démographique fournis par BC Stats à ceux calculés selon la méthode des composantes par la Division de la démographie de Statistique Canada a montré d'importants écarts. De plus, l'utilisation de sources de données fiscales préliminaires n'a pas permis de corroborer les accroissements démographiques élevés mesurés par BC Stats dans ces deux DR pour l'année 2016-2017.

Cependant, certains indicateurs pourraient attester d'une croissance démographique élevée dans les DR d'Okanagan-Similkameen et de Bulkley-Nechako. Selon BC Stats, l'accroissement démographique élevé d'Okanagan-Similkameen serait notamment appuyé par une croissance du marché immobilier dans la ville de Penticton¹⁴ ainsi que par l'existence d'un projet de construction important¹⁵ dans cette DR. Par ailleurs, afin de justifier l'accroissement démographique de Bulkley-Nechako, BC Stats s'appuie sur la forte augmentation du nombre de connexions au réseau de distribution de l'électricité au cours de la dernière année, particulièrement dans les régions non organisées de cette DR.

Au même titre que toutes les données provisoires contenues dans cette publication, les accroissements démographiques des DR d'Okanagan-Similkameen et de Bulkley-Nechako seront révisés par Statistique Canada au cours des prochaines années lorsque des sources de données plus actuelles seront disponibles.

14. <http://www.pentictonwesternnews.com/news/okanagan-wide-building-and-real-estate-boom-in-2016/>

15. <https://globalnews.ca/news/3396779/home-sales-soar-in-south-okanagan/>

Tableau 3.1**Estimation de la population et taux d'accroissement démographique annuel des dix divisions de recensement ayant connu la plus forte croissance, Canada, 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2017 et 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017**

	Population au 1 ^{er} juillet			Taux d'accroissement démographique annuel	
	2012	2016	2017	2012-2017	2016-2017
	nombre			pour mille	
Bulkley-Nechako, C.-B.	39 710	39 163	43 755	19,4	110,8
Okanagan-Similkameen, C.-B.	80 468	81 856	88 644	19,3	79,6
Mirabel, Qc	44 281	51 439	53 345	37,1	36,4
Squamish-Lillooet, C.-B.	41 048	45 154	46 753	26,0	34,8
Queens, I.-P.-É.	81 846	87 514	90 042	19,1	28,5
Columbia-Shuswap, C.-B.	50 801	52 064	53 532	10,5	27,8
Division No. 11, Sask.	291 387	324 605	333 521	27,0	27,1
Dufferin, Ont.	58 811	64 036	65 614	21,9	24,3
Baffin, Nt	18 308	19 686	20 150	19,2	23,3
Division No. 6, Sask.	252 637	275 300	281 468	21,6	22,2

Note : Les divisions de recensement sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement démographique annuel 2016-2017.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

- En 2016-2017, deux DR de la Colombie-Britannique, Bulkley-Nechako (+110,8 pour mille) et Okanagan-Similkameen (+79,6 pour mille) ont eu les taux de croissance de la population les plus élevés au Canada. La Colombie-Britannique comptait aussi deux autres DR dont le taux de croissance se situait parmi les 10 plus élevés en 2016-2017. Avec un taux de 34,8 pour mille, Squamish-Lillooet s'est classée au quatrième rang en ce qui a trait à la croissance, tandis que Columbia-Shuswap (+27,8 pour mille) a connu la sixième croissance en importance au pays.
- Pour la septième période annuelle consécutive, la DR de Mirabel (Qc) a affiché l'un des trois taux de croissance les plus élevés au Canada (+36,4 pour mille). Le troisième taux de croissance en importance au pays a été encore une fois principalement attribuable au taux de migration intraprovinciale de 26,6 pour mille, le plus élevé parmi toutes les DR au Canada. Même s'il se situait au troisième rang au pays en 2016-2017, comparativement au premier rang en 2015-2016, le taux de croissance de Mirabel a été plus élevé au cours de cette période annuelle comparativement à la précédente (+36,4 pour mille comparativement à +31,8 pour mille). Mirabel est située en périphérie de la DR la plus peuplée au Québec, Montréal. La majeure partie de la migration intraprovinciale nette de Mirabel provenait des DR suburbaines avoisinantes de Ste-Thérèse-De Blainville et de Laval, qui sont situées à mi-chemin entre Montréal et Mirabel.
- La seule DR de l'Atlantique figurant parmi les 10 DR ayant connu la croissance la plus forte était Queens (Î.P.-É.), avec un taux de croissance de 28,5 pour mille, soit une population totale de 90 042. La presque totalité de la croissance dans sept DR a été le résultat de la migration internationale, qui a été la plus forte au pays à 28,9 pour mille.
- Deux DR de la Saskatchewan ont affiché des taux de croissance de la population parmi les 10 plus élevés en 2016-2017. Avec un taux de croissance de 27,1 pour mille, la Division No. 11 (Saskatoon, Sask.) a affiché la septième croissance en importance au pays. Dans la DR de la Division No. 6 (Regina, Sask.), le taux de croissance a été de 22,2 pour mille, le dixième en importance pour 2016-2017. La croissance dans ces deux DR fut principalement attribuable à la migration internationale. Les taux de croissance dans ces deux DR étaient inférieurs par rapport à 2015-2016.
- C'est en Ontario que l'on retrouvait l'une des 10 DR affichant la croissance la plus forte en 2016-2017, soit Dufferin. Avec un taux de croissance de 24,3 pour mille, Dufferin se situait au huitième rang en importance parmi les DR ayant connu la croissance la plus rapide. Cet accroissement de la population est principalement attribuable à la migration intraprovinciale. Cette DR est située en banlieue de Toronto, la DR la plus peuplée du pays. La majorité de la migration intraprovinciale nette est attribuable à la DR suburbaine de Peel, située à mi-chemin entre Toronto et Dufferin.

- Enfin, une DR des territoires, Baffin (Nt), figurait parmi les 10 ayant connu la croissance la plus forte (neuvième rang) en 2016-2017, avec un taux de croissance de 23,3 pour mille. Cette croissance était presque entièrement attribuable à l'accroissement naturel, le cinquième plus important parmi toutes les DR, à 19,1 pour mille.
- Aucune DR de l'Alberta ne figurait parmi les 10 ayant affiché les taux de croissance de la population les plus importants en 2016-2017, tout comme en 2015-2016. Le nombre de DR dans la province affichant 10 des taux de croissance les plus élevés a diminué pour passer de quatre en 2011-2012 et 2012-2013 (et trois en 2013-2014) à 0, tant en 2015-2016 qu'en 2016-2017. En 2016-2017, seulement 2 des 19 DR de l'Alberta, la Division No. 6 (Calgary, Alb.) et la Division No. 11 (Edmonton, Alb.), ont affiché des taux de croissance supérieurs à la moyenne canadienne (+12,2 pour mille). La croissance de la population a diminué ou est demeurée inchangée dans les 19 DR de l'Alberta en 2016-2017 comparativement à la période annuelle précédente. Par contre, 16 des 19 DR en 2012-2013 ont affiché un accroissement de leur population plus élevé qu'en 2011-2012.
- La croissance de la population et les tendances économiques sont souvent liées. Par exemple, l'accroissement de la population dans les DR de l'Alberta au cours des deux dernières périodes correspond aux tendances économiques récentes en Alberta. De juillet 2015 à juillet 2017, l'emploi est demeuré relativement inchangé, alors que le taux de chômage a augmenté de 1,7 point de pourcentage pour s'établir à 7,8 %¹⁶. Par contre, pour la période de juillet 2011 à juillet 2014, le taux d'emploi a augmenté de près de 260 000 et le taux de chômage a été inférieur à 5 % pendant la majorité de la période.

Divisions de recensement qui ont eu les plus fortes décroissances au cours de la dernière année

- En 2016-2017, les provinces de l'Atlantique comptaient la proportion la plus forte de DR qui ont enregistré des baisses de population (63,8 %). En dépit de cela, une seule DR de la région de l'Atlantique affichait un taux de décroissance de la population parmi les 10 plus élevés, comparativement à 8 en 2012-2013 et à 4 en 2013-2014 et 2014-2015. L'Alberta et la Colombie-Britannique comptaient 7 des 10 DR ayant les taux les plus élevés de diminution en 2016-2017, la Division No. 16 (Wood Buffalo, Alb.) et Stikine (C.-B.) ayant échangé leurs places par rapport à 2015-2016.
- La Division No. 16 (Wood Buffalo, Alb.) a enregistré le taux de décroissance le plus élevé, soit -40,6 pour mille, parmi toutes les DR en 2016-2017. La population a diminué pour passer de 75 144 à 72 155. Ce recul est presque entièrement attribuable à la baisse la plus marquée de la migration intraprovinciale (-40,2 pour mille) au pays. Il s'agit de la troisième année consécutive de diminution pour la Division No. 16, ce qui fait contraste avec la situation qui s'est produite de 2005-2006 à 2013-2014, alors que cette DR affichait uniformément un des 10 taux de croissance de la population les plus élevés au pays. Au cours de la même période, la Division No. 18 (Greenview No. 16, Alb.) a enregistré le quatrième taux de décroissance en importance en 2016-2017, soit -26,2 pour mille, tandis que la Division No. 4 (Hanna, Alb.) a affiché la neuvième baisse en importance, soit un taux de -16,8 pour mille. Les populations de ces deux DR ont diminué en partie en raison de la migration intraprovinciale et interprovinciale.

16. Statistique Canada. Tableau 282-0087 (<http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&retrLang=fra&id=2820087&pattern=&stByVal=1&p1=1&p2=31&tabMode=dataTable&csid=>). Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le sexe et le groupe d'âge, désaisonnalisées et non désaisonnalisées (mensuel), CANSIM (base de données) (consultée le 14 décembre 2017).

Tableau 3.2**Estimation de la population et taux d'accroissement démographique annuel des dix divisions de recensement ayant connu la plus forte décroissance, Canada, 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2017 et 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017**

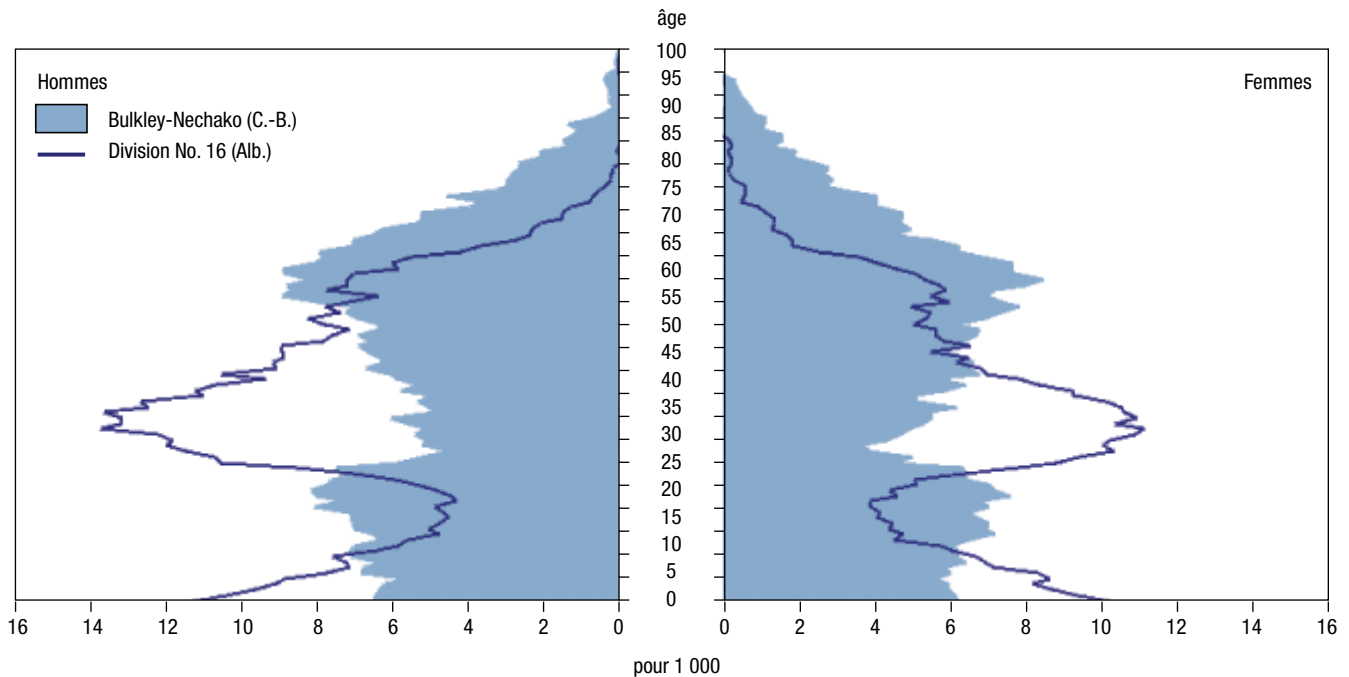
	Population au 1 ^{er} juillet			Taux d'accroissement démographique annuel	
	2012	2016	2017	2012-2017	2016-2017
	nombre			pour mille	
Division No. 16, Alb.	73 955	75 144	72 155	-4,9	-40,6
Stikine, C.-B.	603	493	475	-47,5	-37,2
Skeena-Queen Charlotte, C.-B.	19 084	19 070	18 557	-5,6	-27,3
Division No. 18, Alb.	15 134	14 919	14 533	-8,1	-26,2
Region 5, T.N.-O.	7 245	6 965	6 814	-12,3	-21,9
Division No. 3, T.-N.-L.	16 305	15 336	15 045	-16,1	-19,2
Powell River, C.-B.	19 989	19 880	19 520	-4,7	-18,3
Kootenay Boundary, C.-B.	31 554	31 415	30 883	-4,3	-17,1
Division No. 4, Alb.	10 085	9 749	9 587	-10,1	-16,8
Sudbury, Ont.	21 403	20 172	19 842	-15,1	-16,5

Note : Les divisions de recensement sont classées en ordre croissant du taux d'accroissement démographique annuel 2016-2017.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

- Même si elle avait le plus grand nombre de DR dont le taux de croissance se situait parmi les 10 plus élevés en 2016-2017, la Colombie-Britannique a aussi enregistré le plus grand nombre de DR affichant les taux les plus élevés de décroissance, soit quatre. Au cours de cette période, Stikine affichait le deuxième taux de décroissance en importance, soit -37,2 pour mille, qui était toutefois inférieur à celui de -45,6 pour mille enregistré en 2015-2016. Toutefois, la petite taille de cette DR fait en sorte qu'elle est plus sensible aux variations de population. Stikine était suivie par Skeena-Queen Charlotte, au troisième rang (-27,3 pour mille), Powell-River, au septième rang (-18,3 pour mille) et Kootenay Boundary, au huitième rang (-17,1 pour mille) pour la période annuelle de 2016-2017. Ces quatre DR avaient une population inférieure à la moyenne nationale des DR qui ont vu leur population diminuer ou demeurer stable en 2016-2017, la plus petite étant Stikine, avec une population de 475 habitants.
- Une DR des territoires, la Région 5 (Hay River, T.N.-O.), a enregistré le cinquième taux de décroissance en importance au cours de la dernière année (-21,9 pour mille). L'accroissement naturel (+6,0 pour mille) et la migration internationale (+3,8 pour mille) n'ont pas pu contrebalancer les fortes pertes découlant de la migration interprovinciale (-30,2 pour mille) et intraprovinciale (-1,5 pour mille).
- La Division No. 3 (Channel-Port aux Basques, T.-N.-L.), la seule DR de l'Atlantique affichant l'un des taux de décroissance les plus élevés s'est classée au sixième rang avec un taux de -19,2 pour mille, principalement attribuable à la migration intraprovinciale.
- Enfin, Sudbury (Ont.) a enregistré le dixième taux le plus faible de décroissance en 2016-2017 (-16,5 pour mille), malgré une hausse légère de sa population par rapport à l'année précédente (-17,4 pour mille). Ce recul est principalement attribuable à la migration intraprovinciale.

Figure 3.1
Pyramide des âges des DR affichant la plus forte croissance (Bulkley-Nechako, C.-B.) et la plus forte décroissance (Division No. 16, Alb.) au 1^{er} juillet 2017



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Les divisions de recensement les plus jeunes et les plus vieilles

- En date du 1^{er} juillet 2017, de nombreuses divisions de recensement parmi les plus jeunes étaient situées dans les Prairies et dans les territoires. Parmi les 80 DR dont l'âge médian était inférieur à celui du Canada (40,6 ans), plus de la moitié (58,8 %) se situaient dans ces régions du Canada, même si ces dernières ne représentaient que 23,9 % des 293 DR au pays.
- L'ensemble des 10 DR les plus jeunes, selon la proportion de personnes âgées de 0 à 14 ans, se trouvaient dans le nord du Canada et figuraient aussi parmi les 10 principales DR les plus jeunes en 2015-2016. Au total, 3 DR se trouvaient à la fois au Manitoba et au Nunavut, respectivement, tandis que la Saskatchewan, l'Alberta, les Territoires du Nord-Ouest et le Québec en comptaient chacun une. La seule DR qui ne se trouvait pas dans l'ouest ou dans le nord du Canada était celle du Nord-du-Québec (Qc).

Pour les besoins du présent article, divers indicateurs serviront à mesurer le vieillissement d'une population. La répartition de la population âgée de moins de 15 ans et de 65 ans et plus, de même que l'âge médian, seront les indicateurs considérés. L'âge médian est l'âge « x » qui divise la population en deux groupes égaux, l'un composé uniquement des personnes dont l'âge est supérieur à « x », et l'autre, des personnes dont l'âge est inférieur à « x ».

Dans le tableau qui présente les 10 DR les plus jeunes, les DR sont classées en ordre décroissant selon leur proportion de personnes de moins de 15 ans. Dans le tableau qui présente les 10 DR les plus vieilles, les DR sont classées en ordre décroissant selon leur proportion de personnes de 65 ans et plus. Bien que l'âge médian ne serve pas à classer les DR, cet indicateur sera aussi examiné dans le reste du texte.

Tableau 3.3**Âge médian, population âgée de 0 à 14 ans et population âgée de 65 ans et plus des dix divisions de recensement les plus jeunes (selon la proportion des 0 à 14 ans), Canada, 1^{er} juillet 2017**

	Âge médian	0 à 14 ans	65 ans et plus
	années	pourcentage	
Keewatin, Nt	24,5	33,5	3,4
Division No. 22, Man.	25,0	32,8	5,4
Division No. 23, Man.	24,9	32,6	5,9
Division No. 19, Man.	25,4	31,5	7,7
Kitikmeot, Nt	26,2	30,8	4,4
Division No. 18, Sask.	26,1	30,1	6,8
Baffin, Nt	27,6	29,5	4,1
Division No. 17, Alb.	29,0	28,5	9,4
Region 3, T.N.-O.	28,3	27,5	6,7
Nord-du-Québec, Qc	30,2	26,4	8,1

Note : Les divisions de recensement sont classées en ordre décroissant de la proportion des 0 à 14 ans.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

- La DR de Keewatin (Nt) est demeurée la plus jeune, avec 33,5 % de sa population âgée de 0 à 14 ans et un âge médian de 24,5 ans. Elle était suivie par trois DR au Manitoba; la Division No. 22 (Thompson, Man.) à 32,8 %, la Division No. 23 (Pukatawagan 198, Man.) à 32,6 % et la Division No. 19 (Peguis 1B, Man.) à 31,5 %, où les âges médians étaient de 25,0, 24,9 et 25,4 ans, respectivement.
- En date du 1^{er} juillet 2017, un grand nombre des divisions de recensement les plus vieilles étaient situées dans les provinces de l'Atlantique, au Québec et en Ontario. Parmi les 211 DR dont l'âge médian était supérieur à celui du reste du Canada (40,6 ans), plus des trois quarts (78,7 %) se trouvaient dans ces régions du Canada, même si on y retrouvait les deux tiers (66,2 %) des 293 DR au pays.
- Au total, 9 des 10 DR les plus vieilles au 1^{er} juillet 2017 figuraient aussi parmi les 10 plus vieilles l'année précédente. La seule exception est Stikine (C.-B.) qui est passée dans les 10 premières, alors que Queens (N.-É.) n'en fait plus partie. Au total, trois des DR les plus vieilles se trouvaient en Colombie-Britannique, deux en Ontario et au Québec, et une en Nouvelle-Écosse, au Manitoba et au Nouveau-Brunswick, respectivement.

Tableau 3.4**Âge médian, population âgée de 0 à 14 ans et population âgée de 65 ans et plus des dix divisions de recensement les plus vieilles (selon la proportion des 65 ans et plus), Canada, 1^{er} juillet 2017**

	Âge médian	0 à 14 ans	65 ans et plus
	années	pourcentage	
Guysborough, N.-É.	56,6	10,5	32,5
Haliburton, Ont.	56,6	9,5	32,4
Stikine, C.-B.	56,7	5,7	31,4
Okanagan-Similkameen, C.-B.	54,3	11,4	31,0
Les Basques, Qc	55,5	12,1	30,9
Prince Edward, Ont.	54,8	11,0	30,8
Sunshine Coast, C.-B.	54,9	11,3	30,7
Mékinac, Qc	55,8	11,3	30,2
Division No. 1, Man.	54,4	13,4	29,2
Queens, N.-B.	54,6	11,6	29,2

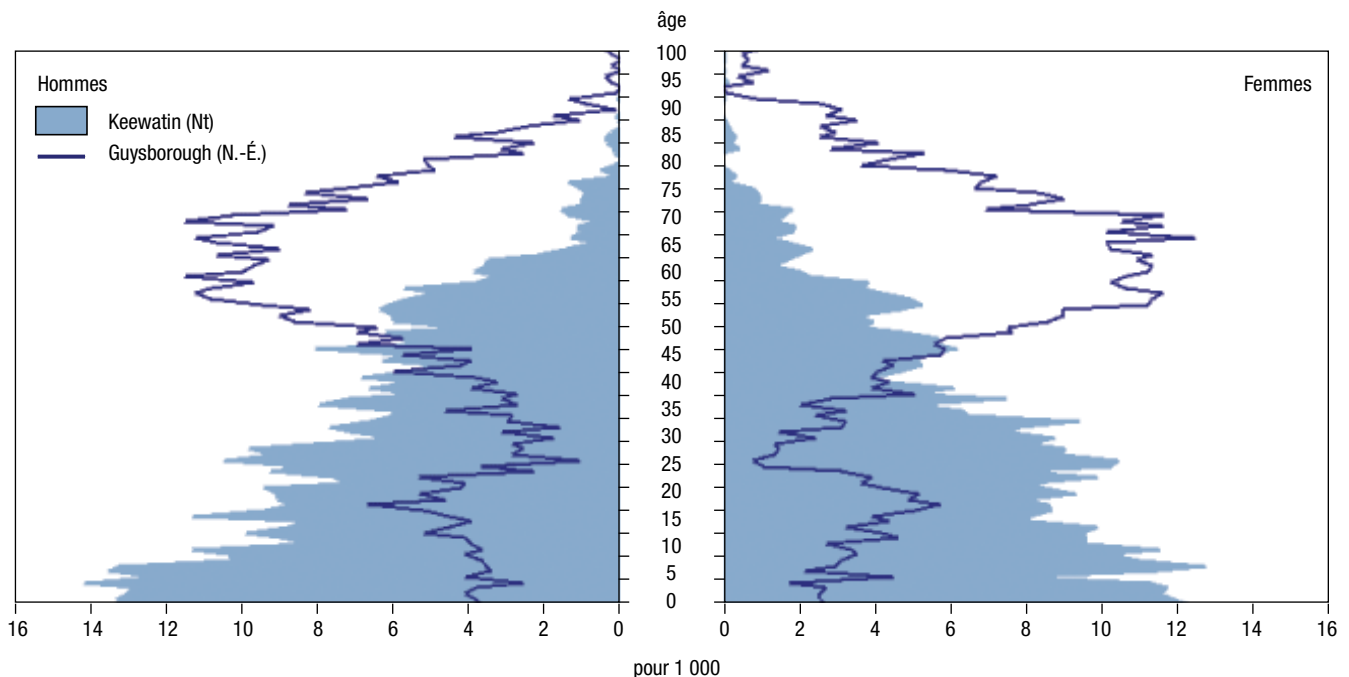
Note : Les divisions de recensement sont classées en ordre décroissant de la proportion des 65 ans et plus.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

- La DR la plus vieille au Canada en 2016-2017 était Guysborough (N.-É.), où 32,5 % de la population était âgée de 65 ans et plus (et où l'âge médian était de 56,6 ans). La deuxième proportion en importance, soit 32,4 %, se trouvait à Haliburton (Ont.), où l'âge médian était aussi de 56,6 ans. C'est à Stikine (C.-B.) que l'on retrouvait l'âge médian le plus élevé, soit 56,7 ans (et la troisième proportion en importance de la population âgée de 65 ans et plus, soit 31,4 %).
- Au 1^{er} juillet 2017, l'âge médian était d'au moins 50 ans dans 67 DR. Près de la moitié (32) de toutes ces DR se trouvaient au Québec, et près du tiers (20) dans les provinces de l'Atlantique. Parallèlement, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus était plus élevée que la proportion de personnes âgées de 0 à 14 ans dans 199 des 293 DR (67,9 %). La majorité de ces DR se trouvaient dans les provinces du centre et de l'est du Canada.
- Tout comme pour la période annuelle précédente, les provinces de l'Atlantique affichaient la proportion la plus forte de DR comptant plus de personnes âgées de 65 ans et plus que d'enfants âgés de 0 à 14 ans (44 sur 47). La population des 65 ans et plus dépassait celle des 0 à 14 ans dans 80 des 98 DR au Québec et dans 39 des 49 DR en Ontario.
- La proportion de personnes âgées dépassant le nombre de jeunes était beaucoup plus faible dans les provinces des Prairies (17 sur 60). De façon plus particulière, en Alberta, la population âgée de 65 ans et plus dépassait celle de 0 à 14 ans dans seulement 1 des 19 DR, soit la proportion la plus faible parmi les provinces. La Colombie-Britannique était assez similaire au Canada globalement, près des deux tiers (19 sur 29) des DR de la province affichant une proportion plus élevée de personnes âgées de 65 ans que de 0 à 14 ans. Enfin, aucune des 10 DR des territoires n'affichait une proportion plus forte de personnes âgées que de jeunes.

Figure 3.2

Pyramide des âges des RÉ avec la plus forte proportion des personnes âgées de 65 ans et plus (Guysborough, N.-É.) et avec la plus forte proportion des personnes âgées de 0 à 14 ans (Keewatin, Nt) au 1^{er} juillet 2017



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

- Finalement, une comparaison des pyramides d'âge des DR les plus jeunes et les plus vieilles (Keewatin et Guysborough) montre des différences importantes dans les structures par âge des deux DR. Keewatin, la DR la plus jeune globalement, compte un nombre important de personnes âgées de moins de 10 ans, ainsi que de moins de 30 ans, comme le montre la largeur de la partie inférieure de la pyramide. Après 30 ans, la pyramide rétrécit au fur et à mesure que l'âge augmente. La situation est inverse pour Guysborough, où la pyramide commence à élargir après l'âge de 30 ans, la section la plus étroite se situant parmi le groupe mutuellement exclusif des 25 à 34 ans. La section la plus large de la pyramide pour Guysborough se situe dans la fourchette des 55 à 74 ans, comme en fait foi la largeur de la partie supérieure de la pyramide.

Tableau 3.5

Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la division de recensement, les provinces et les territoires

	Population 2017 (1 ^{er} juillet)	2016-2017					Accroissement migratoire total	Accroissement démographique
		Accroissement naturel	Accroissement migratoire international	Accroissement migratoire interprovincial	Accroissement migratoire intraprovincial	nombre		
Terre-Neuve-et-Labrador	528 817	-869	1 335	-1 954	0	-619	-1 488	
Division No. 1	281 333	52	1 130	-1 384	987	733	785	
Division No. 2	20 341	-94	19	-16	-108	-105	-199	
Division No. 3	15 045	-72	6	-26	-199	-219	-291	
Division No. 4	20 194	-91	15	-64	-83	-132	-223	
Division No. 5	41 534	-141	10	-182	157	-15	-156	
Division No. 6	38 519	-141	19	-44	85	60	-81	
Division No. 7	33 881	-221	23	38	-127	-66	-287	
Division No. 8	34 983	-271	-1	13	-281	-269	-540	
Division No. 9	15 503	-104	7	24	-159	-128	-232	
Division No. 10	24 812	197	107	-297	-243	-433	-236	
Division No. 11	2 672	17	0	-16	-29	-45	-28	
Île-du-Prince-Édouard	152 021	76	2 909	-436	0	2 473	2 549	
Kings	17 342	-36	125	40	-172	-7	-43	
Queens	90 042	107	2 569	-406	258	2 421	2 528	
Prince	44 637	5	215	-70	-86	59	64	
Nouvelle-Écosse	953 869	-1 147	5 753	645	0	6 398	5 251	
Shelburne	14 046	-69	48	114	-53	109	40	
Yarmouth	24 552	-82	42	148	-142	48	-34	
Digby	17 499	-110	49	70	-18	101	-9	
Queens	10 469	-80	7	42	-48	1	-79	
Annapolis	21 181	-156	15	89	112	216	60	
Lunenburg	47 151	-259	119	116	-6	229	-30	
Kings	61 061	28	180	-26	-106	48	76	
Hants	42 566	30	84	-21	-205	-142	-112	
Halifax	431 721	825	4 544	32	1 345	5 921	6 746	
Colchester	51 465	-144	81	44	115	240	96	
Cumberland	30 118	-212	30	1	-64	-33	-245	
Pictou	44 825	-143	157	29	-207	-21	-164	
Guysborough	7 337	-71	6	55	-94	-33	-104	
Antigonish	19 544	-15	85	-15	-43	27	12	
Inverness	17 012	-93	21	79	-103	-3	-96	
Richmond	8 827	-69	26	39	-87	-22	-91	
Cape Breton	97 823	-506	244	-138	-337	-231	-737	
Victoria	6 672	-21	15	-13	-59	-57	-78	
Nouveau-Brunswick	759 655	-554	3 674	-849	0	2 825	2 271	
Saint John	77 335	-117	887	-273	-28	586	469	
Charlotte	25 627	-81	83	117	-176	24	-57	
Sunbury	27 721	160	-6	15	-82	-73	87	
Queens	10 095	-99	7	-2	-59	-54	-153	
Kings	69 355	118	166	-143	-198	-175	-57	
Albert	29 442	5	56	-19	86	123	128	
Westmorland	156 835	146	1 330	-217	758	1 871	2 017	
Kent	30 093	-63	30	67	-107	-10	-73	
Northumberland	46 349	-158	8	53	-164	-103	-261	
York	104 524	140	805	-519	753	1 039	1 179	
Carleton	26 161	-39	130	-47	-94	-11	-50	
Victoria	18 641	-58	23	34	-94	-37	-95	
Madawaska	32 199	-101	47	-32	-100	-85	-186	
Restigouche	30 785	-138	51	18	-145	-76	-214	
Gloucester	74 493	-269	57	99	-350	-194	-463	

Tableau 3.5
Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la division de recensement, les provinces et les territoires

	Population 2017 (1 ^{er} juillet)	2016-2017					Accroissement migratoire total	Accroissement démographique
		Accroissement naturel	Accroissement migratoire international	Accroissement migratoire interprovincial	Accroissement migratoire intraprovincial	nombre		
Québec	8 394 034	20 050	62 855	-10 759	0	52 096	72 146	
Les Îles-de-la-Madeleine	12 323	-37	5	13	42	60	23	
Le Rocher-Percé	17 378	-131	6	4	46	56	-75	
La Côte-de-Gaspé	17 458	-41	-1	-30	93	62	21	
La Haute-Gaspésie	11 465	-64	2	0	-20	-18	-82	
Bonaventure	17 613	-58	5	-1	-24	-20	-78	
Avignon	15 205	-44	8	-26	-12	-30	-74	
La Matapédia	17 696	-9	-4	-14	-161	-179	-188	
Matane	20 940	-107	9	4	-118	-105	-212	
La Mitis	18 625	-18	5	-1	-71	-67	-85	
Rimouski-Neigette	57 604	-36	51	7	84	142	106	
Les Basques	8 770	-56	1	6	18	25	-31	
Rivière-du-Loup	35 129	30	10	-7	143	146	176	
Témiscouata	19 784	-63	-1	12	-48	-37	-100	
Kamouraska	20 986	-58	19	-11	-16	-8	-66	
Charlevoix-Est	15 727	0	4	-7	-132	-135	-135	
Charlevoix	13 317	-61	19	11	-2	28	-33	
L'Islet	18 193	-60	-5	8	11	14	-46	
Montmagny	22 787	-84	9	-11	37	35	-49	
Bellechasse	37 549	159	17	-20	33	30	189	
L'Île-d'Orléans	6 733	3	25	-27	30	28	31	
La Côte-de-Beaupré	28 391	53	-8	-35	273	230	283	
La Jacques-Cartier	44 204	514	34	-137	388	285	799	
Québec	580 590	554	3 363	-832	436	2 967	3 521	
Lévis	145 584	469	140	-43	210	307	776	
La Nouvelle-Beauce	37 861	228	32	-8	173	197	425	
Robert-Cliche	19 590	-12	8	5	-4	9	-3	
Les Etchemins	16 792	-42	9	-7	-25	-23	-65	
Beauce-Sartigan	53 097	170	33	-3	89	119	289	
Le Granit	21 988	-12	7	-3	-18	-14	-26	
Les Appalaches	42 726	-101	49	-33	126	142	41	
L'Érable	23 650	50	10	-16	-51	-57	-7	
Lotbinière	32 612	210	3	16	296	315	525	
Portneuf	53 490	110	25	-1	355	379	489	
Mékinac	12 630	-88	0	3	40	43	-45	
Shawinigan	48 967	-325	20	-1	83	102	-223	
Francheville	155 700	-156	469	-76	898	1 291	1 135	
Bécancour	20 613	9	5	-12	-43	-50	-41	
Arthabaska	72 757	19	106	-9	357	454	473	
Les Sources	14 474	-21	-3	9	-14	-8	-29	
Le Haut-Saint-François	22 479	68	10	-12	24	22	90	
Le Val-Saint-François	30 796	83	-2	-7	54	45	128	
Sherbrooke	166 988	387	1 928	-299	-33	1 596	1 983	
Coaticook	18 993	39	24	-16	-99	-91	-52	
Memphrémagog	51 371	-99	22	-27	582	577	478	
Brome-Missisquoi	59 657	64	81	-38	849	892	956	
La Haute-Yamaska	90 442	192	202	-38	540	704	896	
Acton	15 522	52	10	-6	-90	-86	-34	
Drummond	105 358	293	209	-71	763	901	1 194	
Nicolet-Yamaska	23 232	20	8	-5	238	241	261	

Tableau 3.5
Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la division de recensement, les provinces et les territoires

	Population 2017 (1 ^{er} juillet)	2016-2017					Accroissement migratoire total	Accroissement démographique
		Accroissement naturel	Accroissement migratoire international	Accroissement migratoire interprovincial	Accroissement migratoire intraprovincial	nombre		
Maskinongé	37 087	-4	2	-10	178	170	166	
D'Autray	42 801	88	-6	-20	232	206	294	
Pierre-De Saurel	51 225	-290	35	10	197	242	-48	
Les Maskoutains	87 969	71	446	-46	-141	259	330	
Rouville	37 294	138	14	5	181	200	338	
Le Haut-Richelieu	118 944	174	45	0	664	709	883	
La Vallée-du-Richelieu	126 587	547	53	-5	1 178	1 226	1 773	
Longueuil	426 626	970	3 569	-730	-605	2 234	3 204	
Lajemmerais	78 866	403	-2	-38	38	-2	401	
L'Assomption	125 983	306	77	-13	116	180	486	
Joliette	68 178	-77	153	-53	687	787	710	
Matawinie	52 203	-83	-4	-17	418	397	314	
Montcalm	54 950	329	32	-13	603	622	951	
Les Moulins	163 039	919	96	-104	1 531	1 523	2 442	
Laval	437 413	1 104	5 375	-595	321	5 101	6 205	
Montréal	2 033 189	7 880	42 469	-5 600	-20 337	16 532	24 412	
Roussillon	185 719	757	330	-199	1 379	1 510	2 267	
Les Jardins-de-Napierville	28 596	145	-6	5	167	166	311	
Le Haut-Saint-Laurent	24 858	50	-9	-11	161	141	191	
Beauharnois-Salaberry	65 368	32	6	-34	596	568	600	
Vaudreuil-Soulanges	152 861	660	209	-416	1 771	1 564	2 224	
Deux-Montagnes	102 592	331	124	-124	546	546	877	
Thérèse-De Blainville	161 442	439	158	-111	753	800	1 239	
Mirabel	53 345	480	21	13	1 392	1 426	1 906	
La Rivière-du-Nord	132 781	465	217	-107	1 939	2 049	2 514	
Argenteuil	32 913	-56	23	-43	264	244	188	
Les Pays-d'en-Haut	43 743	-86	82	0	684	766	680	
Les Laurentides	47 179	-46	56	-16	387	427	381	
Antoine-Labelle	35 426	-170	13	5	200	218	48	
Papineau	23 411	-49	15	27	29	71	22	
Gatineau	284 557	1 226	2 032	-439	237	1 830	3 056	
Les Collines-de-l'Outaouais	50 471	285	7	55	355	417	702	
La Vallée-de-la-Gatineau	20 503	-43	11	-23	9	-3	-46	
Pontiac	13 843	-82	-2	-65	-13	-80	-162	
Témiscamingue	15 842	-13	9	-18	-120	-129	-142	
Rouyn-Noranda	42 427	114	30	-12	49	67	181	
Abitibi-Ouest	20 816	-22	4	-12	-54	-62	-84	
Abitibi	25 026	83	8	7	82	97	180	
La Vallée-de-l'Or	43 798	120	45	-24	-255	-234	-114	
La Tuque	14 905	43	7	2	-57	-48	-5	
Le Domaine-du-Roy	31 508	4	3	0	-166	-163	-159	
Maria-Chapdelaine	24 915	-25	-3	3	-141	-141	-166	
Lac-Saint-Jean-Est	53 371	75	2	-6	-93	-97	-22	
Le Saguenay-et-son-Fjord	166 715	89	73	-109	-301	-337	-248	
La Haute-Côte-Nord	10 934	-38	4	-3	-129	-128	-166	
Manicouagan	30 798	39	0	-11	-277	-288	-249	
Sept-Rivières--Caniapiscau	38 510	130	35	-20	-567	-552	-422	
Minganie--Le Golfe-du-Saint-Laurent	11 304	22	-10	-39	-121	-170	-148	
Nord-du-Québec	45 367	623	29	-13	-297	-281	342	

Tableau 3.5
Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la division de recensement, les provinces et les territoires

	Population 2017 (1 ^{er} juillet)	2016-2017					Accroissement migratoire total	Accroissement démographique
		Accroissement naturel	Accroissement migratoire international	Accroissement migratoire interprovincial	Accroissement migratoire intraprovincial	nombre		
Ontario	14 193 384	41 346	150 029	25 689	0	175 718	217 064	
Stormont, Dundas and Glengarry	115 245	-156	85	507	-296	296	140	
Prescott and Russell	90 419	219	54	338	-104	288	507	
Ottawa	994 837	4 201	9 554	5 866	1 655	17 075	21 276	
Leeds and Grenville	101 823	-351	62	121	527	710	359	
Lanark	69 281	-40	45	122	489	656	616	
Frontenac	161 893	36	632	662	885	2 179	2 215	
Lennox and Addington	43 986	-68	0	-4	118	114	46	
Hastings	140 504	-223	150	254	1 055	1 459	1 236	
Prince Edward	25 491	-128	47	5	155	207	79	
Northumberland	87 900	-318	39	-56	1 094	1 077	759	
Peterborough	143 801	-246	320	26	1 717	2 063	1 817	
Kawartha Lakes	77 661	-260	-11	16	1 030	1 035	775	
Durham	682 378	2 573	2 465	-189	5 743	8 019	10 592	
York	1 164 186	5 736	13 464	1 056	-5 218	9 302	15 038	
Toronto	2 929 886	13 161	64 285	9 359	-28 065	45 579	58 740	
Peel	1 500 633	9 401	30 356	2 632	-10 423	22 565	31 966	
Dufferin	65 614	195	119	-117	1 381	1 383	1 578	
Wellington	231 260	873	1 328	191	1 721	3 240	4 113	
Halton	581 387	2 556	5 269	763	3 428	9 460	12 016	
Hamilton	567 993	696	4 555	545	1 232	6 332	7 028	
Niagara	458 986	-782	1 691	34	3 886	5 611	4 829	
Haldimand-Norfolk	113 670	-87	121	-73	1 021	1 069	982	
Brant	148 195	231	447	44	1 147	1 638	1 869	
Waterloo	559 714	2 485	3 865	892	2 077	6 834	9 319	
Perth	79 037	93	217	-40	175	352	445	
Oxford	114 270	220	161	57	927	1 145	1 365	
Elgin	92 428	177	236	117	386	739	916	
Chatham-Kent	105 943	-108	187	97	81	365	257	
Essex	412 259	560	3 389	731	-222	3 898	4 458	
Lambton	130 447	-109	232	156	90	478	369	
Middlesex	484 474	1 057	4 289	831	2 022	7 142	8 199	
Huron	59 344	30	14	-7	81	88	118	
Bruce	69 445	30	95	38	345	478	508	
Grey	97 231	-179	58	73	978	1 109	930	
Simcoe	506 824	629	1 010	48	8 762	9 820	10 449	
Muskoka	64 027	-227	135	55	948	1 138	911	
Haliburton	18 543	-86	-6	37	289	320	234	
Renfrew	105 382	123	-12	155	189	332	455	
Nipissing	87 651	-67	61	45	21	127	60	
Parry Sound	43 279	-178	51	13	401	465	287	
Manitoulin	13 438	-59	12	10	66	88	29	
Sudbury	19 842	-58	0	41	-313	-272	-330	
Grand Sudbury	165 030	-88	458	112	-347	223	135	
Timiskaming	32 501	-45	-2	-61	-131	-194	-239	
Cochrane	79 930	15	113	-10	-675	-572	-557	
Algoma	115 971	-402	142	38	19	199	-203	
Thunder Bay	148 100	-168	145	-46	-143	-44	-212	
Rainy River	19 973	-4	13	67	-31	49	45	
Kenora	71 272	486	89	138	-173	54	540	

Tableau 3.5
Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la division de recensement, les provinces et les territoires

	Population 2017 (1 ^{er} juillet)	2016-2017					Accroissement migratoire total	Accroissement démographique
		Accroissement naturel	Accroissement migratoire international	Accroissement migratoire interprovincial	Accroissement migratoire intraprovincial	nombre		
Manitoba	1 338 109	6 859	20 041	-6 906	0	13 135	19 994	
Division No. 1	17 187	-3	51	-6	10	55	52	
Division No. 2	77 474	853	378	-206	593	765	1 617	
Division No. 3	58 051	602	830	-224	-236	370	972	
Division No. 4	9 657	8	12	-10	47	49	57	
Division No. 5	13 539	34	180	-38	-22	120	154	
Division No. 6	10 420	51	17	3	-55	-35	16	
Division No. 7	71 668	377	824	-405	476	895	1 272	
Division No. 8	14 883	110	28	-5	-87	-64	46	
Division No. 9	24 611	128	83	-38	111	156	284	
Division No. 10	12 373	123	30	-11	70	89	212	
Division No. 11	753 137	2 616	16 731	-4 973	-223	11 535	14 152	
Division No. 12	23 928	137	-13	-85	140	42	179	
Division No. 13	50 884	-34	17	-127	575	465	431	
Division No. 14	19 582	41	-13	-40	66	13	54	
Division No. 15	21 580	13	473	-254	-277	-58	-45	
Division No. 16	9 651	16	0	-78	-32	-110	-94	
Division No. 17	21 382	-4	75	-31	-158	-114	-118	
Division No. 18	23 760	14	79	36	27	142	156	
Division No. 19	18 111	308	4	-24	-291	-311	-3	
Division No. 20	9 267	-8	16	-66	-45	-95	-103	
Division No. 21	21 819	274	23	-158	-149	-284	-10	
Division No. 22	45 639	999	203	-118	-446	-361	638	
Division No. 23	9 506	204	13	-48	-94	-129	75	
Saskatchewan	1 163 925	5 991	14 961	-5 615	0	9 346	15 337	
Division No. 1	32 968	204	343	-362	-369	-388	-184	
Division No. 2	23 995	76	295	-100	-180	15	91	
Division No. 3	12 444	-47	66	115	-168	13	-34	
Division No. 4	11 342	2	96	7	14	117	119	
Division No. 5	31 918	11	227	-85	-376	-234	-223	
Division No. 6	281 468	1 481	5 272	-1 657	1 072	4 687	6 168	
Division No. 7	48 779	-34	301	-151	36	186	152	
Division No. 8	30 579	67	171	-190	-138	-157	-90	
Division No. 9	36 375	-52	303	-54	-156	93	41	
Division No. 10	16 483	-5	105	-40	-242	-177	-182	
Division No. 11	333 521	2 052	6 085	-1 830	2 609	6 864	8 916	
Division No. 12	24 645	82	152	-26	-13	113	195	
Division No. 13	23 243	97	171	-207	-284	-320	-223	
Division No. 14	37 106	54	224	-17	-414	-207	-153	
Division No. 15	89 872	514	538	-123	-332	83	597	
Division No. 16	39 392	198	222	-78	-284	-140	58	
Division No. 17	49 597	637	340	-749	-331	-740	-103	
Division No. 18	40 198	654	50	-68	-444	-462	192	

Tableau 3.5
Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la division de recensement, les provinces et les territoires

	Population 2017 (1 ^{er} juillet)	2016-2017					Accroissement migratoire total	Accroissement démographique
		Accroissement naturel	Accroissement migratoire international	Accroissement migratoire interprovincial	Accroissement migratoire intraprovincial	nombre		
Alberta	4 286 134	31 679	33 210	-15 131	0	18 079	49 758	
Division No. 1	84 532	306	241	-223	-274	-256	50	
Division No. 2	176 735	1 194	764	-102	-13	649	1 843	
Division No. 3	40 624	137	-10	41	4	35	172	
Division No. 4	9 587	10	11	-81	-102	-172	-162	
Division No. 5	57 454	258	-7	-128	38	-97	161	
Division No. 6	1 597 701	12 428	17 031	-4 945	2 814	14 900	27 328	
Division No. 7	40 796	146	47	-182	-305	-440	-294	
Division No. 8	216 815	1 413	876	-1 124	229	-19	1 394	
Division No. 9	21 869	120	37	-90	-140	-193	-73	
Division No. 10	98 776	368	333	-607	-618	-892	-524	
Division No. 11	1 451 849	9 874	12 368	-2 949	4 993	14 412	24 286	
Division No. 12	72 928	688	153	-336	-709	-892	-204	
Division No. 13	69 397	267	83	-249	-534	-700	-433	
Division No. 14	29 445	201	49	-313	-235	-499	-298	
Division No. 15	40 826	218	67	80	-136	11	229	
Division No. 16	72 155	1 439	452	-1 921	-2 959	-4 428	-2 989	
Division No. 17	66 351	1 156	249	-203	-1 005	-959	197	
Division No. 18	14 533	104	19	-216	-293	-490	-386	
Division No. 19	123 761	1 352	447	-1 583	-755	-1 891	-539	
Colombie-Britannique	4 817 160	6 657	36 682	16 163	0	52 845	59 502	
East Kootenay	59 241	64	72	107	-247	-68	-206	
Central Kootenay	59 349	-195	8	447	-224	231	280	
Kootenay Boundary	30 883	-165	14	169	195	378	-532	
Okanagan-Similkameen	88 644	-681	32	667	649	1 348	6 788	
Fraser Valley	311 640	790	1 628	766	4 184	6 578	3 684	
Greater Vancouver	2 571 433	7 764	31 541	4 711	-9 928	26 324	29 070	
Capital	394 210	-570	1 220	2 792	2 110	6 122	4 868	
Cowichan Valley	85 234	-155	133	485	488	1 106	1 224	
Nanaimo	159 465	-742	303	1 353	1 190	2 846	2 868	
Alberni-Clayoquot	31 573	-30	16	133	132	281	226	
Strathcona	45 644	-42	-3	327	334	658	564	
Comox Valley	66 972	-267	10	348	366	724	789	
Powell River	19 520	-97	19	114	83	216	-360	
Sunshine Coast	29 758	-138	57	181	167	405	326	
Squamish-Lillooet	46 753	348	256	305	274	835	1 599	
Thompson-Nicola	135 382	-110	218	445	755	1 418	1 216	
Central Okanagan	202 209	-180	407	2 019	1 238	3 664	2 711	
North Okanagan	84 865	-253	23	682	387	1 092	50	
Columbia-Shuswap	53 532	-138	30	542	89	661	1 468	
Cariboo	61 763	11	19	108	-165	-38	-107	
Mount Waddington	11 326	24	28	44	-99	-27	1	
Central Coast	3 215	16	3	20	13	36	21	
Skeena-Queen Charlotte	18 557	81	44	63	-132	-25	-513	
Kitimat-Stikine	37 670	135	29	34	-360	-297	-568	
Bulkley-Nechako	43 755	211	10	20	-305	-275	4 592	
Fraser-Fort George	94 640	253	246	54	-74	226	-679	
Peace River	64 170	655	283	-611	-976	-1 304	175	
Stikine	475	1	2	-9	-8	-15	-18	
Northern Rockies	5 282	67	34	-153	-136	-255	-35	

Tableau 3.5

Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la division de recensement, les provinces et les territoires

	Population 2017 (1 ^{er} juillet)	2016-2017					Accroissement migratoire total	Accroissement démographique
		Accroissement naturel	Accroissement migratoire international	Accroissement migratoire interprovincial	Accroissement migratoire intraprovincial	nombre		
Yukon	38 459	159	328	-114	0	214	373	
Yukon	38 459	159	328	-114	0	214	373	
Territoires du Nord-Ouest	44 520	447	293	-837	0	-544	-97	
Region 1	6 676	82	0	-157	-33	-190	-108	
Region 2	2 413	24	3	-17	-37	-51	-27	
Region 3	2 874	37	3	8	-69	-58	-21	
Region 4	3 351	14	1	-30	27	-2	12	
Region 5	6 814	41	26	-208	-10	-192	-151	
Region 6	22 392	249	260	-433	122	-51	198	
Nunavut	37 996	717	-2	104	0	102	819	
Baffin	20 150	380	20	75	-11	84	464	
Keewatin	10 853	217	-16	-3	21	2	219	
Kitikmeot	6 993	120	-6	32	-10	16	136	

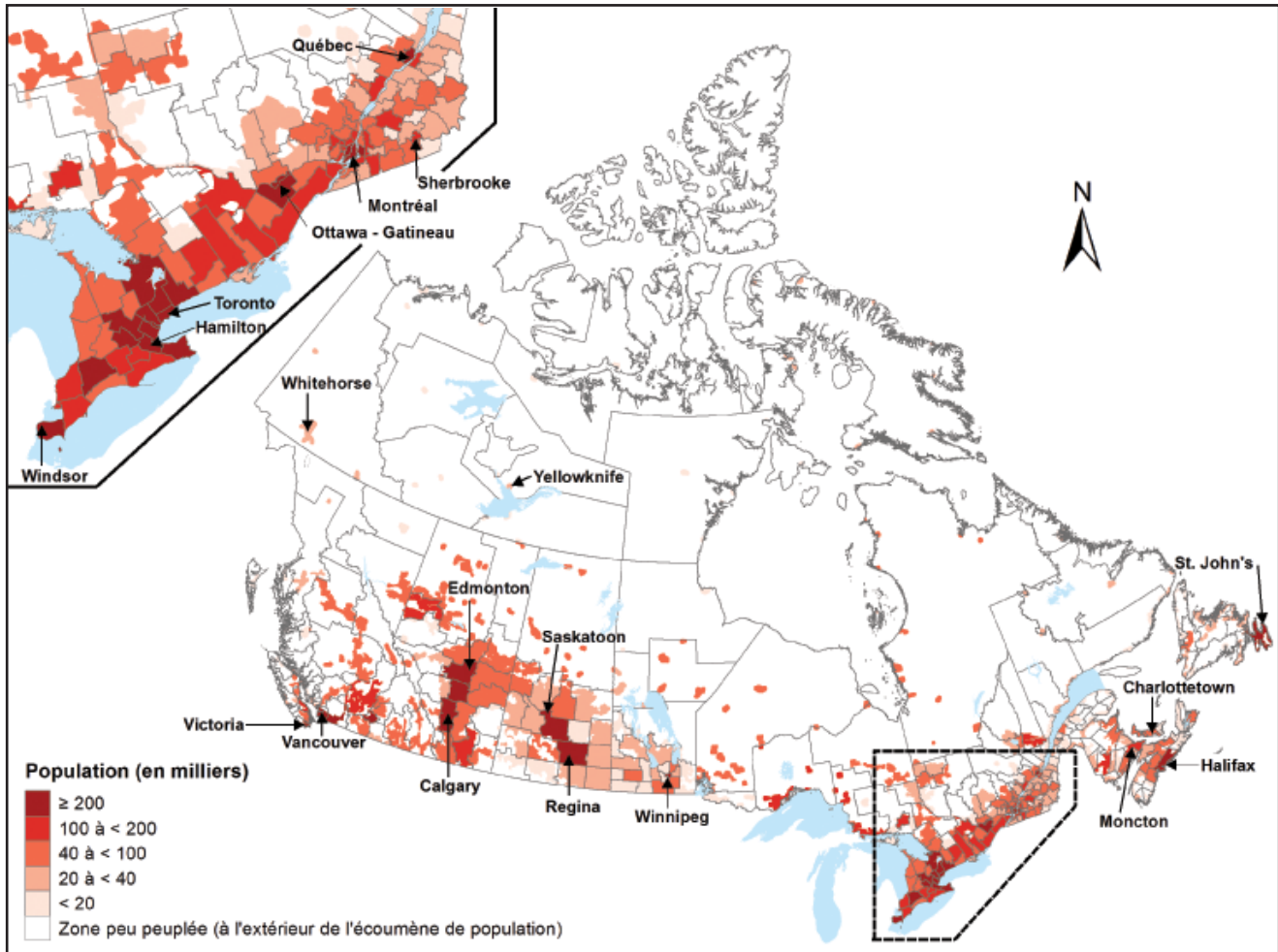
Note : Les estimations postcensitaires de la population sont produites à l'aide de la méthode des composantes, à l'exception des estimations provisoires de la Colombie-Britannique. Elles sont plutôt basées sur les estimations de population fournies par *BC Stats*. Par conséquent, la somme des composantes n'est pas égale à l'accroissement démographique pour les estimations provisoires des divisions de recensement de la Colombie-Britannique.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Section 4 : Cartes

Carte 4.1

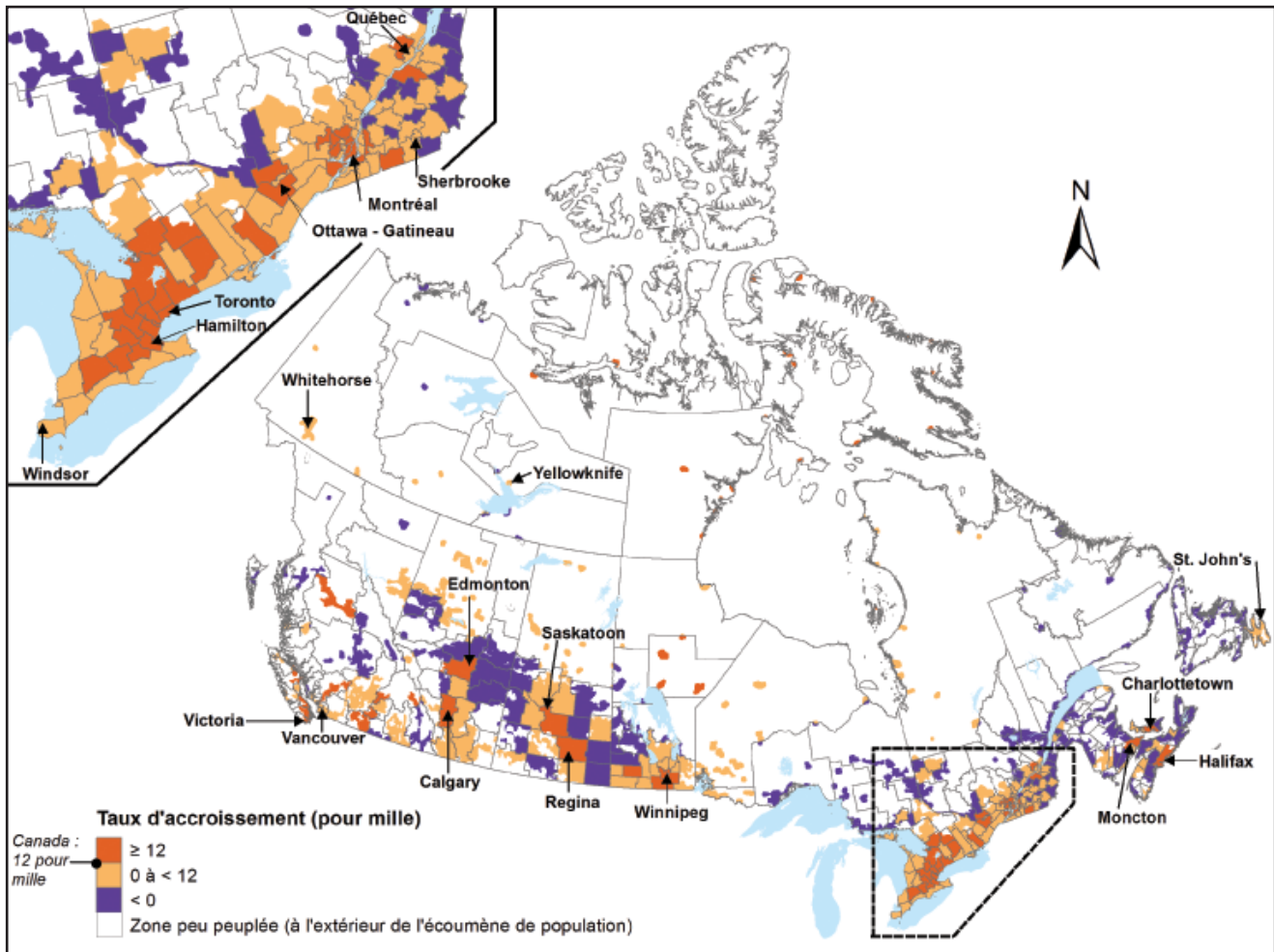
Répartition de la population au 1^{er} juillet 2017, selon la division de la recensement, Canada



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Carte 4.2

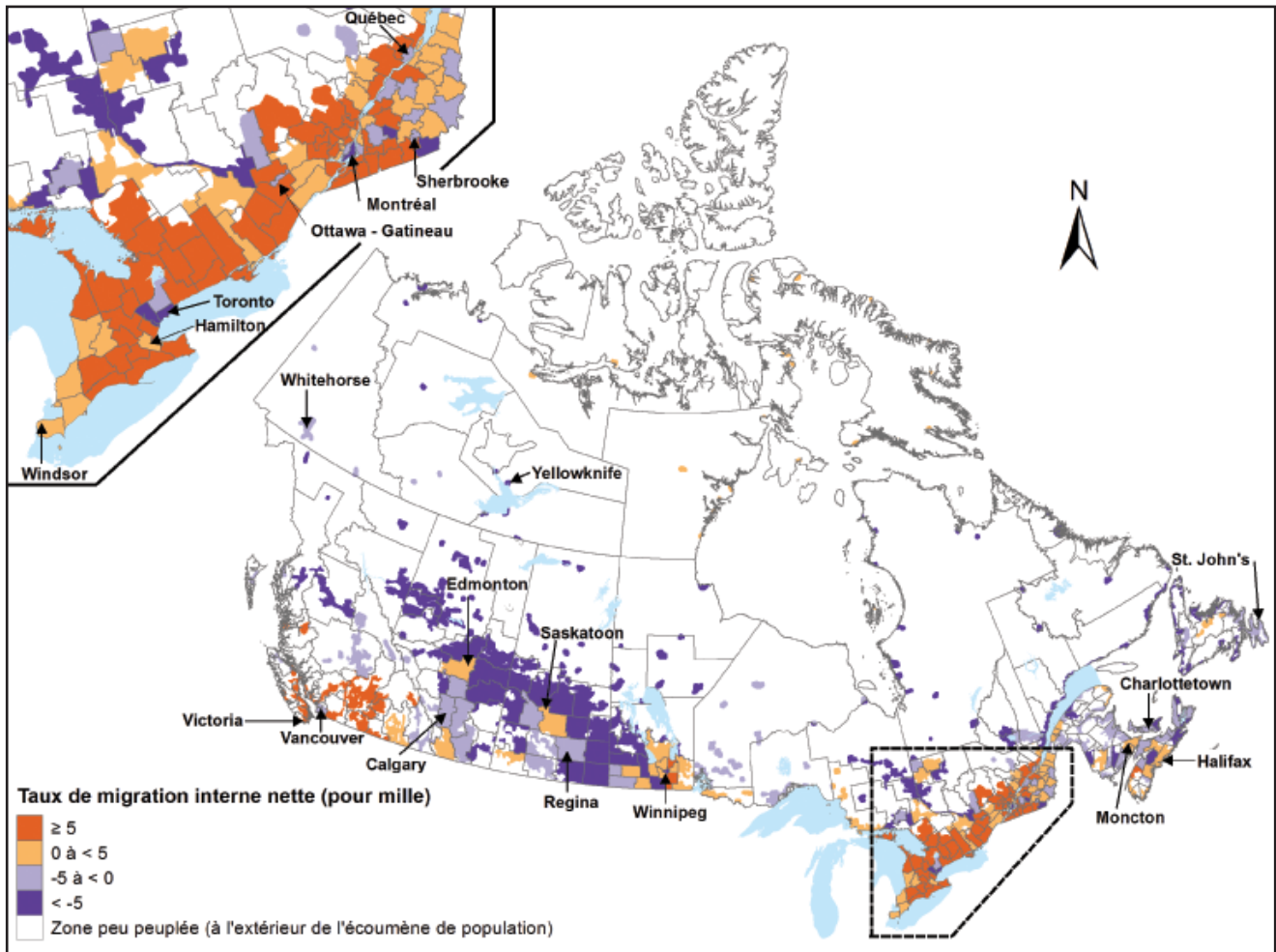
Taux d'accroissement démographique, 1^{er} juillet 2016 au juin 30 2017, selon la division de la recensement, Canada



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

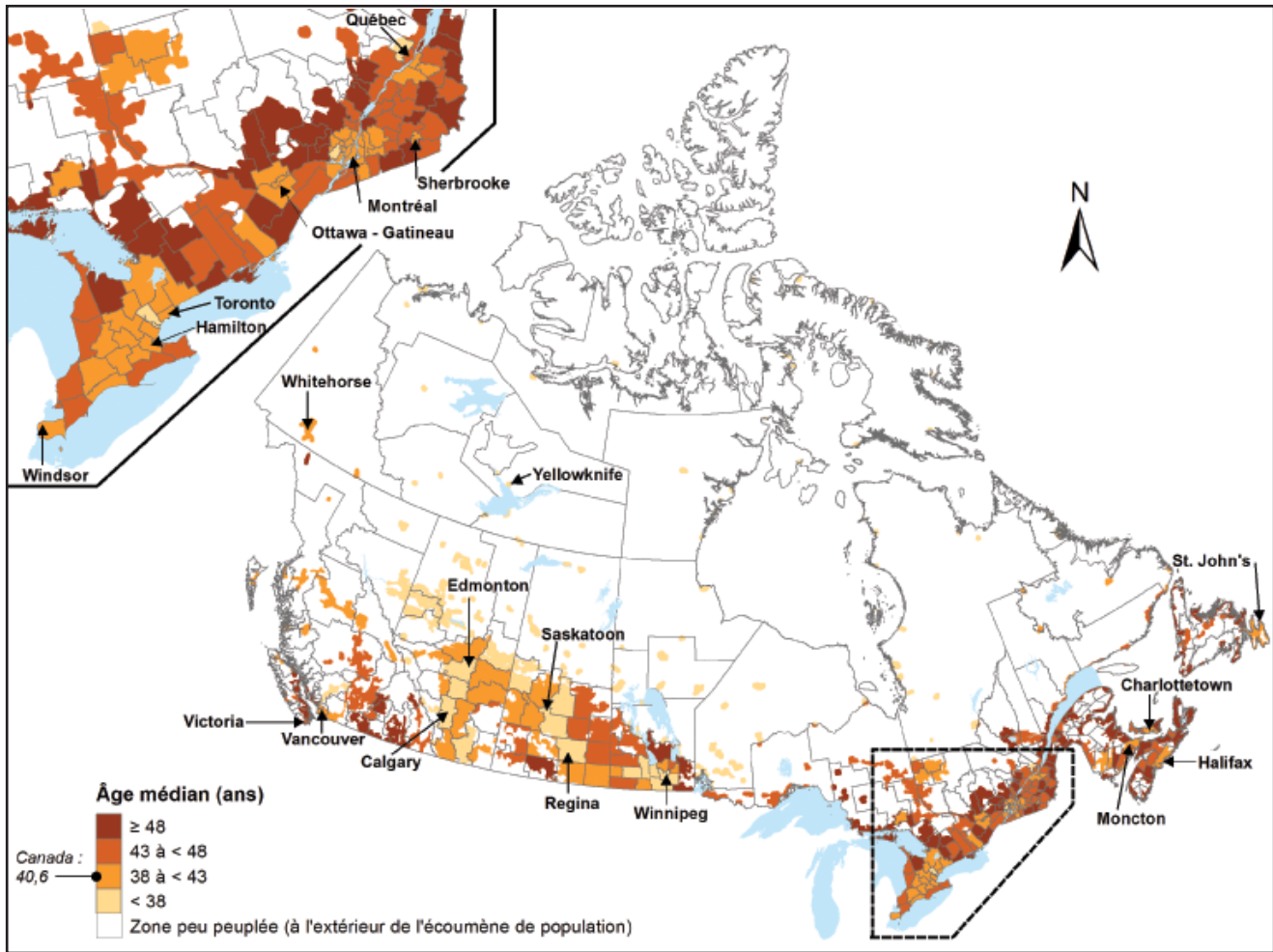
Carte 4.3

Taux de la migration interne nette, 1^{er} juillet 2016 au juin 30 2017, selon la division de la recensement, Canada



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

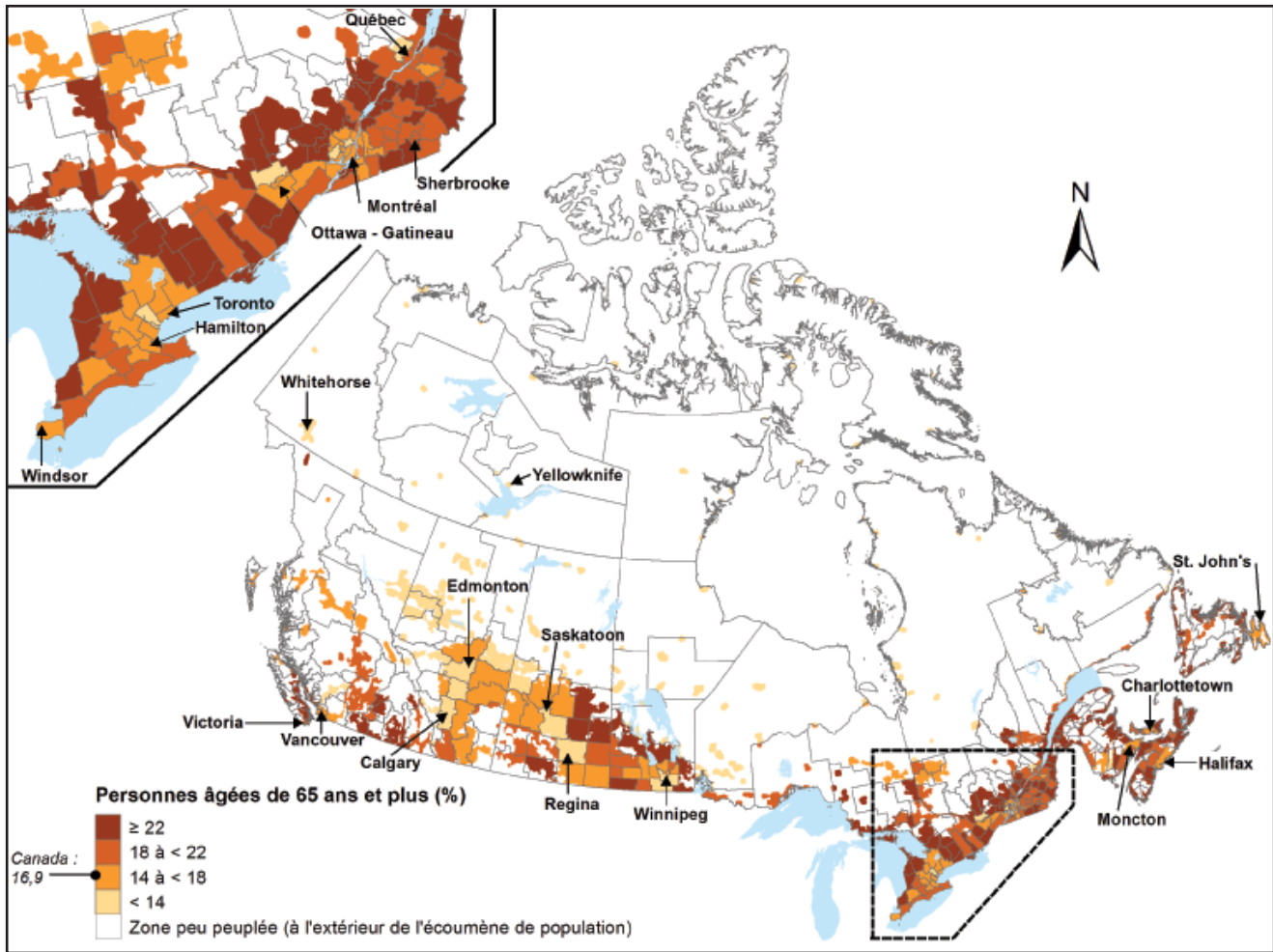
Carte 4.4
Âge médian au 1^{er} juillet 2017, selon la division de la recensement, Canada



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Carte 4.5

Proportion de personnes âgées de 65 ans et plus 1^{er} juillet 2017, selon la division de la recensement, Canada



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Qualité des données démographiques

Notes relatives à la qualité des estimations démographiques

Dans ce cas, le rajustement pour le sous-dénombrement net du recensement (SDNR) inclut également le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrees.

Sauf mention contraire, le terme « provisoire » fait également référence à celui de « mise à jour »

Les estimations sont entachées d'une certaine marge d'imprécision qui provient de deux types d'erreur :

- des erreurs des données du recensement;
- des imperfections des autres sources de données et des méthodes d'estimations des composantes.

Données du recensement

Erreurs de couverture, de réponse et de traitement

Les erreurs attribuables aux données de recensement peuvent être divisées en deux groupes : erreurs de réponse et de traitement, et erreurs de couverture. Le premier groupe comprend les erreurs de non-réponse, l'interprétation erronée de la part des répondants, le codage et l'imputation des non-réponses. Les erreurs du second groupe sont dues principalement aux estimations du sous-dénombrement du recensement et à un degré moindre au surdénombrement. Ces deux types d'erreur sont inhérents à n'importe quelle enquête.

Les erreurs de couverture se produisent lorsqu'on oublie des logements et/ou des personnes, qu'on les inclut à tort (à l'exception des recensements de 2006 et 2011, où les personnes incluses à tort ne font pas partie de l'Étude sur le surdénombrement du recensement) ou qu'on les compte plus d'une fois. Après chaque recensement, Statistique Canada entreprend des études de couverture pour mesurer ces erreurs. Les principales études sont l'Enquête sur la contre-vérification des dossiers (CVD) et l'Étude sur le surdénombrement du recensement (ESR). On tire de ces études des estimations de sous-dénombrement et de surdénombrement pour chaque province et territoire. La Division de la démographie rajuste la population dénombrée au recensement par province et territoire avec ces estimations. Au niveau infraprovincial, ces taux sont appliqués à chacune des régions géographiques de la province ou du territoire selon l'âge et le sexe.

Tableau 1**Estimation du sous-dénombrement net du recensement, Canada, provinces et territoires, recensements de 2001, 2006 et 2011**

	Population recensée	Sous-dénombrement net du recensement	Réserves indiennes partiellement dénombrées	Population rajustée	Taux
	A	B	C	D=A+B+C	(B+C)/D*100
	nombre				pourcentage
2011					
Canada	33 476 688	759 125	37 392	34 273 205	2,32
Terre-Neuve-et-Labrador	514 536	10 192	0	524 728	1,94
Île-du-Prince-Édouard	140 204	3 386	0	143 590	2,36
Nouvelle-Écosse	921 727	21 911	0	943 638	2,32
Nouveau-Brunswick	751 171	3 930	0	755 101	0,52
Québec	7 903 001	73 240	16 882	7 993 123	1,13
Ontario	12 851 821	369 874	14 926	13 236 621	2,91
Manitoba	1 208 268	21 698	608	1 230 574	1,81
Saskatchewan	1 033 381	29 580	768	1 063 729	2,85
Alberta	3 645 257	128 584	4 094	3 777 935	3,51
Colombie-Britannique	4 400 057	91 280	114	4 491 451	2,03
Yukon	33 897	1 356	0	35 253	3,85
Territoires du Nord-Ouest	41 462	1 977	0	43 439	4,55
Nunavut	31 906	2 117	0	34 023	6,22
2006					
Canada	31 612 897	868 658	40 115	32 521 670	2,79
Terre-Neuve-et-Labrador	505 469	5 046	0	510 515	0,99
Île-du-Prince-Édouard	135 851	1 903	0	137 754	1,38
Nouvelle-Écosse	913 462	24 558	0	938 020	2,62
Nouveau-Brunswick	729 997	16 059	0	746 056	2,15
Québec	7 546 131	60 751	16 600	7 623 482	1,01
Ontario	12 160 282	465 824	15 391	12 641 497	3,81
Manitoba	1 148 401	34 330	0	1 182 731	2,90
Saskatchewan	968 157	22 594	739	991 490	2,35
Alberta	3 290 350	111 353	7 272	3 408 975	3,48
Colombie-Britannique	4 113 487	121 551	113	4 235 151	2,87
Yukon	30 372	1 805	0	32 177	5,61
Territoires du Nord-Ouest	41 464	1 620	0	43 084	3,76
Nunavut	29 474	1 264	0	30 738	4,11
2001					
Canada	30 007 094	924 430	34 539	30 966 063	3,10
Terre-Neuve-et-Labrador	512 930	9 401	0	522 331	1,80
Île-du-Prince-Édouard	135 294	1 325	0	136 619	0,97
Nouvelle-Écosse	908 007	24 521	0	932 528	2,63
Nouveau-Brunswick	729 498	20 095	0	749 593	2,68
Québec	7 237 479	140 232	12 648	7 390 359	2,07
Ontario	11 410 046	436 349	15 960	11 862 355	3,81
Manitoba	1 119 583	30 903	110	1 150 596	2,70
Saskatchewan	978 933	21 231	581	1 000 745	2,18
Alberta	2 974 807	69 857	4 977	3 049 641	2,45
Colombie-Britannique	3 907 738	164 542	263	4 072 543	4,05
Yukon	28 674	1 423	0	30 097	4,73
Territoires du Nord-Ouest	37 360	3 295	0	40 655	8,10
Nunavut	26 745	1 256	0	28 001	4,49

Note : Les nombres et les taux sont tirés de la Contre-vérification des dossiers (CVD) et de l'étude du surdénombrement et comprennent les résidents non permanents.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Lors de l'élaboration des populations de départ, le programme des estimations corrige les populations du recensement pour les erreurs de couverture seulement. Cette correction, basée sur les résultats des études de couverture, est sujette principalement aux erreurs dues à l'échantillonnage et, dans une moindre mesure, à des erreurs de traitement. Les tests statistiques indiquent que les ajustements pour la couverture améliorent la qualité des données du recensement. Le programme des estimations utilise les estimations des études de couverture pour les provinces et les territoires. Cependant, étant donné la taille des échantillons de ces études, les estimations par âge et par sexe sont modélisées. De plus, on suppose que les taux de couverture estimés pour une province ou un territoire s'appliquent aux régions situées à l'intérieur de cette province ou de ce territoire. En ce qui concerne les études de couverture, les tests statistiques indiquent que l'ajustement, quoique non exempt d'erreur en soi, améliore la qualité des données du recensement (Royce, 1993). Les hypothèses sélectionnées ont l'avantage d'être cohérentes dans le temps et par région géographique, ainsi que de fournir des résultats logiques. Les utilisateurs doivent se rappeler que lorsque l'on calcule les taux de sous-dénombrement net du recensement (SDNR) pour de petites régions, il se pourrait que les hypothèses sous-jacentes ne soient pas respectées. Si tel était le cas, les taux de SDNR utilisés les induiraient en erreur. Cependant, les erreurs associées à ces hypothèses sont très difficiles à quantifier.

Les corrections apportées aux données du recensement pour le SDNR améliorent, en général, la qualité des estimations en compensant pour le sous-dénombrement différentiel aux différents recensements selon l'âge, le sexe et par province et territoire.

Le rajustement intègre également les résultats d'une étude sur l'estimation des personnes des réserves indiennes partiellement dénombrées pour compléter la correction des données du recensement pour les erreurs de couverture. Les résultats des études de couverture contiennent principalement des erreurs aléatoires liées à l'échantillonnage.

Ces rajustements ont un impact direct sur :

- L'erreur en fin de période et sa distribution par âge et sexe à l'intérieur d'une même province ou territoire, de même que par province ou territoire, étant donné la variation du SDNR et sa distribution d'un recensement à l'autre;
- la cohérence des estimations de population pour une même cohorte de naissance. Prenons l'exemple de la cohorte masculine des moins de 5 ans en 1981. En utilisant les données de recensement non rajustées pour le SDNR, on remarque que ce groupe est moins nombreux au Recensement de 2001 (groupe des 20 à 24 ans) qu'à celui de 1996 (groupe des 15 à 19 ans). Comme le Canada reçoit beaucoup d'immigrants à ces âges, on se serait attendu au contraire. Or, ce n'est qu'après le rajustement pour le SDNR que la taille de la cohorte augmente, comme attendu, entre 1996 et 2001.

Pour de plus amples informations sur les principales études de couverture, veuillez consulter le document suivant sur le site Internet de Statistique Canada : Rapport technique du recensement de 1996, 2001, 2006 et 2011 sur la couverture.

Composantes

Les erreurs provenant des méthodes d'estimation et des sources de données autres que le recensement ont également une importance non négligeable.

A. Naissances et décès

La loi exigeant la tenue d'un registre de l'état civil, les estimations définitives des naissances et des décès répondent à des normes de qualité très élevées. Toutefois, puisque les données provisoires sont modélisées, elles diffèrent légèrement des données définitives.

B. Immigration et résidents non permanents

En ce qui concerne les immigrants et les résidents non permanents (RNP), Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) administre des fichiers propres à ces deux composantes. L'immigration étant contrôlée par une loi, les données sur les immigrants et les RNP sont systématiquement recueillies à leur arrivée au Canada. Ces données ne concernent que l'immigration « légale » et excluent donc les immigrants illégaux. Ainsi, les données

sur les entrées internationales « légales » au Canada sont considérées d'une qualité supérieure. Toutefois, des biais peuvent exister quant à la destination : celle envisagée par l'immigrant au moment de l'arrivée peut différer de celle où il résidera de fait. Enfin, parce que l'information fournie par le Système sur les visiteurs (SV) de IRCC est incomplète (l'âge et le sexe des personnes à charge, la province de résidence pour certains groupes de détenteurs de permis), les estimations de RNP sont plus sujettes aux erreurs que les données sur les immigrants.

C. Émigration, émigration de retour et solde de l'émigration temporaire

Parmi les composantes qu'utilise le programme des estimations de population, l'émigration, l'émigration de retour et le solde de l'émigration temporaire sont les plus difficiles à estimer avec précision puisque le Canada n'a pas de système d'enregistrement à ses frontières. Alors que l'immigration et les résidents non permanents (RNP) sont bien documentés par le gouvernement fédéral, Statistique Canada a toujours eu recours à des techniques d'estimations indirectes pour estimer le nombre de personnes quittant le pays. Pour cette raison, les statistiques disponibles sur ces trois composantes ont toujours été d'une moins bonne précision que celles des autres composantes.

L'estimation des émigrants et des émigrants de retour provient d'informations tirées du fichier des Prestations fiscales canadiennes pour enfants (PFCE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC). L'estimation doit être rajustée afin de tenir compte des enfants non admissibles au programme et en dériver l'émigration et l'émigration de retour des adultes.

Ces rajustements et le délai d'obtention des données sont les deux principales sources d'erreur. Comme il n'existe pas d'information courante sur les personnes temporairement à l'étranger, les estimations sont basées sur la Contre-vérification des dossiers (CVD) et le recensement. Les estimations pour la période intercensitaire, réparties également entre les cinq années, sont maintenues constantes pour la période postcensitaire. De plus, certaines hypothèses doivent être admises afin de répartir les données provinciales/territoriales par région infraprovinciale. Toute variation géographique peut entraîner une erreur dans l'estimation de ces composantes.

D. Migration interprovinciale et migration intraprovinciale

Depuis juillet 1993, les estimations provisoires de la migration interprovinciale sont établies à partir des fichiers des Prestations fiscales canadiennes pour enfants (PFCE). Sous ce programme, seulement 76 % des enfants âgés de 0 à 17 ans à l'échelle du Canada étaient bénéficiaires au 1^{er} juillet 2001. Par conséquent, nous croyons que les estimations provisoires basées sur les PFCE sont sujettes à des erreurs plus importantes que celles définitives établies à partir des fichiers de données fiscales de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

De plus, comme il n'y a pas de données provisoires disponibles pour la migration intraprovinciale, nous devons faire l'hypothèse que les niveaux de migration sont les mêmes que ceux de l'année précédente de sorte que les données des deux plus récentes années sont les mêmes (sauf pour les régions infraprovinciales du Québec¹⁷). Elles peuvent cependant être différentes en raison de certains ajustements qui permettent de corriger les populations négatives.

E. Ventilation des composantes

La finesse de la ventilation des données accroît les risques d'erreur de sorte que la qualité de l'estimation des composantes devient plus douteuse avec le fractionnement par âge et sexe. Il semble qu'en général, les erreurs initiales soient moindres en ce qui concerne la ventilation des nombres annuels de naissances, de décès et d'immigrants, qu'en ce qui a trait à celle des autres composantes (résidents non permanents, émigrants, émigrants de retour, solde de l'émigration temporaire et migrants interprovinciaux et intraprovinciaux). Enfin, l'importance de l'erreur causée par la distinction selon l'âge et le sexe peut varier selon la période, et l'erreur relative à certaines composantes peut avoir un effet plus prononcé sur certains groupes d'âge ou sur un sexe donné.

Changement de géographie

Les limites des régions géographiques infraprovinciales peuvent changer d'un recensement à l'autre. Pour faciliter les études chronologiques, les estimations démographiques pour la période allant de 2001 à 2013 ont été établies, dans la présente publication, selon les limites définies par la Classification géographique type (CGT) 2011 pour les DR, les RMR ainsi que les RE.

17. Voir la sous-section K de la section sur la méthodologie.

Afin de préciser l'importance démographique des changements de limites géographiques, les effectifs de la population au Recensement de 2006 sont dans un premier temps convertis vers la CGT 2011. Par la suite, on compare ces effectifs convertis aux effectifs de la population de 2006 selon la CGT 2006. Les chiffres présentés ici s'appliquent à la population dénombrée au Recensement de 2006 et ne tiennent pas compte du sous-dénombrement net du recensement.

Régions métropolitaines de recensement (RMR)

Parmi les 34 RMR définies selon la CGT 2006, 7 ont connu des changements de limites géographiques avec le passage vers la CGT 2011. Si les nouvelles limites avaient été appliquées en 2006, la population de l'ensemble des 34 RMR aurait été non pas de 21 509 000, mais de 21 534 000, soit une légère hausse de 25 000 (0,1 %).

L'importance démographique des changements de limites est relativement faible pour la plupart des RMR, soit en dessous de 5 % pour Saguenay, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Montréal et Ottawa-Gatineau. La RMR de Guelph a la proportion la plus élevée à 5,3 %.

Régions économiques (RE)

Quatre RE ont changé de limites sur les 76 avec le passage de la CGT 2006 vers celle de 2011. Comme les RE couvrent l'ensemble du pays et que leur nombre n'a pas changé, les changements sont plutôt simples. Au Nouveau-Brunswick, il y a eu des changements entre les limites de Campbellton-Miramichi et Fredericton-Oromocto. En Colombie-Britannique, la RE de Côte-nord a reçu une partie de la population de la RE de Nechako. Les écarts avoisinent plus ou moins 1 %.

Divisions de recensement (DR)

Des changements de limites ont affecté 22 des 293 DR au pays. Dans six cas, les changements de limites géographiques n'ont eu aucun effet marqué sur la population, les pertes ou les gains relatifs ne dépassant pas 0,1 %.

Aux Territoires du Nord-Ouest, les DR ont été restructurées et leur nombre est passé de deux à six. Par conséquent, l'ancienne DR de Fort Smith, aujourd'hui appelé Région 6, a vu sa population chuter de 40,5 %. En Colombie-Britannique, une nouvelle DR a été formée à partir de la DR de Comox-Strathcona, les deux DR sont désormais désignées par Strathcona et Comox Valley. Une seule autre DR a connu un changement majeur de ses limites, soit Stikine, qui a perdu 43,0 % de sa population au profit de la DR de Kitimat-Stikine.

Évaluation de la qualité

Afin d'évaluer la qualité de nos estimations, deux mesures d'évaluation sont utilisées : les erreurs de précocité et les erreurs en fin de période.

A. Erreurs de précocité

La qualité des estimations démographiques provisoires des composantes est évaluée à l'aide des erreurs de précocité. L'erreur de précocité correspond à la différence entre l'estimation provisoire et l'estimation définitive d'une composante donnée divisée par la population totale de la région géographique en cause. L'erreur de précocité peut se calculer tant pour les estimations de la population que pour celles des composantes. L'erreur de précocité mesure l'incidence du compromis entre l'exactitude et l'actualité, en faveur de la seconde, sur la population estimée. L'erreur de précocité est calculée comme suit :

L'erreur de précocité d'une composante nous renseigne sur l'ampleur de l'erreur entre l'estimation provisoire et définitive de la population. L'analyse de l'erreur de précocité nous permet de procéder à des comparaisons utiles entre les composantes ainsi qu'entre les différents niveaux géographiques ayant des populations de tailles différentes. L'erreur de précocité peut être positive ou négative. Une erreur de précocité positive indique une estimation provisoire supérieure à l'estimation définitive, alors qu'une erreur de précocité négative indique l'inverse. À noter qu'en comparant à la population totale d'une région, les différences entre les estimations provisoires et définitives des composantes sont minimales. Il existe toutefois des écarts quant à l'incidence de ce type d'erreur entre les composantes et entre les régions géographiques.

Règle générale pour les estimations infraprovinciales, les soldes migratoires interprovincial et intraprovincial sont associés aux erreurs de précocité les plus importantes. Cet état des choses est dû à l'utilisation de sources de données différentes pour les estimations provisoires et définitives. Pour la plupart des années et des provinces/territoires, des erreurs de précocité plus faibles sont associées aux estimations de l'immigration, des naissances et des décès. Dans le cas des estimations de l'immigration, cette situation est attribuable à l'intégralité des sources de données et à l'accessibilité des données permettant de produire des estimations provisoires plus à jour. En ce qui a trait aux naissances et aux décès, les petites erreurs de précocité s'expliquent par l'utilisation de projections à court terme pour la production des estimations provisoires.

Dans l'hypothèse où la qualité des données de base demeure inchangée, les présentes estimations postcensitaires devraient présenter un niveau de fiabilité fort acceptable si l'on en juge par l'analyse des dernières erreurs de précocité observées.

B. Erreur en fin de période

L'erreur en fin de période permet de mesurer l'exactitude des estimations postcensitaires. Elle est définie comme la différence entre les estimations postcensitaires, au jour du recensement, et la population dénombrée et corrigée du sous-dénombrement net du recensement (SDNR). Une erreur en fin de période positive signifie que les estimations démographiques postcensitaires ont surestimé la population.

L'erreur en fin de période provient de deux sources : les erreurs principalement dues à l'échantillonnage dans la mesure de la couverture du recensement et les erreurs relatives aux composantes de l'accroissement démographique pendant la période intercensitaire. Pour chaque période intercensitaire quinquennale, l'erreur en fin de période ne peut être calculée qu'au moment de la diffusion des données du recensement et des estimations du SDNR. Elle est calculée pour la population totale de chaque province et territoire ainsi que selon l'âge et le sexe.

En ramenant cette différence à la population censitaire, on obtient un taux qui, à l'échelle du pays, est peu important (0,2 % en 2001, 0,1 % en 2006 et 0,5 % en 2011). À l'échelle des provinces et des territoires, de même qu'au niveau infraprovincial, les différences sont généralement plus élevées, cette différence étant due à la plus forte variabilité associée aux estimations de la migration interprovinciale et intraprovinciale. Ceci étant dit, les estimations postcensitaires provinciales et territoriales diffèrent généralement de moins de 1 % des populations censitaires rajustées, sauf pour les territoires et à quelques exceptions près.

Au niveau des régions métropolitaines de recensement (RMR), les estimations démographiques ont surestimé la population de l'ensemble des RMR (0,9 %) ainsi que de 24 des 34 RMR du pays. Les estimations démographiques différaient de plus de 2 % des chiffres censitaires rajustés pour 4 RMR : Winnipeg (3,0 %), Victoria (2,4 %), St. John's (-2,1 %) et Halifax (2,0 %).

Les estimations démographiques ont surestimé la population de 33 des 76 régions économiques (RE) du pays. L'écart entre les estimations démographiques et les chiffres censitaires rajustés dépasse 3 % pour 4 RE : Nechako, C.-B. (-4,4 %), Yorkton – Melville, Sask. (-3,3 %), Nord, Sask. (-3,2 %) et Montréal, Qc (3,1 %).

La population de 124 des 293 divisions de recensement (DR) du pays a été surestimée par les estimations démographiques. Pour 99 DR, la différence entre les estimations démographiques et les chiffres du recensement rajusté est inférieure à 1 %. L'erreur en fin de période de 267 DR, c'est-à-dire 91 % des DR, se situe entre -3 % et 3 %. Les erreurs en fin de période les plus prononcées se trouvent dans la Division No. 11 de Terre-Neuve-et-Labrador (8,8 %), dans la Région 4 des Territoires du Nord-Ouest (6,4 %) et dans la Division No. 19 du Manitoba (6,0 %). Dans les deux premiers cas, il s'agit de DR pour lesquelles la population est inférieure à 4 000 habitants.

Tableau 2**Erreur en fin de période des estimations de la population, Canada, provinces et territoires, 2001, 2006 et 2011**

	2001		2006		2011	
	nombre	taux en pourcentage	nombre	taux en pourcentage	nombre	taux en pourcentage
Canada	49 948	0.2	44 127	0.1	171 115	0.5
Terre-Neuve-et-Labrador	11 381	2.2	-1 634	-0.3	-10 983	-2,1
Île-du-Prince-Édouard	1 483	1.1	-6	0.0	2 155	1,5
Nouvelle-Écosse	9 005	1.0	-4 193	-0.5	5 059	0,5
Nouveau-Brunswick	4 587	0.6	2 729	0.4	1 529	0,2
Québec	-222	0.0	22 806	0.3	-20 451	-0,3
Ontario	11 288	0.1	22 684	0.2	123 478	0,9
Manitoba	-1 035	-0.1	-5 812	-0.5	22 088	1,8
Saskatchewan	16 017	1.6	-3 755	-0.4	-7 741	-0,7
Alberta	1 604	0.1	-50 407	-1.5	-1 259	0,0
Colombie-Britannique	-4 347	-0.1	64 074	1.5	56 932	1,3
Yukon	-360	-1.2	-1 026	-3.2	111	0,3
Territoires du Nord-Ouest	497	1.2	-919	-2.1	674	1,6
Nunavut	50	0.2	-414	-1.4	-477	-1,4

Note : L'erreur en fin période est égale à la différence entre l'estimation postcensitaire de la population à la date du recensement et les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées). Le pourcentage est égal à l'erreur en fin de période, divisée par les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement et les réserves indiennes partiellement dénombrées, le tout multiplié par 100.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 3**Erreur en fin de période des estimations de la population selon la région métropolitaine de recensement, Canada, 10 mai 2011**

	Erreur en fin de période	
	nombre	pourcentage
Ensemble des régions métropolitaines	221 543	0,9
Abbotsford-Mission	2 295	1,3
Barrie	1 515	0,8
Brantford	638	0,5
Calgary	9 257	0,7
Edmonton	-5 711	-0,5
Grand Sudbury	-1 012	-0,6
Guelph	2 411	1,7
Halifax	8 060	2,0
Hamilton	8 211	1,1
Kelowna	-563	-0,3
Kingston	-195	-0,1
Kitchener-Cambridge-Waterloo	6 882	1,4
London	7 741	1,6
Moncton	725	0,5
Montréal	38 096	1,0
Oshawa	3 480	1,0
Ottawa-Gatineau, partie ontarienne	-4 156	-0,4
Ottawa-Gatineau, partie québécoise	-4 931	-1,6
Peterborough	436	0,4
Québec	-10 847	-1,4
Regina	1 900	0,9
Saguenay	-2 586	-1,6
Saint John	206	0,2
Saskatoon	2 895	1,1
Sherbrooke	692	0,3
St. Catharines-Niagara	3 494	0,9
St. John's	-4 172	-2,1
Thunder Bay	2 252	1,8
Toronto	82 158	1,4
Trois-Rivières	-2 389	-1,6
Vancouver	38 755	1,6
Victoria	8 341	2,4
Windsor	5 028	1,5
Winnipeg	22 637	3,0

Note : L'erreur en fin période est égale à la différence entre l'estimation postcensitaire de la population à la date du recensement et les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées). Le pourcentage est égal à l'erreur en fin de période, divisée par les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement et les réserves indiennes partiellement dénombrées, le tout multiplié par 100.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 4
Erreur en fin de période des estimations de la population selon la région économique (RE), 10 mai 2011

	Erreur en fin de période	
	nombre	pourcentage
Ensemble des régions économiques	171 115	0,5
Terre-Neuve-et-Labrador		
Avalon Peninsula	-5 167	-1,9
Côte-sud–Burin Peninsula	-708	-1,9
Côte-ouest–Northern Peninsula–Labrador	-2 275	-2,1
Notre Dame–Central Bonavista Bay	-2 833	-2,6
Île-du-Prince-Édouard		
Île-du-Prince-Édouard	2 155	1,5
Nouvelle-Écosse		
Cape Breton	693	0,5
Côte-nord	-874	-0,5
Annapolis Valley	-1 523	-1,2
Sud	-1 197	-1,0
Halifax	7 960	2,0
Nouveau-Brunswick		
Campbellton–Miramichi	-869	-0,5
Moncton–Richibucto	1 910	0,9
Saint John–St. Stephen	523	0,3
Fredericton–Oromocto	676	0,5
Edmundston–Woodstock	-711	-0,9
Québec		
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-1 973	-2,1
Bas-Saint-Laurent	-1 632	-0,8
Capitale-Nationale	-8 924	-1,3
Chaudière-Appalaches	-9 108	-2,2
Estrie	-691	-0,2
Centre-du-Québec	-3 213	-1,4
Montérégie	-15 940	-1,1
Montréal	59 452	3,1
Laval	-1 718	-0,4
Lanaudière	-8 101	-1,7
Laurentides	-12 469	-2,2
Outaouais	-5 412	-1,5
Abitibi-Témiscamingue	-906	-0,6
Mauricie	-3 480	-1,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	-5 183	-1,9
Côte-Nord	-419	-0,4
Nord-du-Québec	-734	-1,7
Ontario		
Ottawa	-4 503	-0,4
Kingston–Pembroke	-3 572	-0,8
Muskoka–Kawartha	3 984	1,1
Toronto	84 316	1,4
Kitchener–Waterloo–Barrie	18 056	1,4
Hamilton–Niagara Peninsula	8 815	0,6
London	9 085	1,4
Windsor–Sarnia	7 110	1,1
Stratford–Bruce Peninsula	1 885	0,6
Nord-est	-2 261	-0,4
Nord-ouest	563	0,2

Tableau 4
Erreur en fin de période des estimations de la population selon la région économique (RE), 10 mai 2011

	Erreur en fin de période	
	nombre	pourcentage
Manitoba		
Sud-est	-259	-0,2
Centre sud	918	1,5
Sud-ouest	-1 696	-1,5
Centre nord	1 425	2,9
Winnipeg	18 818	2,8
Interlake	1 502	1,7
Parklands	-443	-1,0
Nord	1 823	2,0
Saskatchewan		
Regina–Moose Mountain	-582	-0,2
Swift Current–Moose Jaw	-1 044	-1,0
Saskatoon–Biggar	729	0,2
Yorkton–Melville	-2 825	-3,3
Prince Albert	-2 812	-1,3
Nord	-1 207	-3,2
Alberta		
Lethbridge–Medicine Hat	355	0,1
Camrose–Drumheller	148	0,1
Calgary	5 651	0,4
Banff–Jasper–Rocky Mountain House	1 616	1,8
Red Deer	3 070	1,6
Edmonton	-8 696	-0,7
Athabasca–Grande Prairie–Peace River	-2 895	-1,1
Wood Buffalo–Cold Lake	-508	-0,4
Colombie-Britannique		
Île de Vancouver et la côte	10 959	1,4
Lower Mainland–Sud-ouest	45 262	1,7
Thompson–Okanagan	-778	-0,1
Kootenay	1 126	0,8
Cariboo	-319	-0,2
Côte-nord	1 321	2,3
Nechako	-1 796	-4,4
Nord-est	1 157	1,7
Yukon	111	0,3
Territoires du Nord-Ouest	674	1,6
Nunavut	-477	-1,4

Note : L'erreur en fin période est égale à la différence entre l'estimation postcensitaire de la population à la date du recensement et les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées). Le pourcentage est égal à l'erreur en fin de période, divisée par les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement et les réserves indiennes partiellement dénombrées, le tout multiplié par 100.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 5
Répartition des divisions de recensement (DR) selon l'erreur en fin de période, Canada, provinces et territoires, 10 mai 2011

	Erreur en fin de période					Nombre total des divisions de recensement	Erreur absolue moyenne	Nombre de divisions de recensement ayant une erreur positive
	Moins que 1,0 %	1,0 à 1,9 %	2,0 à 2,9 %	3,0 à 3,9 %	4 % et plus			
	number						percent	number
Canada	99	85	62	21	26	293	1,8	124
Terre-Neuve-et-Labrador	1	5	2	2	1	11	2,7	0
Île-du-Prince-Édouard	0	2	0	1	0	3	2,3	1
Nouvelle-Écosse	9	4	3	1	1	18	1,4	10
Nouveau-Brunswick	9	5	1	0	0	15	1,0	10
Québec	23	28	30	8	9	98	2,0	15
Ontario	21	17	9	1	1	49	1,2	28
Manitoba	9	4	5	1	4	23	2,1	18
Saskatchewan	6	2	3	3	4	18	2,5	5
Alberta	9	7	2	0	1	19	1,3	11
Colombie-Britannique	10	9	5	3	2	29	1,8	19
Yukon	1	0	0	0	0	1	0,3	1
Territoires du Nord-Ouest	0	1	2	1	2	6	3,5	5
Nunavut	1	1	0	0	1	3	2,3	1

Note : L'erreur en fin de période est égale à la différence entre l'estimation postcensitaire de la population au jour du recensement et les chiffres du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net. Le pourcentage est égal à l'erreur en fin de période, divisée par les chiffres du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net, le tout multiplié par 100. Les valeurs absolues de ces pourcentages sont utilisées pour les répartitions dans ce tableau.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Méthodologie

Notes relatives à la méthodologie

La méthode itérative bidimensionnelle est aussi appelée « méthode Deming », « méthode d'ajustement proportionnel itératif » ou calage (voir Shryock, Siegel et coll., 1976 : 547-549).

Sauf mention contraire, le terme « provisoire » fait également référence à celui de « mise à jour ».

Le fichier T1 sur les familles T1FF est dérivé du fichier T1 de l'Agence du revenu du Canada (ARC) par la Division de la statistique du revenu de Statistique Canada.

Ce document décrit les concepts, les sources de données et les méthodes utilisés pour produire les estimations démographiques. Les estimations démographiques sont produites afin de mesurer les effectifs de population selon diverses caractéristiques et niveaux géographiques entre deux recensements. Les estimations démographiques sont les estimations officielles de la population au niveau national, provincial, territorial et infraprovincial.

Les estimations postcensitaires ont comme base le Recensement de 2011.

Estimations de la population

Catégories d'estimations

Les estimations de la population peuvent être intercensitaires ou postcensitaires. Les estimations intercensitaires sont produites à l'aide des comptes de deux recensements consécutifs rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement (SDNR)¹⁸ et des estimations postcensitaires. La production d'estimations intercensitaires consiste à mettre à jour les estimations postcensitaires à l'aide des comptes d'un nouveau recensement rajustées pour le SDNR.

Les estimations postcensitaires sont produites à partir du plus récent recensement rajusté pour le SDNR et des composantes de l'accroissement démographique. Du point de vue de l'actualité des données, les estimations postcensitaires sont plus récentes que celles du dernier recensement rajusté pour le SDNR, mais elles présentent une plus grande variabilité à mesure que l'on s'éloigne de la date de ce recensement.

Niveaux des estimations

La mise à jour des estimations de la population entre les recensements nécessite l'utilisation de données tirées de dossiers administratifs ou d'enquêtes. La qualité des estimations de population dépend donc de l'accès à plusieurs fichiers de données administratives mis à la disposition de Statistique Canada par divers ministères canadiens et étrangers. Puisque certaines composantes ne sont disponibles que plusieurs mois après la date de référence, trois types d'estimations postcensitaires sont produits. Celles-ci peuvent être postcensitaires provisoires (PP), postcensitaires mises à jour (PR) ou postcensitaires définitives (PD). Le délai entre la date de référence et la disponibilité des estimations est de trois mois pour les provisoires et de deux à trois ans pour les définitives. Bien qu'elle nécessite une plus grande vigilance des utilisateurs, la production de trois séries successives d'estimations permet de concilier l'actualité et la qualité des estimations.

Calcul des estimations postcensitaires de la population

Les estimations de la population sont produites à partir de la méthode des composantes et ce, à la fois pour les estimations provisoires, mises à jour et définitives. La méthode des composantes consiste à ajouter ou à retrancher à l'effectif de la population du recensement le plus récent, rajusté pour le SDNR (c'est-à-dire le sous-dénombrement moins le surdénombrement), le nombre de naissances, de décès et les composantes migratoires internes et internationales.

18. Dans ce cas, le rajustement pour le sous-dénombrement net du recensement inclut également le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées (RIPD).

A. Estimation infraprovinciale

Estimations de la population au niveau des régions métropolitaines de recensement et des divisions de recensement

La méthode des composantes est utilisée pour produire des estimations à l'échelle des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des divisions de recensement (DR) selon l'âge et le sexe. Cette dernière est appliquée à chaque cohorte d'âge et sexe de la population de départ.

Les équations de la méthode des composantes pour estimer la population par âge et sexe des RMR et DR sont les suivantes :

Pour l'âge 0 :

$$P_{(t+1)}^0 = B_{(t,t+1)} - D_{(t,t+1)}^1 + I_{(t,t+1)}^1 - (E_{(t,t+1)}^1 + \Delta TE_{(t,t+1)}^1) + RE_{(t,t+1)}^1 + NPR_{(t+1)}^0 + \Delta Ninter_{(t,t+1)}^1 + \Delta Nintra_{(t,t+1)}^1 + Resid_{(t,t+1)}^1$$

Pour les âges de 1 an à 89 ans :

$$P_{(t+1)}^{a+1} = P_{(t)}^a - D_{(t,t+1)}^a + I_{(t,t+1)}^a - (E_{(t,t+1)}^a + \Delta TE_{(t,t+1)}^a) + RE_{(t,t+1)}^a - NPR_{(t)}^a + NPR_{(t+1)}^{a+1} + \Delta Ninter_{(t,t+1)}^a + \Delta Nintra_{(t,t+1)}^a + Resid_{(t,t+1)}^a$$

Pour le groupe d'âge 90 ans et plus :

$$P_{(t+1)}^{90+} = P_{(t)}^{89+} - D_{(t,t+1)}^{89+} + I_{(t,t+1)}^{89+} - (E_{(t,t+1)}^{89+} + \Delta TE_{(t,t+1)}^{89+}) + RE_{(t,t+1)}^{89+} - NPR_{(t)}^{89+} + NPR_{(t+1)}^{90+} + \Delta Ninter_{(t,t+1)}^{89+} + \Delta Nintra_{(t,t+1)}^{89+} + Resid_{(t,t+1)}^{89+}$$

où, pour chaque région infraprovinciale :

$(t,t+1)$	=	intervalle entre les temps t et t+1;
$P_{(t+1)}$	=	estimation de la population au temps t+1;
P_t	=	population de départ au temps t (comptes du recensement rajustés pour le SDNR ou estimation la plus récente);
B	=	nombre de naissances;
D	=	nombre de décès;
I	=	nombre d'immigrants;
E	=	nombre d'émigrants;
ΔTE	=	solde de l'émigration temporaire;
RE	=	nombre d'émigrants de retour;
NPR	=	nombre de résidents non permanents;
$\Delta Ninter$	=	solde de la migration interprovinciale;
$\Delta Nintra$	=	solde de la migration intraprovinciale;
Resid	=	écart résiduel (pour les estimations intercensitaires).

Dans le but de s'assurer de la concordance entre les estimations infraprovinciales et les estimations provinciales et territoriales par âge et sexe, la méthode itérative bidimensionnelle est utilisée.

Estimations de la population au niveau des régions économiques

La méthode d'estimation de la population utilisée pour les régions économiques (RE) est différente. Dans ce cas, la méthode d'agrégation des divisions de recensement (DR) est utilisée. Selon cette méthode, les RE sont d'abord définies à partir des DR selon les spécifications de la Classification géographique type (CGT) la plus récente. Dans le cas où la délimitation géographique des DR égale celle de la RE, aucun rajustement n'est requis; on procède à la sommation des estimations de chaque DR composant la RE.

Cependant, dans le cas où la délimitation géographique des DR n'égale pas celle de la RE, c'est-à-dire lorsqu'une DR se retrouve dans plus d'une RE, on répartit les composantes démographiques de cette DR proportionnellement à son poids démographique dans chacune des RE concernées. Ces proportions sont également nommées facteurs de conversion. Ces facteurs sont calculés à l'aide des comptes du plus récent recensement.

Il est alors possible d'allouer à chaque RE, les composantes démographiques (naissances, décès et composantes de la migration) initialement mesurées à l'échelle des DR. La méthode d'agrégation des DR selon le découpage géographique des RE permet ainsi d'estimer la population et les composantes de ces dernières.

Par contre, la méthode d'agrégation des DR ne permet pas d'estimer le nombre d'entrants et de sortants de la migration intraprovinciale. Cette méthode surestime ces deux composantes. En effet, le nombre d'entrants pour une DR donnée ayant comme origine une autre DR à l'intérieur d'une même RE ne devrait pas être comptabilisé puisque la migration a eu lieu à l'intérieur des frontières de cette même RE. Ce sont en fait de faux entrants. Il en est de même pour les sortants d'une DR ayant comme destination une autre DR à l'intérieur d'une RE. Ces derniers constituent de faux sortants. Par contre, le solde calculé à partir de la méthode d'agrégation des DR est cohérent puisque les faux entrants et faux sortants s'annulent. Ainsi, seul le solde de la migration intraprovinciale des RE peut être estimé avec exactitude par la méthode d'agrégation des DR. C'est par ailleurs pour cette raison que les entrants et les sortants de la migration intraprovinciale à l'échelle des RE ne sont pas disponibles.

Traitement particulier dans le cas des estimations postcensitaires de la Colombie-Britannique et du Québec

Les estimations postcensitaires provisoires de la population par âge et sexe de la Colombie-Britannique à l'échelle des divisions de recensement (DR) et des régions métropolitaines de recensement (RMR) sont obtenues selon une méthode différente. Elles sont calculées en appliquant les taux de croissance de la population totale fournis par l'Agence statistique de la Colombie-Britannique (« *BC Stats* ») aux estimations de l'année précédente de la Division de la démographie. Les estimations postcensitaires provisoires totales sont par la suite éclatées selon l'âge et le sexe en fonction de la répartition par âge et sexe dérivée par la méthode des composantes de la Division de la démographie. Les estimations de population de la Colombie-Britannique ayant servi au calcul des taux sont produites au moyen d'un modèle de régression utilisant des données provenant des services résidentiels d'électricité (Hydro) et du Registre des assurés du Ministère de la Santé comme indicateurs symptomatiques.

Dans le cas du Québec, les estimations postcensitaires de la population des divisions de recensement (DR) et des régions métropolitaines de recensement (RMR) sont calculées selon les équations de la méthode des composantes présentées plus haut, mais certaines composantes sont directement tirées des estimations de l'*Institut de la statistique du Québec* (ISQ). Le traitement particulier propre à ces composantes est expliqué aux sections D et K.

Enfin, la méthode itérative bidimensionnelle est utilisée afin de s'assurer que les estimations infraprovinciales concordent avec les totaux provinciaux par âge et sexe.

B. Niveaux des estimations

Pour les régions infraprovinciales de la Colombie-Britannique, les méthodes particulières décrites à la section précédente ne sont utilisées que pour les estimations postcensitaires provisoires. Pour les estimations postcensitaires mises à jour et définitives, la méthode des composantes est utilisée.

Pour les régions infraprovinciales des autres provinces et territoires, la différence entre les estimations de population postcensitaires provisoires et définitives réside dans l'actualité des composantes. Si toutes les composantes sont provisoires, l'estimation de population est qualifiée de postcensitaire provisoire (PP). Si toutes les composantes sont définitives, l'estimation de population est qualifiée de postcensitaire définitive (PD). Toute autre combinaison de niveaux est qualifiée de postcensitaire mise à jour (PR).

C. Population de base et composantes de l'accroissement démographique

Population de base

Les populations de base sont calculées selon les recensements quinquennaux. L'univers de la population du Recensement de 2011 comprend les groupes suivants :

- les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation) et les immigrants ayant un lieu habituel de résidence au Canada;
- les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation) et les immigrants qui sont à l'étranger dans une base militaire ou en mission diplomatique;
- les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation) et les immigrants qui sont en mer ou dans des ports à bord de navires marchands immatriculés au Canada et à bord de navires gouvernementaux canadiens;
- les résidents non permanents :
 - les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui demandent le statut de réfugié et les membres de leur famille vivant avec elles;
 - les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis d'études et les membres de leur famille vivant avec elles;
 - les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis de travail et les membres de leur famille vivant avec elles;

L'univers de la population du Recensement de 2011 ne comprend pas les résidents étrangers, mais, depuis 1991, il comprend les résidents non permanents.

Les résidents étrangers n'ont pas été recensés depuis le Recensement de 1991. Par résidents étrangers, on entend :

- les représentants du gouvernement d'un autre pays qui sont affectés à l'ambassade, au haut-commissariat ou à toute autre mission diplomatique de ce pays au Canada, et les membres de leur famille vivant avec eux ;
- les membres des Forces armées d'un autre pays qui sont en poste au Canada, et les membres de leur famille vivant avec eux ;
- les résidents d'un autre pays en visite au Canada temporairement (par exemple, un visiteur étranger en vacances ou en voyage d'affaires avec ou sans permis de visiteur).

Les populations de départ sont rajustées selon les étapes suivantes :

- correction de la population pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement (SDNR);
- ajout d'estimations indépendantes de la population des réserves indiennes partiellement dénombrées;
- au niveau provincial, la première estimation postcensitaire de la population est celle du 1^{er} juillet de l'année de recensement. On procède à cette estimation par addition ou soustraction des composantes de l'accroissement démographique entre le jour du recensement et le 30 juin. Au niveau infraprovincial, l'estimation de la population au 1^{er} juillet est obtenue en appliquant aux composantes annuelles de la croissance une fraction de l'année correspondant à la période comprise entre le jour du recensement et le 30 juin. Ces composantes sont corrigées en fonction des composantes provinciales et territoriales respectives.

Correction pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement (SDNR)

La correction pour le SDNR est une étape importante. Le SDNR correspond à l'écart entre le nombre de personnes qui auraient dû être recensées mais ne l'ont pas été (sous-dénombrement) et le nombre de personnes qui ont été recensées, mais n'auraient pas dû l'être ou ont été comptées plus d'une fois (surdénombrement).

Pour estimer le sous-dénombrement net du recensement (SDNR) au niveau infraprovincial, on applique les taux provinciaux et territoriaux de SDNR par âge et par sexe aux subdivisions de recensement (SDR), lesquelles sont agrégées afin d'établir les populations de base des régions infraprovinciales de niveaux supérieurs (régions métropolitaines de recensement (RMR) et divisions de recensement (DR) de la province).

D. Naissances et décès

Les nombres de naissances et de décès à l'échelle des divisions de recensement (DR) et des régions métropolitaines de recensement (RMR) proviennent directement des statistiques de l'état civil de la Division de la statistique de la santé de Statistique Canada. Celle-ci gère le Système national de statistiques de l'état civil, mais ce sont les bureaux centraux de la statistique de l'état civil des provinces et des territoires qui sont chargés de recueillir et de traiter l'information tirée de ces dossiers administratifs. Aux termes des lois provinciales et territoriales sur la statistique de l'état civil (ou de textes législatifs équivalents), l'enregistrement de toute naissance vivante et de tout décès est obligatoire, et chaque province et territoire fournit ces renseignements à Statistique Canada.

L'univers des statistiques de l'état civil correspond à celui du recensement. Ces univers comprennent les naissances et les décès de l'ensemble des Canadiens, des immigrants et des résidents non permanents (RNP) et excluent les résidents étrangers.

Les statistiques de l'état civil selon la province ou le territoire de résidence sont utilisées pour produire les estimations de naissances et décès définitives.

En l'absence de données des statistiques de l'état civil, le nombre de naissances est estimé à partir des quotients perspectifs de fécondité par âge de la mère. Le nombre de décès est estimé à partir des quotients perspectifs de mortalité par âge et sexe. Ces méthodes sont utilisées pour le calcul des estimations provisoires à l'échelle provinciale et territoriale.

Niveaux des estimations

Les estimations de naissances et de décès seront qualifiées définitives lorsqu'elles sont directement issues des statistiques de l'état civil de la Division de la statistique de la santé. Ces estimations sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la concordance.

Lorsque l'on ne dispose pas de données sur les naissances et les décès, on répartit les estimations provisoires provinciales ou territoriales selon la plus récente distribution infraprovinciale connue tirée des statistiques de l'état civil de la Division de la statistique de la santé afin d'obtenir les estimations par région. Dans ce cas, les estimations de naissances et de décès seront qualifiées de provisoires. Ces estimations sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la concordance.

Traitement particulier dans le cas des estimations provisoires et mises à jour du Québec et de la Colombie-Britannique

Pour les composantes des naissances et des décès des régions infraprovinciales du Québec, les estimations par âge et sexe de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) sont utilisées comme distribution pour les estimations provisoires et mises à jour. La décision d'utiliser ces données est justifiée par leur disponibilité plus hâtive. Pour les estimations définitives, les naissances et décès des régions infraprovinciales du Québec sont tirés des statistiques de l'état civil compilées par la Division de la statistique de la santé.

Il existe aussi une particularité quant aux totaux provinciaux à partir desquels les estimations infraprovinciales des décès et des naissances sont rajustées. Le Québec et la Colombie-Britannique fournissent leurs plus récentes estimations de naissances et de décès à l'échelle provinciale. Elles sont utilisées pour les estimations provisoires et mises à jour. Pour les estimations définitives, les naissances et décès de ces provinces sont tirés des statistiques de l'état civil compilées par la Division de la statistique de la santé.

E. Immigration

À l'instar des estimations sur les naissances et les décès, la collecte des statistiques d'immigration au Canada est également réglementée. Au Canada, l'immigration est réglementée depuis 2002, par la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR). Celle-ci remplace la *Loi sur l'immigration*, adoptée en 1976 et modifiée plus d'une trentaine de fois par la suite. Immigration Réfugiés Citoyenneté Canada (IRCC) recueille et traite les dossiers administratifs des immigrants. Il transmet par la suite de l'information à Statistique Canada des fichiers du Système

mondial de gestion des cas (SMGC). Cette information permet d'estimer au niveau provincial et territorial le nombre et les caractéristiques des personnes auxquelles le gouvernement fédéral accorde le statut de résident permanent à une date donnée. Pour la Division de la démographie, les termes « immigrant » et « résident permanent » font référence au même concept.

Un immigrant est une personne qui n'est pas un citoyen canadien de naissance, mais à qui les autorités canadiennes de l'immigration ont accordé le droit de vivre au Canada. Le nombre de personnes nées à l'étranger de parents canadiens qui ne séjournent que provisoirement hors du pays n'est pas inclus dans le nombre d'immigrants.

L'estimation du nombre d'immigrants s'effectue principalement à partir de la date de l'octroi de la résidence permanente ou du droit d'établissement de la personne au Canada.

Comme les données d'Immigration Réfugiés Citoyenneté Canada (IRCC) sur les immigrants ne sont pas utilisées à l'échelle infraprovinciale, la plus récente distribution infraprovinciale connue tirée du fichier T1FF est utilisée afin d'obtenir les estimations d'immigrants par région infraprovinciale. Les données étant seulement disponibles par grand groupe d'âge (0-17, 18-24, 25-44, 45-64, 65 +), elles sont éclatées par âge et sexe selon la distribution du plus récent recensement ou de l'ENM (à partir de 2011). Cette distribution est issue de la question sur la mobilité un an auparavant. À partir de 2011-2012, les distributions tirées de l'ENM ont été modélisées afin de minimiser l'impact des valeurs aberrantes présentes dans certaines régions infraprovinciales, surtout pour les géographies de plus petite taille. Les estimations infraprovinciales sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives réside dans l'actualité des sources qui servent à estimer cette composante. Comme les estimations infraprovinciales des immigrants sont rajustées aux estimations provinciales et territoriales, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera. Les estimations des immigrants sont provisoires la première année et définitives l'année suivante.

F. Solde des résidents non permanents

À l'instar des naissances et des décès, la collecte des statistiques d'immigration au Canada est réglementée. Au Canada, les résidents non permanents (RNP) sont réglementés depuis 2002, par la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR). Celle-ci remplace la *Loi sur l'immigration*, adoptée en 1976 et modifiée plus d'une trentaine de fois par la suite. Immigration Réfugiés Citoyenneté Canada (IRCC) recueille et traite les dossiers administratifs des RNP au Canada. Il transmet par la suite de l'information à Statistique Canada tirée des fichiers du Système mondial de gestion des cas (SMGC). Cette information permet d'estimer le nombre et les caractéristiques des personnes auxquelles le gouvernement fédéral accorde le statut de RNP.

Un RNP est une personne qui se trouve au Canada de façon temporaire, en toute légalité, grâce à un permis de séjour temporaire, ainsi que les membres de sa famille vivant avec lui. Les RNP comprennent les travailleurs étrangers, les étudiants étrangers, les cas humanitaires et les autres résidents temporaires. Les cas humanitaires comprennent les demandeurs d'asile et les résidents temporaires autorisés à demeurer au Canada pour des motifs d'ordre humanitaires et qui ne sont pas considérés comme des travailleurs étrangers ou des étudiants étrangers. Pour la Division de la démographie, les termes « RNP » et « résident temporaire » font référence au même concept.

Les estimations du nombre de RNP sont fondées sur l'estimation de l'effectif et non sur l'estimation du solde. À l'échelle provinciale et territoriale, on estime le nombre de personnes présentes dans le système administratif d'IRCC à une date déterminée pour la période sous étude. On estime tout d'abord le nombre de RNP en fin de période duquel on retranche le nombre de RNP en début de période. Ces estimations permettent de calculer le solde des RNP.

Est sélectionnée toute personne ayant obtenu le statut de résident non permanent, admise à une date antérieure à la période à l'étude. Dans le cas des revendicateurs du statut de réfugié, on utilise la date de leur demande. Pour leur exclusion de la population, les possibilités diffèrent pour les détenteurs de permis et les demandeurs d'asile. Pour un détenteur de permis, celui-ci est exclu de la population si la date d'échéance du permis est atteinte, s'il obtient un statut de résident permanent ou s'il est déporté. Pour les demandeurs d'asile, aux conditions précédentes s'ajoutent deux ans d'inactivité dans le dossier.

À l'échelle infraprovinciale, il n'existe pas de données administratives fiables pour estimer directement les soldes des RNP. Afin de contourner cette lacune, les estimations des effectifs des RNP par âge et sexe à l'échelle provinciale et territoriale sont distribuées par région infraprovinciale selon la répartition du plus récent recensement ou de l'ENM (à partir de 2011). À partir de 2011-2012, les distributions tirées de l'ENM ont été modélisées afin de minimiser l'impact des valeurs aberrantes présentes dans certaines régions infraprovinciales, surtout pour les géographies de plus petite taille. Les estimations infraprovinciales sont subséquentement rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Pour les années 2005-2006 et 2010-2011, le calcul des soldes des RNP a recours à des effectifs basés sur deux distributions différentes, soit les recensements de 2001 et de 2006 pour l'année 2005-2006 et le Recensement de 2006 et l'ENM de 2011 pour l'année 2010-2011. Cette démarche suppose que les deux distributions utilisées sont semblables. Si la répartition régionale des RNP varie entre les deux distributions utilisées, le solde des RNP des années 2005-2006 et 2010-2011 absorbera l'ensemble du changement attribuable à la différence entre les deux distributions utilisées. Pour cette raison, les soldes des RNP pour 2005-2006 et 2010-2011 ne devraient pas être comparés avec le reste de la série historique.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives réside dans l'actualité de la source qui sert à estimer cette composante. Comme les estimations infraprovinciales des soldes de RNP sont rajustées aux estimations provinciales et territoriales, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera. Les estimations des RNP sont provisoires la première année et mises à jour l'année suivante. Elles sont finalisées deux à trois ans après l'année de référence au moment où toutes les autres composantes sont également définitives.

G. Émigration

Pour estimer le nombre d'émigrants à l'échelle provinciale et territoriale, on utilise des données du « U.S. Department of Homeland Security, Office of Immigration Statistics », des données recueillies par le programme fédéral de Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) et des données tirées du fichier T1 sur la famille T1FF. La première source permet d'estimer l'émigration vers les États-Unis. À l'aide des données du programme de PFCE, on estime l'émigration vers les autres pays. Pour ce faire, on doit rajuster les estimations des enfants émigrants puisque le programme n'est pas universel et ne fournit pas de renseignements directs sur le nombre d'émigrants adultes. Par conséquent, on applique quatre facteurs de rajustement afin de tenir compte :

- du niveau de complétude de la couverture causé par un délai dans la réception et le traitement des dossiers des enfants admissibles de la PFCE. Comme la complétude des dossiers administratifs de la PFCE ne semble atteinte que quatre ans après la période de référence, cet ajustement est effectué si on finalise les estimations avant cette date. Le facteur est dérivé des ratios, pour deux années, des enfants émigrants selon deux versions de fichiers de la PFCE;
- de la couverture partielle du programme, c'est-à-dire des personnes qui n'ont pas soumis de demande au programme de PFCE ou ne sont pas admissibles. Ce facteur est obtenu en comparant la population des enfants estimées à celle tirée des fichiers de PFCE;
- de la propension différentielle à émigrer des enfants admissibles par rapport à celle des enfants qui ne le sont pas. Ce facteur est obtenu en comparant les taux d'émigration des enfants admissibles à la PFCE à ceux de l'ensemble des enfants (0 à 17 ans). Ce facteur est calculé pour chacune des provinces et territoires et est basé sur les trois dernières années disponibles des fichiers T1FF;
- de la propension différentielle à émigrer des adultes par rapport à celle des enfants. Ce facteur permet d'obtenir le taux d'émigration de la population âgée de 18 ans et plus. Il est obtenu en calculant tout d'abord la moyenne sur trois ans du rapport des taux d'émigration adultes et enfants à partir des données de T1FF. Deuxièmement, en calculant la moyenne sur trois ans du rapport des taux d'émigration adultes et enfants à partir des données du « U.S. Department of Homeland Security, Office of Immigration Statistics ». Le facteur final est obtenu en faisant la moyenne de ces deux taux. On calcule ce facteur uniquement pour le Canada.

Le taux d'émigration des adultes est ensuite appliqué à la population des adultes. L'émigration des adultes est répartie par province et territoire selon des données du fichier T1FF. On calcule un ratio entre le nombre des adultes et des enfants émigrants du fichier T1FF que l'on applique au nombre d'enfants émigrants du PFCE par province. Ce qui nous permet d'obtenir des nombres d'adultes émigrants dont la distribution provinciale sera différente de celle des enfants.

L'émigration des adultes additionnée à l'émigration des enfants (une fois rajustée pour les facteurs de couverture et d'émigration différentielle) génère l'émigration pour l'ensemble de la population.

L'émigration est répartie par province et territoire selon le nombre d'enfants émigrants une fois rajustés pour les facteurs de couverture et d'émigration différentielle.

Comme pour les immigrants, la répartition d'émigrants à l'échelle infraprovinciale est tirée des fichiers T1FF. Les estimations étant seulement disponibles par grand groupe d'âge (0-17, 18-24, 25-44, 45-64, 65+), elles sont éclatées par âge et sexe selon la distribution provinciale ou territoriale. Elles sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives réside dans l'actualité des sources qui servent à estimer cette composante. Comme les estimations infraprovinciales d'émigrants sont rajustées aux estimations provinciales et territoriales, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera.

H. Solde de l'émigration temporaire

Des personnes quittent le Canada pour s'établir temporairement à l'étranger alors que d'autres qui étaient temporairement à l'étranger reviennent au pays. Le solde résultant de ces départs et de ces retours définit la composante « solde de l'émigration temporaire ». Les estimations du nombre de départs sont tirées de l'étude de la Contre-vérification des dossiers (CVD), la plus importante des études de couverture du recensement. L'étude de la CVD donne une estimation du nombre de personnes qui ont quitté le Canada temporairement au cours d'une période intercensitaire et qui sont toujours à l'étranger en fin de période. Les estimations du nombre de retours sont quant à elles tirées de deux sources : le recensement et les estimations d'émigrants de retour de la Division de la démographie. Le recensement donne le nombre de personnes qui étaient à l'extérieur du Canada au recensement précédent et qui sont revenues au pays au cours de la période intercensitaire. Ce nombre comprend tous les émigrants de retour. Pour déduire les retours d'émigrants temporaires, on soustrait de ce nombre la composante des émigrants de retour estimée par la Division de la démographie. Avec les estimations du nombre de départs (CVD) et de retours (recensement et Division de la démographie), on obtient le solde de l'émigration temporaire.

Le solde estimé est celui de l'ensemble de la période intercensitaire; il est ensuite réparti également entre les cinq années de la période, puis mensuellement par application d'une saisonnalité qui est une moyenne entre une saisonnalité nulle et la saisonnalité de l'émigration.

Le solde de l'émigration temporaire est d'abord calculé à l'échelle du Canada. Il est ensuite distribué par province ou groupe de provinces selon les estimations de l'émigration temporaire tirées de la CVD. Pour le groupe des provinces de l'Atlantique, on répartit le solde du groupe par province au prorata de la population de la province et, pour les territoires, au prorata de la population du territoire.

Enfin, le solde ne peut être estimé que pour la période intercensitaire précédant le dernier recensement. Pour la période en cours, on suppose que le solde sera le même que celui de la période précédente pour chaque province et territoire.

À l'échelle infraprovinciale, les estimations du solde provincial et territorial de l'émigration temporaire par âge et sexe sont distribuées selon la répartition infraprovinciale des émigrants. Comme les estimations infraprovinciales du solde de l'émigration temporaire sont rajustées aux estimations provinciales et territoriales, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives réside dans l'actualité des estimations du solde de l'émigration temporaire.

I. Émigration de retour

Un émigrant de retour est une personne qui revient au Canada après avoir été classée dans la catégorie des émigrants. Selon une méthode analogue à celle de l'émigration, on utilise des données tirées des fichiers de la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et du fichier T1FF pour estimer le nombre d'émigrants de retour à l'échelle provinciale ou territoriale. On applique à ces estimations des facteurs de rajustement pour tenir compte de la non-universalité du programme, de même qu'un ratio adultes-enfant afin d'estimer les retours d'émigrants adultes. Par conséquent, on applique quatre facteurs de rajustement afin de tenir compte :

- du niveau de complétude de la couverture causé par un délai dans la réception et le traitement des dossiers des enfants admissibles de la PFCE. Comme la complétude des dossiers administratifs de la PFCE ne semble atteinte que quatre ans après la période de référence, cet ajustement est effectué si l'on finalise les estimations avant cette date. Le facteur est dérivé des ratios, pour deux années, des enfants émigrants de retour selon deux versions de fichiers de la PFCE ;
- de la couverture partielle du programme, c'est-à-dire des personnes qui n'ont pas soumis de demande au programme de PFCE ou qui ne sont pas admissibles. Ce facteur est obtenu en comparant la population des enfants estimées à celle tirée des fichiers de PFCE;
- de la propension différentielle à émigrer des enfants admissibles par rapport à celle des enfants qui ne le sont pas. Ce facteur est obtenu en comparant les taux d'émigration des enfants admissibles à la PFCE à ceux de l'ensemble des enfants (0 à 17 ans). Ce facteur est calculé pour chacune des provinces et territoires et est basé sur les trois dernières années disponibles du fichier T1FF;
- du ratio adultes-enfant, qui est obtenu à partir du recensement par âge et sexe.

Comme pour les immigrants et les émigrants, la répartition d'émigrants de retour à l'échelle infraprovinciale est tirée du fichier T1FF. Les estimations étant seulement disponibles par grand groupe d'âge (0-17, 18-24, 25-44, 45-64, 65 +), elles sont éclatées par âge et sexe selon la distribution provinciale ou territoriale. Elles sont subséquentement rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives réside dans l'actualité des sources qui servent à estimer cette composante. Comme les estimations infraprovinciales du nombre d'émigrants de retour sont rajustées aux estimations provinciales et territoriales, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera.

J. Migration interprovinciale

La migration interprovinciale représente l'ensemble des déplacements d'une province ou d'un territoire vers un autre, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. Comme pour l'émigration, il n'existe aucune disposition légale relative à l'enregistrement de la migration interprovinciale au Canada. La composante migration interprovinciale par grand groupe d'âge et sexe des régions infraprovinciales est tirée du fichier T1FF pour chaque région infraprovinciale. Les estimations par grand groupe d'âge et sexe sont réparties par âge selon les distributions tirées de la question sur le lieu de résidence un an auparavant du plus récent recensement ou de l'ENM (à partir de 2011). À partir de 2011-2012, les distributions tirées de l'ENM ont été modélisées afin de minimiser l'impact des valeurs aberrantes présentes dans certaines régions infraprovinciales, surtout pour les géographies de plus petite taille. Les estimations infraprovinciales sont subséquentement rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Les données du fichier T1FF sont utilisées pour les estimations définitives.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives réside dans l'actualité des sources qui servent à estimer cette composante. Comme les estimations infraprovinciales du nombre de migrants interprovinciaux sont rajustées aux estimations provinciales et territoriales, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera.

K. Migration intraprovinciale

Comme pour la migration interprovinciale, les composantes de la migration intraprovinciale par grand groupe d'âge et sexe sont tirées du fichier T1FF pour chaque région infraprovinciale. Les estimations par grand groupe d'âge et sexe sont réparties par âge selon les distributions tirées de la question sur le lieu de résidence un an auparavant du plus récent recensement ou de l'ENM (à partir de 2011). À partir de 2011-2012, les distributions tirées de l'ENM ont été modélisées afin de minimiser l'impact des valeurs aberrantes présentes dans certaines régions infraprovinciales, surtout pour les géographies de plus petite taille.

Ces sources sont utilisées pour les estimations provisoires et les estimations définitives.

Niveaux des estimations

La disponibilité des données du fichier T1FF qui servent à estimer cette composante explique la différence entre les estimations provisoires et définitives.

Puisqu'il n'existe pas de sources de données fiables pour les estimations provisoires de la migration intraprovinciale, les données de l'année la plus récente, pour laquelle existent des estimations finales, sont utilisées. L'hypothèse que les comportements migratoires intraprovinciaux de la présente année sont similaires à ceux de la dernière année pour laquelle des estimations définitives sont disponibles est adoptée.

Traitement particulier dans le cas des estimations du Québec

Pour les composantes de la migration intraprovinciale des régions infraprovinciales du Québec, les données de l'ISQ sont utilisées pour les estimations provisoires, mises à jour et définitives¹⁹. Ces estimations proviennent des données tirées du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ). La décision d'utiliser les données de l'ISQ est justifiée par une plus grande complétude de la source de données provinciales et par sa disponibilité plus hâtive.

L. Estimations intercensitaires de la population

Après chaque recensement, on produit des estimations intercensitaires (c'est-à-dire des estimations de population pour des dates de référence comprises entre deux recensements). Ces estimations permettent d'assurer une cohérence entre les estimations postcensitaires antérieures et les nouveaux comptes du recensement.

La production d'estimations intercensitaires comporte trois étapes principales :

- La concordance des limites géographiques entre les deux recensements;
- le calcul de l'erreur en fin de période;
- la répartition linéaire de l'erreur en fin de période (écart résiduel).

Pour assurer la concordance géographique, il faut tout d'abord convertir les populations de départ ainsi que les composantes de l'accroissement démographique selon les frontières géographiques en vigueur au moment du recensement le plus récent. Pour les régions dont la délimitation géographique a été modifiée entre deux recensements (tel que mesuré selon la CGT), on applique des facteurs de conversion historique établis d'après les transferts de population à l'échelle des subdivisions de recensement au cours de la plus récente période intercensitaire. Généralement, les corrections apportées aux DR, RMR et RE sont mineures. (voir la section « Qualité des données démographiques »).

19. Les estimations définitives de la migration intraprovinciale de l'ISQ sont utilisées à partir de 2011-2012. Pour les périodes précédentes, les estimations sont tirées du fichier T1FF. Puisque deux sources de données sont utilisées dans la série d'estimations de la migration intraprovinciale, il y a un bris de comparabilité entre les estimations pour les périodes avant 2011-2012 et les estimations ultérieures.

L'erreur en fin de période est définie comme la différence entre les estimations postcensitaires de la population, au jour du recensement, et la population dénombrée lors de ce recensement rajustée pour le SDNR²⁰. Cette erreur est répartie uniformément au cours de la période intercensitaire selon le nombre de jours pour chacun des mois. Les estimations intercensitaires selon l'âge et le sexe sont rajustées de la même façon, c'est-à-dire en répartissant uniformément l'erreur en fin de période entre les diverses cohortes d'âge et sexe. Comme pour les estimations postcensitaires, les estimations infraprovinciales intercensitaires selon l'âge et le sexe sont rajustées afin d'assurer la concordance avec les estimations provinciales et territoriales à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle.

20. Dans ce cas, le rajustement pour le sous-dénombrement net du recensement inclut également le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées (RIPD).

Appendice A : Lexique

Accroissement démographique ou accroissement total

Variation de l'effectif d'une **population** entre deux dates. On peut également l'obtenir en faisant la somme de l'**accroissement naturel**, du **solde de la migration totale** et, s'il y a lieu, soustraire l'**écart résiduel**. Il peut être positif ou négatif.

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une **population** entre deux dates résultant de la différence entre le nombre des naissances et celui des décès.

Âge

Âge au 1^{er} juillet.

Âge médian

L'âge médian est l'âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

Âge moyen

L'âge moyen d'une population est la moyenne des âges de ses membres.

Année

À moins d'indication contraire, le terme « année » désigne la période qui s'étend du 1^{er} juillet d'une année au 30 juin de l'année suivante.

Cohorte

Ensemble des personnes touchées par un phénomène démographique particulier pour une année donnée. La cohorte, dans le cas des naissances, porte le nom de génération.

Composantes de l'accroissement démographique

Chacune des classes d'événements générateurs de variations de population. Les naissances, décès, migrations sont des composantes qui altèrent soit l'effectif de la population totale soit sa composition selon l'âge et le sexe.

Coefficient de Sprague

Série de facteurs qui, multipliés à des effectifs distribués par groupes d'âges multiples, permettent d'obtenir une distribution des mêmes effectifs selon l'année d'âge.

Couverture du recensement

Sous-dénombrement : Nombre de personnes qui étaient visées par le recensement mais qui n'ont pas été recensées.

Surdénombrement : Nombre de personnes qui n'auraient pas dû être recensées ou qui l'ont été plus d'une fois.

Sous-dénombrement net du recensement : Différence entre le sous-dénombrement et le surdénombrement.

Division de recensement (DR)

Division de recensement (DR) est le terme général de régions créées en vertu des lois provinciales (comme comté, municipalité régionale de comté et *regional district*) ou des régions équivalentes. Les divisions de recensement sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province/territoire.

Les divisions de recensement ont été établies en vertu de lois provinciales afin de faciliter la planification régionale et la prestation de services qui peuvent être fournis avec plus d'efficacité à une plus grande échelle que la municipalité.

Les lois provinciales ou territoriales de Terre-Neuve-et-Labrador, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut ne prévoient pas la création de ces régions géographiques administratives. C'est pourquoi les divisions de recensement ont été établies par Statistique Canada, en collaboration avec ces provinces et territoires, pour la diffusion des données statistiques. Au Yukon, la division de recensement correspond à l'ensemble du territoire.

Écart résiduel

Différence entre l'**accroissement démographique** calculé à partir des **estimations intercensitaires** de la **population** entre deux dates et celui obtenu par la **somme des composantes** pour la même période. Cet écart résulte de la répartition de l'**erreur en fin de période** (selon le nombre de jours) sur les années de la période quinquennale concernée.

Émigrant

Citoyen canadien ou **immigrant** ayant quitté le Canada pour s'établir dans un autre pays, ce qui signifie un changement du lieu de résidence habituel. L'émigration peut être temporaire ou permanente. Lorsque le mot est utilisé seul, il renvoie à l'émigration permanente de la personne, soit à une rupture des liens de résidence avec le Canada et à l'acquisition de la résidence permanente dans un pays étranger.

Émigrant de retour

Citoyen canadien ou **immigrant** de retour au Canada pour y établir sa résidence habituelle après avoir quitté le Canada en tant qu'émigrant.

Erreur de précocité

Différence entre l'estimation provisoire et l'estimation définitive divisée par l'estimation définitive de la région géographique en cause. L'erreur de précocité peut se calculer tant pour les estimations de la population que celles des composantes de l'accroissement démographique.

Erreur absolue moyenne en fin de période

Moyenne des valeurs absolues des écarts relatifs entre l'**estimation postcensitaire** à la date du recensement et le résultat du **recensement rajusté pour le sous-dénombrement net**.

Erreur en fin de période

Différence entre l'**estimation postcensitaire** à la date du recensement et le résultat du recensement rajusté pour le **sous-dénombrement net du recensement** (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées).

Estimation de la population

Postcensitaire : Estimation de l'effectif de la population obtenue en utilisant les résultats du dernier recensement disponible rajustés pour le **sous-dénombrement net du recensement** (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées) et l'estimation de l'**accroissement démographique** survenu depuis la date de ce dernier recensement. Cette estimation peut être provisoire, mise à jour ou définitive.

Intercensitaire : Estimation de l'effectif de la population obtenue en utilisant les **estimations postcensitaires** et les résultats rajustés pour le **sous-dénombrement net du recensement** (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées) des deux recensements encadrant l'année considérée.

Génération

Ensemble des personnes nées au cours d'une période donnée. La génération 2006 désigne l'ensemble des personnes nées en 2006.

Immigrant

Dans le cadre de cette publication, les termes immigrant, immigrant reçu et résident permanent répondent à une seule et même définition. Un immigrant réfère à une personne qui est ou qui a déjà été un immigrant reçu (résident permanent) et qui est autorisée à vivre au Canada en permanence par les autorités de l'immigration. Les immigrants sont soit des citoyens canadiens par naturalisation (le processus d'obtention de la citoyenneté), soit résidents permanents en vertu des dispositions législatives canadiennes. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada. Aussi, les enfants nés à l'étranger de parents canadiens ne séjournant que provisoirement hors du pays ne sont pas inclus parmi les immigrants puisqu'ils obtiennent la citoyenneté canadienne dès la naissance.

Migration internationale

La migration internationale représente l'ensemble des déplacements de la population entre le Canada et l'étranger, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. On distingue à cet égard les **immigrants**, les **émigrants**, les **émigrants de retour**, le solde de l'**émigration temporaire** ainsi que le **solde des résidents non permanents**.

Migration interne

La migration interne représente l'ensemble des déplacements des personnes entre des unités géographiques situées à l'intérieur du Canada, accompagnés d'un changement du lieu habituel de résidence. La migration interne comprend les déplacements d'une province à une autre ou d'un territoire à un autre (**migration interprovinciale**) et les déplacements d'une plus petite unité géographique à une autre (**migration intraprovinciale**).

Migration interprovinciale

La migration interprovinciale représente l'ensemble des déplacements des personnes d'une province ou d'un territoire vers un autre, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. Un individu qui effectue un tel déplacement sera un **sortant** pour sa province ou territoire d'origine et un **entrant** pour sa province ou territoire de destination.

Migration intraprovinciale

La migration intraprovinciale représente l'ensemble des déplacements des personnes d'une région vers une autre à l'intérieur de la même province ou territoire, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. Un individu qui effectue un tel déplacement sera un **sortant** pour sa région d'origine et un **entrant** pour sa région de destination.

Population

La population estimée répond à la même définition que celle du recensement. Il s'agit donc du nombre de Canadiens qui ont leur lieu habituel de résidence dans la région considérée, sans égard au lieu où ils se trouvaient le jour du recensement. Sont également comptés les Canadiens séjournant dans un logement de la région en cause le jour du recensement et n'ayant pas de lieu habituel de résidence ailleurs au Canada, de même que ceux qui sont considérés comme des **résidents non permanents**.

Rapport de dépendance démographique

La somme des populations âgées entre 0 à 14 ans et de 65 ans et plus que l'on rapporte sur la population âgée entre 15 à 64 ans.

Rapport de masculinité

Rapport de l'effectif de sexe masculin à l'effectif de sexe féminin. Le rapport de masculinité à la naissance désigne le rapport des naissances masculines aux naissances féminines. On exprime généralement ce rapport comme un indice, où l'effectif du sexe féminin sert de base 100.

Région économique (RE)

Une région économique est constituée d'un groupe de **divisions de recensement** entières (sauf pour un cas en Ontario). Ces régions sont créées comme une unité géographique normalisée et servent à l'analyse de l'activité économique régionale.

Au Québec, les régions économiques sont désignées en vertu d'une loi (elles ont pour nom « régions administratives »). Dans toutes les autres provinces ou territoires, elles sont établies conformément à une entente entre Statistique Canada et la province ou le territoire en question. L'Île-du-Prince-Édouard et les trois territoires forment chacun une région économique. En Ontario, il existe une exception où les limites de l'une des régions économiques ne correspondent pas à celles de la **division de recensement** (la **division de recensement** de Halton est fractionnée entre la RE de Hamilton–Niagara Peninsula et la RE de Toronto).

Région métropolitaine de recensement (RMR)

Une région métropolitaine de recensement (RMR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (aussi appelé le noyau). Une RMR doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants. Pour être incluses dans une RMR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement sur le lieu de travail.

Une RMR restera une RMR même si sa population totale devient inférieure à 100 000 habitants ou si la population de son noyau devient inférieure à 50 000 habitants. Les petits centres de population avec une population inférieure à 10 000 habitants qui sont compris à l'intérieur des RMR sont appelés banlieue, tandis que toutes les régions des RMR qui ne sont pas des centres de population sont des régions rurales.

Toutes les RMR sont subdivisées en secteurs de recensement.

La RMR d'Ottawa-Gatineau (Ontario-Québec) s'étend au-delà d'une frontière provinciale. Lorsque le niveau géographique sélectionné est l'ensemble du Canada, les totaux obtenus englobent le territoire de la RMR qui s'étend des deux côtés de la frontière provinciale. Si le niveau géographique choisi est une province, les totaux n'englobent que la partie de la RMR située dans cette province.

Résidents non permanents

Un résident non permanent est une personne qui se trouve au Canada de façon temporaire en toute légalité grâce à un document valide (permis de travail, permis d'études, permis ministériel ou réfugié) à l'intention de cette personne et des membres de sa famille vivant avec elle. Ce groupe comprend également les personnes qui demandent le statut de réfugié dès leur arrivée au Canada ou après et qui demeurent au pays en attendant de connaître la décision qui sera prise à l'issue du traitement de leur demande. Il est à noter que Immigration Réfugiés Citoyenneté Canada (IRCC) utilise le terme résident temporaire plutôt que résident non permanent.

Solde de l'émigration temporaire

Le solde de l'émigration temporaire représente la variation des effectifs d'émigrants temporaires entre deux dates. L'émigration temporaire concerne les citoyens canadiens ou **immigrants** vivant temporairement à l'étranger et ne possédant plus de lieu habituel de résidence au Canada.

Solde de la migration internationale

Le solde de la migration internationale est obtenu selon la formule suivante : **Immigrants + émigrants de retour + solde des résidents non permanents – (émigrants + solde de l'émigration temporaire)**.

Solde de la migration interne

Somme des **soldes de la migration intraprovinciale** et de la **migration interprovinciale**.

Solde de la migration interprovinciale

Le solde de la migration interprovinciale représente la différence entre les **entrants** et les **sortants** pour une province ou un territoire donné.

Solde de la migration intraprovinciale

Le solde de la migration intraprovinciale représente la différence entre les **entrants** et les **sortants** pour une région infraprovinciale donnée. Cette région peut se définir comme étant une **division de recensement**, une **région économique** ou une **région métropolitaine de recensement**.

Solde de la migration totale

Somme des soldes de la **migration internationale** et de la **migration interne**.

Solde des résidents non permanents

Le solde des résidents non permanents représente la variation du nombre de **résidents non permanents** entre deux dates.

Statistiques de l'état civil

Les statistiques de l'état civil couvrent l'ensemble des événements démographiques (naissances, décès, mariages et divorces) pour lesquels il existe une obligation légale d'aviser le Bureau du registraire de la province ou du territoire.

Taux

Rapport du nombre d'événements de l'année (t, t+1) à la moyenne des populations de début et de fin de période. À cet égard, on retrouve les taux de natalité, de mortalité, d'immigration etc. Ces taux sont généralement exprimés en pour 1 000.

Taux d'accroissement démographique ou d'accroissement total : Rapport de l'accroissement de la **population** entre l'année t et t+1 à la **population** moyenne de ces deux années. Ce taux est généralement exprimé en pour 1 000.

Taux de sous-dénombrement de la population : Rapport du nombre estimé de personnes qui n'ont pas été recensées (mais qui étaient visées par le recensement) à celui de l'ensemble des personnes visées par le recensement. Ce taux est généralement exprimé en pourcentage.

Taux de surdénombrement de la population : Rapport du nombre de personnes qui n'auraient pas dû être recensées ou qui l'ont été plus d'une fois au nombre total des personnes visées par le recensement. Ce taux est généralement exprimé en pourcentage.

Taux de sous-dénombrement net de la population : Différence entre le **taux de sous-dénombrement** et le **taux de surdénombrement**.

Vieillesse démographique

Accroissement de la proportion des personnes âgées au sein d'une population.

Appendice B : Notes explicatives pour les tableaux

Estimations annuelles de la population au 1^{er} juillet, perspective infraprovinciale

Population

Les estimations de population au 1^{er} juillet sont intercensitaires définitives pour 2006 à 2010, postcensitaires définitives pour 2011 à 2013, postcensitaires mises à jour pour 2014 à 2016 et postcensitaires provisoires pour 2017.

Estimations annuelles des composantes démographiques

Naissances

Les nombres de naissances sont définitifs jusqu'en 2012-2013, mis à jour pour 2013-2014 à 2015-2016 et provisoires pour 2016-2017.

Décès

Les nombres de décès sont définitifs jusqu'en 2012-2013, mis à jour pour 2013-2014 à 2015-2016 et provisoires pour 2016-2017.

Immigrants

Les nombres d'immigrants sont définitifs jusqu'en 2015-2016 et provisoires pour 2016-2017.

Émigrants

Les nombres d'émigrants sont définitifs jusqu'en 2012-2013, mis à jour pour 2013-2014 à 2015-2016 et provisoires pour 2016-2017.

Émigrants de retour

Les nombres d'émigrants de retour sont définitifs jusqu'en 2012-2013, mis à jour pour 2013-2014 à 2015-2016 et provisoires pour 2016-2017.

Solde de l'émigration temporaire

Le solde de l'émigration temporaire est définitif jusqu'en 2012-2013, mis à jour pour 2013-2014 à 2015-2016 et provisoire pour 2016-2017.

Solde de résidents non permanents

Le solde de résidents non permanents est définitif jusqu'en 2012-2013, mis à jour pour 2013-2014 à 2015-2016 et provisoire pour 2016-2017.

Entrants interprovinciaux

Les nombres d'entrants interprovinciaux sont définitifs jusqu'en 2015-2016 et provisoires pour 2016-2017.

Sortants interprovinciaux

Les nombres de sortants interprovinciaux sont définitifs jusqu'en 2015-2016 et provisoires pour 2016-2017.

Entrants intraprovinciaux

Les nombres d'entrants intraprovinciaux sont définitifs jusqu'en 2015-2016 et provisoires pour 2016-2017.

Sortants intraprovinciaux

Les nombres de sortants intraprovinciaux sont définitifs jusqu'en 2015-2016 et provisoires pour 2016-2017.

Estimations annuelles de la population et des facteurs de l'accroissement démographique

Accroissement naturel

L'accroissement naturel est définitif jusqu'en 2012-2013, mis à jour pour 2013-2014 à 2015-2016 et provisoire pour 2016-2017.

Solde de la migration internationale

Le solde de la migration internationale est définitif jusqu'en 2012-2013, mis à jour pour 2013-2014 à 2015-2016 et provisoires pour 2016-2017.

Solde de la migration interprovinciale

Le solde de la migration interprovinciale est définitif jusqu'en 2015-2016 et provisoire pour 2016-2017.

Solde de la migration intraprovinciale

Le solde de la migration intraprovinciale est définitif jusqu'en 2015-2016 et provisoire pour 2016-2017.

Solde de la migration totale

Le solde de la migration totale est définitif jusqu'en 2012-2013, mis à jour pour 2013-2014 à 2015-2016 et provisoire pour 2016-2017.

Accroissement total

L'accroissement total est définitif jusqu'en 2012-2013, mis à jour pour 2013-2014 à 2015-2016 et provisoire pour 2016-2017.

Tableau 1
Sommaire des niveaux

	2010 et avant	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Population	ID	PD	PD	PD	PR	PR	PR	PP
ID Intercensitaire définitive								
PD Postcensitaire définitive								
PR Postcensitaire mise à jour								
PP Postcensitaire provisoire								

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 2
Sommaire des niveaux

	2011-2012 et avant	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Naissances	D	D	R	R	R	P
Décès	D	D	R	R	R	P
Immigrants	D	D	D	D	D	P
Émigrants	D	D	R	R	R	P
Émigrants de retour	D	D	R	R	R	P
Solde de l'émigration temporaire	D	D	R	R	R	P
Solde de résidents non permanents	D	D	R	R	R	P
Entrants interprovinciaux	D	D	D	D	D	P
Sortants interprovinciaux	D	D	D	D	D	P
Entrants intraprovinciaux	D	D	D	D	D	P
Sortants intraprovinciaux	D	D	D	D	D	P

D Définitive
R Mise à jour
P Provisoire

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Appendice C : Sources et commentaires

Population de départ

Recensement de la population du 10 mai 2011 rajusté au 1^{er} juillet et corrigé pour le sous-dénombrement net du recensement (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées).

Recensement de 2011 : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2011, 98-310-X2011001 (<http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=98-310-X2011001&ObjType=46&lang=fr&limit=0>) au catalogue.

Sous-dénombrement net du recensement : Voir Le Quotidien (<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/130926/tdq130926-fra.htm>) du 26 septembre 2013.

Réserves indiennes partiellement dénombrées : Voir Le Quotidien (<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/130926/tdq130926-fra.htm>) du 26 septembre 2013.

Naissances et décès

Statistique Canada, Division de la statistique de la santé. Pour le Québec, les naissances et les décès de niveau provisoire et mis à jour ont été fournis par l'Institut de la Statistique du Québec.

Migration

Les composantes (immigration, émigration, émigration de retour, migration interprovinciale et migration intraprovinciale) par grands groupes d'âge et par sexe des régions infraprovinciales sont extraites des données fiscales. Selon la composante, les données sont réparties par année d'âge et sexe en se servant des données sur la mobilité de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 ou selon la répartition provinciale ou territoriale. Elles sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux afin d'en assurer la cohérence (à l'exception de la migration intraprovinciale). Pour le Québec, les données de la migration intraprovinciale ont été fournies par l'Institut de la Statistique du Québec.

Solde de l'émigration temporaire

Statistique Canada, Division de la démographie – établi à partir des données de la contre-vérification des dossiers (CVD) du Recensement de 2011 et des données de l'ENM de 2011. Les données sont réparties par région, année d'âge et sexe selon la répartition infraprovinciale des émigrants.

Résidents non permanents

Statistique Canada, Division de la démographie – établis à partir des données provenant de Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Les données sont réparties par région, année d'âge et sexe selon la répartition de l'ENM de 2011.

Produits connexes

Choisis parmi les publications de Statistique Canada

91-002-X	Estimations démographiques trimestrielles
91-003-X	Regard sur la démographie canadienne
91-209-X	Rapport sur l'état de la population du Canada
91-215-X	Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires
91-520-X	Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires
91-528-X	Méthodes d'estimation de la population et des familles à Statistique Canada

Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

Les tableaux 051-0056 à 051-0065 contiennent les données qui réfèrent à la présente publication.

051-0056	Estimations de la population selon la région métropolitaine de recensement, le sexe et le groupe d'âge au 1 ^{er} juillet, basées sur la Classification géographique type (CGT) 2011
051-0057	Composantes de l'accroissement démographique selon la région métropolitaine de recensement, le sexe et le groupe d'âge pour la période allant du 1 ^{er} juillet au 30 juin, basées sur la Classification géographique type (CGT) 2011
051-0059	Estimations de la population selon la région économique, le sexe et le groupe d'âge au 1 ^{er} juillet, basées sur la Classification géographique type (CGT) 2011
051-0060	Composantes de l'accroissement démographique selon la région économique, le sexe et le groupe d'âge pour la période allant du 1 ^{er} juillet au 30 juin, basées sur la Classification géographique type (CGT) 2011
051-0062	Estimations de la population selon la division de recensement, le sexe et le groupe d'âge au 1 ^{er} juillet, basées sur la Classification géographique type (CGT) 2011
051-0063	Composantes de l'accroissement démographique selon la division de recensement, le sexe et le groupe d'âge pour la période allant du 1 ^{er} juillet au 30 juin, basées sur la Classification géographique type (CGT) 2011
051-0065	Migrants interprovinciaux et infraprovinciaux, selon la région métropolitaine de recensement d'origine et de destination pour la période allant du 1 ^{er} juillet au 30 juin
051-0001	Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1 ^{er} juillet, Canada, provinces et territoires, annuel
051-0002	Estimations des décès, selon le sexe et le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, annuel
051-0004	Composantes de l'accroissement démographique, Canada, provinces et territoires, annuel
051-0005	Estimations de la population, Canada, provinces et territoires, trimestriel
051-0011	Migrants internationaux, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel
051-0012	Migrants interprovinciaux, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel
051-0013	Estimations des naissances, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel
051-0017	Migrants interprovinciaux, Canada, provinces et territoires, trimestriel
051-0018	Migration interprovinciale entrants, sortants et solde migratoire, Canada, provinces et territoires, annuel
051-0019	Migrants interprovinciaux, selon la province ou territoire d'origine et de la destination, annuel
051-0020	Nombre de résidents non permanents, Canada, provinces et territoires, trimestriel
051-0037	Composantes de la migration internationale, Canada, provinces et territoires, trimestriel
051-0041	Nombre de résidents non permanents, selon le groupe d'âge et le sexe au 1 ^{er} juillet, Canada, provinces et territoires, annuel
051-0042	Estimations de la population selon l'état matrimonial ou l'état matrimonial légal, l'âge et le sexe au 1 ^{er} juillet, Canada, provinces et territoires
051-0045	Migrants interprovinciaux, selon la province ou territoire d'origine et de la destination, trimestriel
053-0001	Estimations des naissances, décès et mariages, Canada, provinces et territoires

Choisis parmi les enquêtes de Statistique Canada

3601	Estimations de la population totale, Canada, provinces et territoires
3604	Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires
3605	Estimations de la population selon l'état matrimonial, l'état matrimonial légal, l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires
3608	Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour les divisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement et les régions économiques (Méthode des composantes)

Choisis parmi les tableaux sommaires de Statistique Canada

- Naissances, estimations, par province et territoire
 - Décès, estimations, par province et territoire
 - Composantes de la croissance démographique, par province et territoire
 - Population par année, par province et territoire
 - Population selon le sexe et le groupe d'âge
 - Population selon le sexe et le groupe d'âge, par province et territoire
 - Population des régions métropolitaines de recensement
 - Population, selon l'état matrimonial et le sexe, par province et territoire
 - Population, selon l'état matrimonial et le sexe
-